

**Des expérimentations locales inspirées de la Sécurité Sociale de l'Alimentation comme outil de capacitation territoriale et de transformations agroécologiques ? Discussions à partir du collectif Vers une SSA à Dieulefit et alentours et son expérimentation de caisse locale de l'alimentation.**

**Auteur :** Elzière, Lucie

**Promoteur(s) :** Maréchal, Kevin

**Faculté :** Gembloux Agro-Bio Tech (GxABT)

**Diplôme :** Master en agroécologie, à finalité spécialisée

**Année académique :** 2024-2025

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/24254>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

## Des expérimentations locales inspirées de la Sécurité Sociale de l’Alimentation comme outil de capacitation territoriale et de transformations agroécologiques ?

Discussions à partir du collectif *Vers une SSA à Dieulefit et alentours* et son expérimentation de caisse locale de l’alimentation

TRAVAIL DE FIN D’ETUDE PRÉSENTE EN VUE DE L’OBTENTION DU DIPLOME DE  
MASTER EN AGROECOLOGIE

Lucie ELZIERE

Août 2025

### **Référentes de stage :**

Sabine GIRARD – Inrae, UR LESSEM

Marie HOUDART – Inrae, UMR Territoires

Emilie BOSC – Collectif Vers une SSA à Dieulefit et alentours

### **Promoteurs académiques :**

Kévin MARECHAL - Gembloux Agro-Bio Tech, Département GxABT, Modélisation et développement

François Léger – AgroParisTech, Université Paris-Saclay, UMR ESE - Equipe TESS

## Résumé

Depuis cinq ans, de nombreuses initiatives inspirées de la Sécurité Sociale de l’Alimentation (SSA) émergent en France et en Belgique. Fruit d’une immersion de cinq mois au sein de l’une d’entre elles, le présent mémoire tente de mettre en lumière autant le potentiel transformateur du répertoire d’action expérimental qu’elles mobilisent que ses limites.

En croisant les apports des travaux autour de la démocratie alimentaire avec les approches de l’agroécologie forte, il s’agit d’étudier les impacts du collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours sur les processus de capacitation territoriale. Pour ce faire, l’approche choisie mêle à la fois analyse des imaginaires véhiculés par le collectif à travers son travail de narration territoriale et étude des pratiques de « solidarité démocratique » (Laville, 2020 in : Scherer et al., 2024, p.11) mises en œuvre sur le territoire. Les résultats témoignent de l’émergence d’une praxis collective originale à travers laquelle les participant.e.s tentent de transformer à la fois leur territoire et le liens qu’ils et elles entretiennent avec lui. Ils soulignent également les difficultés rencontrées par le collectif pour ne pas dévier de la « promesse de différence » (Le Velly, 2017) que porte l’horizon de la SSA.

## Mots-clés :

Agroécologie forte ; Sécurité Sociale de l’Alimentation ; Démocratie Alimentaire ; Capacitation territoriale ; Caisse alimentaire ; Répertoire d’action expérimental

Toute reproduction du présent document, par quelque procédé que ce soit, ne peut être réalisée qu'avec l'autorisation de l'auteur et de l'autorité académique de Gembloux Agro-Bio Tech.

Le présent document n'engage que son auteure.

## Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement Sabine Girard et Marie Houdart pour votre accompagnement tout au long de ce stage, pour votre écoute, vos partages et votre confiance. Merci également à Kévin Maréchal qui m'a encouragée à travailler autour des questions de SSA et m'a orientée vers les imaginaires et leur potentiel subversif ; merci aussi pour le cadre que vous avez réussi à trouver autour de mes bricolages académiques. A François Léger, pour votre trop courte apparition tête en bas en visio, et pour vos précieux conseils, surtout.

Je remercie également l'ensemble des personnes du collectif Vers une SSA à Dieulefit et alentours pour votre accueil au sein du collectif. Merci aussi à Emilie pour l'encadrement de ce stage et pour nos échanges, à Gil et Antoine pour votre présence et vos grands sourires, à Diane pour ton énergie et ta bienveillance.

Je remercie tout particulièrement les personnes qui ont acceptées de me partager un brin de leur histoire et de ses entrelacements avec la SSA et les questions agri-alimentaires locales.

Une pensée pour mes parents qui m'ont partagé leur goût pour ce qui pousse, quelques rêves, et quelques colères aussi. Merci maman pour ta relecture, d'être là au moment où je m'apprête à cliquer sur *envoyer*.

Un tout grand merci à mes copaines et mon frangin, pour les bouffées d'air revivifiantes qu'ont été nos retrouvailles au cours de ces semaines d'écriture. A mon camarade descendu du Poitou pour faire skanker les montagnes drômoises, et un peu moi aussi.

Aux orages qui grondent, et aux lendemains qu'ils annoncent

# Table des matières

Acronymes et abréviations.....	7
Introduction .....	8
Présentation du contexte de la recherche.....	8
Un stage de recherche réalisé dans le cadre du programme TRAACT .....	8
Face au système agro-alimentaire industriel, l'émergence de la SSA.....	8
Objectifs de la recherche .....	10
Cadres conceptuels .....	12
Les initiatives inspirées de la SSA, un nouvel objet d'étude encore peu documenté .....	12
La <i>démocratie alimentaire</i> comme porte d'entrée .....	13
Étudier l'impact des expérimentations locales de transitions socio-environnementales : du prisme des <i>transition studies</i> à la littérature autour des « utopies réelles » (Wright, 2020) .....	16
La SSA et ses initiatives locales, une perspective d' « agroécologie forte » ?.....	19
Matériel et méthode .....	21
Présentation du cas d'étude .....	21
Bref historique du collectif.....	21
Le territoire d'action : la communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux (CCDB) et au-delà .....	21
Gouvernance du collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours .....	23
Méthodologie .....	25
Collecte de données .....	25
Résultats.....	28
III. I. Se raconter : créer une histoire commune pour fixer le cap .....	28
III. I. a) « Prendre en compte l'existant » : perceptions des avantages et contraintes du territoire pour mettre en place une expérimentation de démocratie alimentaire.....	28
III. I. b) De la nécessité de l'expérimentation : guérir son « sentiment d'impuissance politique » par le <i>faire</i> à l'échelle locale .....	34
III. I. c) Des marchés trois prix à NCA : un pas de plus vers la SSA ?.....	37
III. II. Des transformations nécessaires à la construction de l'initiative : transformer les liens humains pour transformer le territoire .....	42
III. II. a) Rassembler autour d'un récit territorial : le marché trois prix et la solidarité alimentaire territoriale.....	42
III. II. b) Favoriser l'engagement des habitant.e.s, faire vivre la démocratie alimentaire sur le territoire .....	46
III. II. c) Du groupe local de Bourdeaux au projet de marché associatif Le Cabas : exemple de l'impact du collectif sur l'émergence de public actif .....	53
III. III. Perspectives : entre aspirations et contraintes.....	58
III. III. A) Jusqu'où grandir ? Convaincre de l'extensibilité tout en gardant un caractère expérimental .....	58
III. III. B) Proposer un imaginaire social alternatif pour essaimer au de-là du territoire d'action : « si, on peut faire autrement ».....	64
III. III. C) Expérimenter la démocratie alimentaire pour sortir du système d'aide alimentaire et d'une orientation des filières agri-alimentaires guidée par l'économie de marché : frictions entre l'imaginaire défendu et les contraintes de l'expérimentation .....	67

Discussion.....	73
La transformation des pratiques par le répertoire d'action expérimental : augmenter le pouvoir d'agir des participant.e.s <i>via la praxis</i> de démocratie alimentaire .....	73
Impacts du conventionnement sur les attachements au territoire .....	73
De la pratique à la <i>praxis</i> : la démocratie alimentaire comme moteur d'engagement et de politisation .....	76
Les limites de l'activisme environnemental du « faire ».....	78
Entre aspiration et contraintes : le « système de cotisation », une originalité qui pose question ? .....	78
Une question d'échelle : un pouvoir de transformation du régime dominant contrasté .....	80
Conclusion .....	82
Bibliographie .....	84
Vidéographie et podcasts .....	88
Annexes .....	89
Données de contexte.....	89
Organisation et vie du collectif.....	91
Collecte du matériel.....	94
Fonctionnement de NCA.....	102

## Acronymes et abréviations

CCDB : Communauté de Communes Dieulefit-Bourdeaux

CLA : Conseil Local de l’Alimentation

CPSSA : Collectif Pour une Sécurité Sociale de l’Alimentation

Copil : Comité de pilotage

Crea-SSA : Collectif de réflexion et d’action sur la SSA

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations

NCA : Notre Caisse Alim’

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

PDV : Points de vente

SSA : Sécurité Sociale de l’Alimentation

TRAAC (programme de recherche) : Territoires de la transition agricole et alimentaire : Expérimenter, capitaliser, accompagner

Inrae : Institut national de recherche pour l’agriculture, l’alimentation et l’environnement

Dans le rapport, l’expression « **le collectif** » fait référence au **collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours**. Le collectif fait partie du **CPSSA – Collectif Pour une Sécurité Sociale de l’Alimentation** – qui a été créé en 2019 en France. Le CPSSA regroupe plusieurs organisations (Réseau Salariat, ISF-Agrista, La Confédération Paysanne, le réseau Civam, Démocratie Alimentaire...) et des initiatives locales inspirées de la SSA (le collectif vers une SSA Dieulefit et alentours, l’expérimentation à Cadenet, à Montpellier...). En Belgique, l’ONG Fian a mené un travail autour de la SSA qui a mené à la création du **Crea-SSA** en 2022.

# Introduction

## Présentation du contexte de la recherche

### Un stage de recherche réalisé dans le cadre du programme TRAACT

Le travail de recherche présenté ici a été réalisé lors d'un stage de recherche co-encadré par l'Inrae et le collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours, dans le cadre du programme de recherche-action TRAACT. Ce programme, qui vise à analyser et accompagner les transitions socio-écologiques dans la région Auvergne-Rhônes-Alpes en entrant par la question de la transformation des systèmes agri-alimentaires, est divisé en trois volets. Chaque volet cible un public particulier, à savoir les acteurs économiques (volet 1), la société civile (volet 2) et les acteurs publics (volet 3).

Le deuxième volet, dans lequel s'inscrit ce mémoire, s'intéresse aux modalités d'actions collectives au sein des initiatives de transformations agri-alimentaires et à leurs impacts sur le pouvoir d'agir citoyen. Celui-ci est défini alors « comme la rencontre de compétences et capacités individuelles et collectives à agir avec les conditions concrètes et situées de leur mise en œuvre »<sup>1</sup>.

Dans ce cadre, le collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours a été identifié comme un objet d'étude pertinent pour analyser le capacité des initiatives qui prônent la démocratie alimentaire et s'inscrivent dans la perspective de SSA à augmenter le pouvoir d'agir des citoyen.ne.s qui y prennent part.

### Face au système agro-alimentaire industriel, l'émergence de la SSA

En 2019, plusieurs organisations associatives et syndicales (Réseau Salariat, ISF-Arista, La Confédération Paysanne, l'Ardeur...) se réunissent en France autour d'un plaidoyer commun : la mise en place d'une branche *alimentation* à la Sécurité Sociale. Impulsée par le travail de l'ONG Fian Belgium, l'organisation sœur belge est officiellement créée en 2022 sous le nom de Crea-SSA (Collectif de réflexion et d'action sur une SSA).

Le projet de SSA est nourri d'une analyse critique des liens entre le système d'aide alimentaire, tel qu'il a été institutionnalisé en France aux tournants du XXI<sup>e</sup> siècle, et le modèle de développement agricole productiviste bâti dans l'après-guerre et libéralisé au fil de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, alors que le système agricole mondiale produit de quoi nourrir douze milliards de personnes en 2020 (Petersell & Certenais, 2022, p.14), l'ONU rapporte qu'environ 730 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde (FAO, 2024). Les militant.e.s pour une SSA soulignent également comment, particulièrement depuis la loi Garot (2016), l'aide alimentaire est devenue une manière de

---

<sup>1</sup> PL-DR, site de présentation du programme TRAACT, 2023, consulté le 31/07/2025

valoriser les surplus de l’agro-industrie *via* des jeux de dons défiscalisés (Dalmais & Seconda, 2021, p.18).

A cette incapacité volontaire du système agro-alimentaire industriel à répondre aux enjeux sociaux tels que le droit à l’alimentation, s’ajoute une visibilisation croissante de ses effets négatifs, que ce soit sur le plan environnemental (érosion des sols, émissions de gaz à effet de serre, destruction de la biodiversité, etc) et social (exploitation de main d’œuvre d’origine étrangère *via* le recours au travail détaché (Castracani et al., 2021), précarité des travailleur.euse.s de la terre (UNDROP, 2018), etc).

En s’appuyant sur l’imaginaire de la *Sociale*, conquis social de 1946 dévoyé dès 1959 par des attaques à sa gestion démocratique<sup>2</sup>, le projet de SSA et ses trois piliers fondateurs proposent un bouleversement du paradigme de développement agri-alimentaire. Inspirée par le fonctionnement des caisses gérées par des collectifs de travailleur.euse.s à l’échelle locale, la gestion des caisses de SSA se veut locale et démocratique : la production ne répondrait plus aux injonctions de l’économie de marché mais aux besoins identifiés par les communautés (1). L’universalité promue par la SSA s’inscrit en faux contre les politiques ciblées et les violences qu’elles engendrent (Bonzi, 2023) (2). Dans une perspective anti-capitaliste, la SSA est financée par la création d’une cotisation à taux unique, prélevée sur la valeur ajoutée aujourd’hui captée par le patronat (3).

Depuis 2020, le CPSSA a été rejoint par des initiatives locales qui s’inspirent de la SSA et expérimentent, à l’échelle territoriale, des formes de démocratie alimentaire. Celles-ci doivent accepter la charte des initiatives locales du CPSSA qui repose sur quatre principes : l’adhésion au socle commun de la SSA et la reconnaissance de la nécessité de politiques macroéconomiques pour transformer le système alimentaire, l’affirmation de la convergence entre droit à l’alimentation et transformation de la filière agri-alimentaire, l’accès universel (au sens d’inconditionnel) du dispositif mis en place et la mise au travail de la gouvernance démocratique de l’expérimentation. Le collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours, comme la caisse alimentaire commune de Montpellier, Caissalim à Toulouse ou la CLAC de Cadenet, fait partie de ces initiatives locales (voir [\*Carte des initiatives locales, Annexe 1\*](#)). D’autres expérimentations locales revendiquent une filiation avec le projet politique de SSA sans être pour autant membre du CPSSA.

En parallèle de cette stratégie expérimentale, le CPSSA élabore un travail de plaidoyer politique, d’éducation populaire et de construction d’un rapport de force favorable à la transformation de la filière agri-alimentaire – et plus largement de l’économie capitaliste dans laquelle elle s’inscrit. Ainsi, depuis

---

<sup>2</sup> Dès 1959, les directeurs des caisses ne sont plus élus mais nommés. En 1967, l’ordonnance Jeanneney impose le paritarisme de gestion : le contrôle des caisses échappe aux travailleur.euse.s.

le lancement du CPSSA, la SSA a su s'imposer dans l'agenda politique au niveau militant comme institutionnel. Les militant.e.s pour une SSA ont en effet su mettre leur horizon politique au centre de grands rassemblements militants (Les Résistantes, 2023 ; Le Village de l'eau, 2024), de formations syndicales (Céfi Solidaires, 2025) ou de débats à l'Assemblée Nationale (Proposition de loi d'expérimentation vers l'instauration d'une SSA, dépôt le 15 octobre 2024).

## Objectifs de la recherche

A travers la défense de ses trois piliers (universalité, gouvernance démocratique, financement par la cotisation sociale), le projet de SSA, portée par le CPSSA, propose un imaginaire social alternatif (Castoriadis, 1975, in : Poirier, 2003 ; Obou, 2019 ; Peuch, 2022). Cet imaginaire, qui diffuse que l'alimentation pourrait être un commun géré démocratiquement, est non seulement un ensemble de « significations » mais aussi une « forme » (Obou, 2019) puisque la SSA s'appuie sur le « déjà-là communiste » qu'est la sécurité sociale (Friot & Lordon, 2021).

Pour nourrir cet imaginaire, lui donner d'autres formes sur lesquelles se reposer et se développer, diverses initiatives locales ont émergé en France telles que des caisses locales de l'alimentation (Montpellier, Toulouse, Gironde...), des épiceries sociales mixtes itinérantes (l'ELFE, Brocéliande) ou encore des marchés à prix différenciés (marché du lavoir, Dieulefit). Leur intégration au sein du n'a pas été sans poser question. En effet, la rencontre entre des expérimentations locales inspirées de la SSA et des organisations nationales (Réseau Salariat, La Confédération Paysanne, ISF-Agrista...) luttant pour la mise en place d'une SSA à large échelle, illustre le « dilemme stratégique » (Robineau, 2020, p. 49) qui traverse nombre de mouvements sociaux, en particulier écologistes, contemporains : « d'un côté, les « écotopies » (Lockyer et Veteto, 2013) au sein desquelles, des adeptes de la permaculture aux écovillages en passant par des formes de contre-sociétés, s'expérimentent des styles de vie alternatifs et communautaires. De l'autre, une écologie politique davantage ancrée dans l'héritage des luttes sociales et dont les modes d'action revêtent un caractère collectif et conflictuel. » (Robineau, 2020, p. 49).

Pour éclairer cette tension stratégique, le présent travail interroge le potentiel transformateur des initiatives qui se mobilisent pour la SSA en s'inscrivant dans un « *répertoire d'action expérimental* » (Billen, 2022). Ces collectifs, qui proposent d'expérimenter dans le présent d'autres manières de produire, transformer et échanger les biens alimentaires, revendiquent une double « promesse de différence » (Le Velly, 2017). D'un côté, ces initiatives mettent en avant une volonté de s'inscrire en rupture avec le système agro-industriel ; à travers un jeu de fléchage de la demande vers des filières alternatives, les collectifs tentent de soutenir des filières agri-alimentaires plus respectueuses des

travailleur.euse.s et de l'environnement. D'un autre côté, en expérimentant des formes de démocratie alimentaire (Lang, 1998 ; Paturel, 2008 ; Paturel, 2019 ; Paturel & Ndiaye, 2023), les collectifs souhaitent dépasser l'homogénéité sociale caractéristique d'une majorité des systèmes agri-alimentaires alternatifs (Hochedez & Le Gall, 2016 ; Chiffolleau et al., 2023) tout en reprenant le pouvoir sur la construction des filières agri-alimentaires.

Si cette double promesse de différence est commune à l'ensemble des initiatives locales du CPSSA, les « ajustements locaux » (Le Velly, 2017) réalisés pour y répondre varient selon les contextes d'émergence des expérimentations. Il s'agit donc d'étudier ces « effets de lieux » (Honoré et al., 2024) pour saisir comment les caractéristiques territoriales influent sur le développement de telles initiatives et sur les *imaginaires institué et instituant* qu'elles déploient.

Cette approche par les territoires invite à identifier les « ressources territoriales activées et/ou créées » (Loudiyi & Houdart, 2019) par les membres des initiatives locales dans le cadre de leur action, c'est-à-dire à analyser comment des collectifs identifient des ressources locales – matérielle, idéelle ou organisationnelle – et s'organisent pour les valoriser. Celles-ci peuvent être analysées comme des prédispositions territoriales à l'action collective, dans le sens où elles peuvent être saisies par des « publics actifs » (Dewey, 1927 in : Zask, 2008) territoriaux pour répondre à des problématiques préalablement identifiées par eux-mêmes.

Plus qu'une influence unidirectionnelle des caractéristiques territoriales sur le développement des initiatives, il est possible de parler d'une co-évolution entre territoire et expérimentations locales. Ainsi, interroger le potentiel transformateur de ces initiatives pose aussi la question de leurs impacts sur le territoire et sur ses ressources. Cependant, du fait du caractère par essence limité de l'expérimentation – en termes d'échelle et de temps – il ne s'agit pas tant d'étudier les impacts directs sur le paysage agri-alimentaire local que la propension des collectifs à favoriser la « capacitation territoriale » (Mangin et al., 2022), c'est-à-dire à augmenter la capacité de communautés d'habitant.e.s à créer ou à activer des ressources sur les territoires pour faciliter leur transformation.

La notion de *capacitation territoriale* insiste sur l'interconnexion entre pouvoir d'agir des habitant.e.s et contexte territorial en montrant que la capacitation d'habitant.e.s est conditionnée par la présence de « ressources territoriales » (*op. cit*), dont la mobilisation peut être motivée par des liens d'attachement aux lieux et à ses composantes. En d'autres termes, cette perspective « nous engage à concevoir la démocratie alimentaire comme ancrée dans des pratiques matérielles et quotidiennes (produire, transformer, s'approvisionner, manger, jeter), inscrite dans un territoire et des relations aux vivants [...] cette approche met en exergue la “viscosité” et les tensions entre souci de soi, de sa

communauté et du vivant. Elle est une politique du lien (avec ces trois instances) et de la réflexivité (individuelle et collective) qui débouche, in fine, sur des formes de capacitations (d’actions) » (Mangin et al., 2022, p.19).

Ainsi, les liens au territoire (lien d’attachement, lien aux ressources territoriales mobilisables...) conditionnent la capacitation de ses communautés d’habitant.e.s. Aussi pour les collectifs qui expérimentent des formes de démocratie alimentaire locale, la transformation du territoire peut représenter un levier pour augmenter la capacité des citoyen.ne.s à agir sur son développement. Il semble donc nécessaire d’observer comment les collectifs mettent en mouvement les trois dimensions d’un territoire identifiées par R. Laganier, B. Villalba et B. Zuindeau (2020, p.2) à savoir : sa dimension *identitaire* (1), au sens de son histoire, son patrimoine et les représentations que les habitant.e.s ont de leur lieu de vie ; sa dimension *matérielle* (2), c’est-à-dire l’ensemble de ses propriétés naturelles et physiques ; et sa dimension *organisationnelle* (3) tels que les réseaux humains qui maillent un territoire et leur organisation institutionnelle et/ou politique.

Ainsi, comment l’imaginaire du régime général de la sécurité sociale conquis et défendu de 1946 à 1959 (mobilisé à l’échelle nationale par le CPSSA) est-il approprié et remodelé localement pour construire un imaginaire social original ? Comment la pratique de démocratie alimentaire reconfigure-t-elle les liens humains et les processus d’attachement au territoire et à ses composantes ? Comment les habitant.e.s s’approprient-ils l’imaginaire social véhiculé et quels impacts a-t-il sur leurs représentations du territoire et des transformations agroécologiques nécessaires à son développement ?

## Cadres conceptuels

### Les initiatives inspirées de la SSA, un nouvel objet d’étude encore peu documenté

Si les travaux autour de la transformation des systèmes agri-alimentaires sont de plus en plus nombreux (Le Velly, 2017 ; Ollivier et al., 2018 ; Bellom et al., 2024), les expérimentations inspirées de la SSA restent quant à elles encore peu documentées. Elles sont néanmoins suivies pour la plupart par des chercheur.euse.s en sciences sociales (Scherer, Akermann, Borel, Hazard...). De nombreux webinaires ou rapports permettent de donner accès à leur terrain d’étude et aux premières analyses qu’ils livrent (Voir *Cycle de webinaires*, Réseau Civam, printemps 2025, « Auditions ouvertes des caisses »<sup>3</sup>).

Du côté montpelliérain, le rapport de la recherche-action menée entre 2022 et 2024 (Scherer et al., 2024) propose une analyse des publics émergents et des impacts de l’expérimentation en termes

---

<sup>3</sup>[https://www.youtube.com/playlist?list=PLAc7Vlfx\\_zDPseQATHU8Sb2QIS\\_Rhz1tS](https://www.youtube.com/playlist?list=PLAc7Vlfx_zDPseQATHU8Sb2QIS_Rhz1tS) Consulté le 07/08/2025.

d'acquisition de savoirs et de pratiques partagés. Les auteur.e.s étudient également les impacts matériels, que ce soit sur les producteur.rice.s conventionné.e.s ou sur les politiques locales. Enfin, ils et elles interrogent les atouts et les contraintes d'une telle initiative pour *aller vers* la SSA. Côté Cadenet (sud-Luberon), le rapport de l'année 2024 de la caisse locale de l'alimentation publié en juin 2025 par Amandine Borel et Elodie Maniaval (Paroles Vives) revient sur les modalités techniques de mise en place de la caisse, sur ces impacts sur le territoire, sur la caractérisation des publics créés *via* l'expérimentation et sur les manières dont ils s'approprient le projet de SSA.

La littérature disponible repose en grande partie sur des travaux réalisés par des étudiant.e.s en master. Juliane Colin (2023) s'est interrogée sur les processus de conventionnement au sein de la SSA, en partant de l'étude de magasins coopératifs en Wallonie et à Bruxelles. Maxime Scaduto (2023) a suivi la construction du collectif pour une SSA en Alsace et s'interroge, en mobilisant la théorie de l'acteur-réseau (Callon, 1986), sur les processus de traduction qui permettent l'enrôlement des participant.e.s au projet de mutuelle de l'alimentation d'Alsace. Julie Le Calvez (2024) a étudié le lien entre monnaies locales et expérimentations inspirées de la SSA. Marjorie Rousselle (2024) s'est penchée sur les pratiques de démocratie alimentaire au sein de la Caissalim de Toulouse.

### ***La démocratie alimentaire comme porte d'entrée***

La plupart des caisses alimentaires inspirées de la SSA mettent en avant une affiliation avec le concept de « démocratie alimentaire » (Lang, 1999 ; Paturel, 2019 ; Paturel & Ndiaye, 2023). Il s'agit de corriger les inégalités socio-spatiale d'accès à l'alimentation dite de qualité tout en travaillant à la participation de différents groupes sociaux – et en particulier les groupes minorisés – aux décisions concernant le développement des systèmes agri-alimentaires locaux.

### ***Influence et dépassement de la littérature anglo-saxone autour des food justice movements***

Les travaux autour des systèmes agri-alimentaires alternatifs sont marqués par l'influence de la littérature anglo-saxone autour de la justice alimentaire (*food justice*) qui se développe dans les années 90. Cette approche montre comment les inégalités socio-spatiales influent sur l'accès à l'alimentation, au niveau quantitatif comme qualitatif. Les auteur.e.s s'appuient sur des études de la géographie alimentaire, en mettant par exemple en lien les données socio-démographiques d'un territoire avec l'offre agri-alimentaire disponible : le constat que les populations les plus vulnérables sont également les plus confrontées aux « déserts alimentaires » (Muller et al., 2021) permet de tisser des liens entre justice alimentaire et justice environnementale.

Si cette filiation est souvent mise en avant, des auteur.e.s soulignent qu'elle mérite d'être nuancée (Paddeu, 2016). En s'appuyant sur une étude comparative empirique, Flaminia Paddeu montre à ce titre que là où les mouvements de justice environnementale optent majoritairement pour des pratiques contestataires, les mouvements de justice alimentaire travaillent principalement à proposer une offre alternative, en témoigne l'émergence récentes de nombreuses initiatives agri-alimentaires. Cette distinction nous invite à réfléchir à la place donnée à la conflictualité et aux relations établies avec les institutions publiques au sein des expérimentations inspirées de la SSA.

Enfin, l'approche anglo-saxone est intéressante car elle propose une lecture matérialiste des systèmes agri-alimentaires, en mettant en dialogue les ressources territoriales des bassins alimentaires (*foodshed*) (outils de production, flux agri-alimentaires entrants et sortant...) avec les conditions matérielles d'existence des communautés hébergées par les territoires étudiés. En mettant un point d'attention aux caractéristiques matérielles des territoires, cette approche s'attarde cependant peu à leurs dimensions idéelles et organisationnelles.

### *De Lang aux travaux de Paturel et Ndiaye, corréler l'accès à la participation : démocratie alimentaire et processus de capacitation*

Aussi, le concept de démocratie alimentaire vient enrichir la littérature autour de la justice alimentaire, en interrogeant non seulement les relations de pouvoir qui entravent l'accès équitable à l'alimentation, mais aussi les jeux d'inclusion-exclusion des processus démocratiques concernant le développement des systèmes agri-alimentaires. Venue des études anglo-saxonnes et définie comme « *the demand for greater access and collective benefit from the food system* » (Lang, 1999, p.218), le concept a été repris et médiatisé en France par des sociologues comme Dominique Paturel qui, avec M. Ramel par exemple, rappelle que la démocratie alimentaire pose « l'ensemble des questions qui concernent le système alimentaire, du côté des acteurs (producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs...) et des enjeux de justice se déclinant concrètement dans l'accès, la participation et le pouvoir d'agir des citoyens. » (Paturel & Ramel, 2017, pp.56-57).

Les travaux autour de la justice alimentaire et de la démocratie alimentaire ont longtemps représenté deux champs de recherche distincts. De récents articles montrent néanmoins l'interconnexion entre ces deux approches et l'impossibilité de décorrélérer démocratie et justice ; ils renvoient notamment à la définition de Nancy Fraser (2011 in : Granchamp et al, 2023) de la justice et à ses trois facettes : la redistribution (le droit d'accéder à), la représentation (le droit de participer) et la reconnaissance (le droit à la dignité au sens de la reconnaissance des variabilités culturelles).

Ces trois niveaux se retrouvent dans la littérature autour des initiatives de démocratie alimentaires. En effet, des chercheur.e.s s'intéressent à la transformation des conditions matérielles d'existence, et

particulièrement aux changements de pratiques alimentaires, engendrées par la participation à de telles initiatives (Scherer et al., 2024 ; Borel & Maniaval, 2025). D'autres orientent leurs travaux vers une analyse de la participation, en proposant une typologie des publics qui prennent part à ces initiatives et en étudiant leurs interactions (Noël & Darrot, 2018). Des travaux soulignent en particulier la difficulté de ces expérimentations à être appropriées par des publics minorisés ou en situation de précarité (Hochedez & Le Gall, 2016 ; Peuch, 2022 ; Ouassak, 2024). Enfin, des auteur.e.s se penchent sur la reconnaissance de la diversité de savoirs et d'expériences au sein des instances démocratiques mises en place (Mangin et al., 2022).

Concernant les impacts de ces expérimentations de démocratie alimentaire, une grande partie des travaux se concentrent sur la capacitation des participant.e.s à l'œuvre au sein de ces initiatives. La capacitation est alors entendue au sens des processus d'acquisition de capacités individuelles et collectives qui transforment les participant.e.s en « citoyens alimentaires, actifs et éclairés, participant à l'élaboration de solutions à des problèmes communs » (Hassanein, 2003 in : Akermann et al., 2022).

Certains élargissent cette analyse en optant pour la notion de capacitation territoriale. Il s'agit alors d'étudier comment les caractéristiques endémiques au territoire influent sur les processus de capacitation, et en miroir, comment les communautés encapacitées influe sur les trajectoires territoriales : « les capacités collectives sont autre chose que l'agrégation des capacités individuelles [cela] pousse l'enquête à considérer le sens des lieux, l'attachement aux lieux, au vivant non humain, les identités collectives, la culture et les croyances comme inséparables des réalisations des actions et modes de vie valorisés. En d'autres termes, l'approche par les capacités collectives ne réduit pas le territoire à un support de ressources économiques exploitables, mais elle interroge les conditions de création d'une communauté territoriale élargie au vivant non humain. » (Mangin et al., 2022).

Pour étudier ces phénomènes de capacitation, des chercheur.se.s étudient les processus de montée en compétences individuelles, techniques et sociales : les études portent ainsi autant sur les connaissances des systèmes argi-alimentaires acquises au sein de ces initiatives (Chiffolleau et al., 2023, pp.312-313) que sur les compétences individuelles (humilité, écoute etc), techniques (savoir-faires liés à la cuisine ou à l'autoproduction) et sociales (Scherer, 2018, p.33) – ces dernières étant parfois qualifiées de « pratiques démocratiques » (Akermann et al., 2022). Les auteur.e.s analysent également comment ces expérimentations participent à la construction de collectifs partageant un ensemble de normes et valeurs (Renting et al., 2012 in : Akermann, 2022) ou encore à la mise en discussions d'expériences hétérogènes au sein de « forum hybride » au sens de Callon (Michel, 2022). Le cadre théorique de la sociologie pragmatique incarnée par Dewey est ainsi régulièrement mobilisé (Peuch, 2022 ; Mangin et al., 2022 ; Scherer et al., 2024) pour interroger en quoi les expérimentations peuvent être analysées

comme des instances où convergent des expériences et des savoirs divers et d'où peut émerger une énonciation partagée de la réalité visant à la transformer.

## **Étudier l'impact des expérimentations locales de transitions socio-environnementales : du prisme des *transition studies* à la littérature autour des « utopies réelles » (Wright, 2020)**

Depuis quelques dizaines d'années, la sociologie de l'engagement met en avant la transformation des modes de contestation et des répertoires d'actions collectives traditionnels. Pour beaucoup, ces formes de mobilisation se caractérisent par la volonté d'expérimenter d'autres modèles économiques, d'autres modes de vie ou encore d'autres manières d'être en relation à la nature. Du fait de leur sentiment d'impuissance à agir au niveau global, les militant.e.s optent pour une échelle d'action très locale (Girard, 2022), « un engagement actanciel et expérientiel » (Laigle, 2014), et donnent ainsi de nouvelles significations aux pratiques du quotidien (Pruvost, 2021). Dans un article où elle revient sur le cas d'un vide-grenier à Saint-Denis, Léa Billen identifie trois caractéristiques de ce « répertoire d'action expérimental » (Billen, 2022) – ou « activisme environnemental du « faire » » (Lapostolle & Roy, 2022) : la mobilisation du « registre du faire », la « transformation des pratiques existantes » et la « visée de transformation sociale » (Billen, 2022).

Différents cadres d'analyse sont mobilisés pour étudier leur potentiel transformateur et les stratégies qu'elles mettent en place pour influer sur les communautés locales et/ou sur le régime dominant.

## **Étudier l'impact des expérimentations sur les trajectoires d'engagement individuelles et collectives : l'apport de la sociologie de l'engagement militant**

Depuis les années 1980, la sociologie de l'engagement militant est marquée par l'essor du paradigme interactionniste au sens de l'analyse « des interactions entre individus et entre individus et contextes d'action » (Sawiki & Siméant, 2009). L'attention à la dimension relationnelle ainsi qu'aux processus de socialisation vient donc enrichir les outils analytiques propres à la sociologie de l'engagement militants tels que le modèle des « rétributions du militantisme » (Gaxie, 1975 in : Sawiki & Siméant, 2009) ou plus récemment celui des « carrières militantes » qui s'intéresse aux processus d'enrôlement, aux changements de statut ou encore aux savoirs acquis des militants et militantes (Filleule, 2001).

Transposer ce paradigme interactionniste aux questions de démocratie alimentaire nous permet d'analyser les trajectoires d'engagement et les processus de capacitation individuels et collectifs des participant.e.s à l'aulne de leurs positions sociales et des interactions qu'iels opèrent entre elleux et avec d'autres entités du territoire qu'iels habitent. Cela aide donc à identifier les prédispositions – à

l'échelle du territoire et des individus – à la capacitation des membres engagés dans les initiatives agri-alimentaires alternatives.

Nous étudions ici en quoi le collectif, et en particulier ses instances démocratiques comme le CLA, représentent une « offre de participation », au sens d'une « sollicitation politique » (Petit, 2017, p. 36) et quels sont ses effets sur les trajectoires de mobilisation des habitant.e.s. Nous regardons en particulier comment ces offres de participation, alternatives aux traditionnelles offres institutionnelles (élections, partis), tentent de déjouer les mécanismes de sélection des participant.e.s par les seules « compétences politiques » – la sociologie politique ayant montré les liens entre la position sociale et le sentiment de compétences politiques (Petit, 2017, p.34). Il s'agit ainsi de regarder comment ces offres de participation impactent les dispositions des participant.e.s à se sentir légitimes à s'investir dans la vie politique – au sens large – de leur territoire.

### *L'approche des transitions studies et les stratégies des niches socio-techniques*

Certain.e.s auteur.e.s mobilisent le cadre des *transitions studies*, et en particulier celui de la perspective multi-niveaux (Geels & Kemp, 2012), pour analyser la capacité des initiatives agri-alimentaires alternatives à bousculer le régime socio-technique – soit ici le système agro-industriel. Dans ce cadre analytique, où les transitions sont étudiées sous le prisme des interactions entre trois niveaux analytiques – les niches d'innovation, le régime et le paysage socio-techniques – les expérimentations sont alors étudiées en tant que niche d'innovation socio-technique (Peuch, 2022).

Observer les manières dont les niches socio-techniques interagissent avec le régime dominant représente une clef de lecture pour saisir leurs trajectoires de développement et d'adoption, et donc, en d'autres termes, leur capacité à impacter le régime dominant. Plusieurs « transition pathways » ont été identifiés pour comprendre les différentes modalités de transition socio-techniques (Geels & Schot, 2007 in : Geels & Kemp, 2012). Du côté des expérimentations socio-environnementales, c'est souvent la stratégie d'essaimage qui est mobiliser pour analyser la manière dont elles participent à la déstabilisation du régime et à sa transformation (Lapostolle & Roy, 2022).

De son côté, à partir de l'étude de deux innovations alimentaires à Bruxelles, Jonathan Peuch propose d'étudier la manière dont les niches pèsent sur le régime socio-technique par l'intermédiaire du paysage. Il revient notamment sur les stratégies discursives qui, en proposant des imaginaires sociaux alternatifs, visent à diffuser un ensemble de nouvelles normes et valeurs : « Le paysage peut être influencé par les niches les plus discursives, et il joue un rôle à court et moyen terme pour favoriser ou défavoriser une transition [...] Il apparaît néanmoins que l'imaginaire traverse les trois niveaux et

ne se limite pas au paysage. Le régime déploie un imaginaire spécifique, et les niches tentent aussi de l'influencer » (Peuch, 2022, pp.207-208).

*Penser le post-capitalisme : construire des alternatives, nourrir les imaginaires : l'étude des « utopies réelles » (Wright, 2017) et des « pratiques préfiguratives » (Yates, 2015 in : Autin, 2016)*

Les expérimentations de transition socio-environnementales sont parfois analysées au prisme des imaginaires qu'elles participent à créer dans les marges, les interstices, du système capitaliste (Wright, 2017 ; Graeber, 2018). Ces imaginaires sont nourris par les récits que les expérimentations font d'elles-mêmes ou qu'elles participent à créer. Ceux-ci ne sont cependant pas totalement déconnectés des conditions matérielles qui caractérise le régime dominant ; au contraire, et comme le résume B. Villalba en reprenant les travaux de Riane Esler sur la pragmatopie, « l'expérience est alors la traduction concrète de la volonté de construire un monde présent qui rendra possible la matérialisation de l'idéal utopique » (Villalba, 2022, p.4).

Si l'ouverture des possibles est travaillée au niveau discursif, elle l'est aussi sur le plan empirique : dans « un effort de réaliser ici et maintenant, l'idéal de vie pour lequel des individus se battent [...] les individus] font coïncider les fins et les moyens de l'action dans leurs pratiques » (Autin, 2016, pp.91-92). Ces « pratiques préfiguratives » (Yates, 2015 in : Autin, 2016) ne s'inscrivent pas nécessairement dans un contexte de rupture radicale avec le système dominant mais font vivre l'idée que d'autres manières d'être ensemble, de faire société, sont possibles et désirables.

Ces « utopies concrètes », théorisée en 1976 par Ernst Bloch pour qualifier la « mise en scène idéologique qui construit une possibilité objective et réelle d'agir sur le présent afin de dessiner un avenir souhaitable » (Villalba, 2022, p.1) sont régulièrement mises en opposition avec des formes d'actions plus contestataires ; la « transformation interstitielle » (Wright, 2017) qui vise à « fissurer de l'intérieur » le capitalisme est perçu comme moins frontal que les ruptures radicales poursuivies par les mouvements plus révolutionnaires (Besson, 2017). Pour autant, proposer un imaginaire social alternatif revient à s'attaquer au fondement même des institutions contemporaines, entendues au sens de Castoriadis comme « ce par quoi les rapports humains sont structurés dans le temps, mais aussi ce que les rapports humains structurent entre eux. » (Peuch, 2022). En effet, pour Castoriadis « la naturalisation de l'institution et de l'imaginaire, leur non-problématisation est l'essence de l'aliénation » (Peuch, 2022).

L'ambition de ces utopies concrètes est donc bel et bien de dépasser le capitalisme. Cependant, des auteur.e.s, en s'appuyant sur des matériaux empiriques, interrogent le potentiel transformateur de ces expérimentations de transitions socio-écologiques. Entre autres, des auteur.e.s questionnent l'insularité

de ces alternatives, leur capacité à changer d'échelle par mimétisme et essaimage et leur difficulté à être inclusif et à ne pas reproduire des formes de domination (Billen, 2022 ; Villalba, 2022).

## La SSA et ses initiatives locales, une perspective d' « agroécologie forte » ?

Face aux conséquences dramatiques du modèle agro-industriel, sur le plan social comme environnemental, la proposition de SSA apparaît comme une proposition systémique, mettant au travail autant des enjeux de justice alimentaire que des questions décoloniales ou de gouvernance territorialisée (Petersell & Certenais, 2022). Sa prétention à partir de la *fourchette*, c'est-à-dire des besoins identifiés par les populations elles-mêmes et non pas des impératifs capitalistiques et productivistes des propriétaires des moyens de production, pour transformer la filière agri-alimentaire dans son ensemble – la *fourche* – (Dalmais, 2020) l'inscrit en rupture avec le système agri-alimentaire dominant. Elle peut donc être analysée comme une proposition d' « agroécologie forte » telle que présentée au niveau 5 de l'échelle de Gliessman : « build a new global food system, based on equity, participation, democracy, and justice, that is not only sustainable but helps restore and protects earth's life support systems upon which we all depend.” (Gliessman, 2016). En effet, il s'agit d'un côté de transformer le système agri-alimentaire, autant au niveau de ses modes de gouvernance que des manières de produire, transformer et consommer. D'un autre côté, cette transformation s'accompagne d'une reconnaissance et d'une revalorisation des expériences situées et sensibles.

### *L'agroécologie comme moteur de transformations sociales profondes*

L'agroécologie peut être définie comme un changement de paradigme quant à l'étude et le développement des systèmes agri-alimentaire, qui peut se traduire par « le déplacement de la question de la sphère technico-économique (« Comment augmenter la productivité pour répondre aux demandes croissantes du marché planétaire? ») vers la sphère socio-technique : (« Comment organiser autrement les systèmes alimentaires face à la diversité et la multiplicité des enjeux et objectifs alimentaires, environnementaux et sociaux ?») (Marsden, 2011) » (Stassart et al., 2012, p.3). En réalité, une multitude de définitions et de pratiques se revendiquent de l'agroécologie ; aussi, des auteur.e.s ont choisi d'utiliser la notion d' « agroécologie forte » (Calame, 2016) pour souligner la nécessité de lier à la fois les dimensions sociales, écologiques et de gouvernance et les savoirs chauds et savoirs froids, pour œuvrer à la construction de pistes agroécologiques transformatrices.

En effet, si la porte d'entrée de l'agroécologie est celle de la production alimentaire, les porte-paroles de l'agroécologie forte défendent qu'elle ne doit pas s'y arrêter, au risque de se muer en un solutionisme technologique institutionnalisé (Giraldo & Rosset, 2023). Plus qu'une transition vers un système agri-alimentaire reconfiguré pour limiter ses externalités négatives sur le plan socio-

environnemental, l'agroécologie forte vise une transformation profonde de ses systèmes et de leurs manières d'interagir avec le reste de la société.

Pour renforcer cette visée transformatrice, Giraldo et Rosset parlent d'agroécologie émancipatrice, « to refer those radically transformative processes that take place within collective struggle » (Giraldo & Rosset, 2023, p.4). La gouvernance, au sens de la question de la répartition du pouvoir de décision sur le développement des systèmes agri-alimentaires, représente ainsi un enjeu central. En cela, la démocratie alimentaire promeut par la SSA est un des leviers de l'agroécologie forte.

### *Partir du quotidien : pour une écologie du sensible*

Enfin, les travaux autour de l'agroécologie forte peuvent nourrir les études autour des capacitations notamment parce qu'ils invitent à explorer des domaines jusque-là laissés à la marge des travaux scientifiques. L'agroécologie émancipatrice, qui aspire à sortir du « réductionnisme institutionnel » et à construire des « systèmes horizontaux et non des hiérarchies » (Giraldo & Rosset, 2023), propose par exemple de s'ouvrir à d'autres modes de cognition (Adriaensens et al., 2025). Les expériences sensibles et situées sont alors considérées comme des sources de connaissances à part entière. Ainsi, les pratiques quotidiennes et les liens d'attachement qui lient les individus entre eux et à leur territoire sont étudiés, notamment pour comprendre les processus d'enrôlement au sein d'initiatives agri-alimentaires alternatives (Grandchamp et al., 2023).

# Matériel et méthode

## Présentation du cas d'étude

Le collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours est une initiative citoyenne lancée en 2021. Elle devient membre du CPSSA en janvier 2022.

### Bref historique du collectif

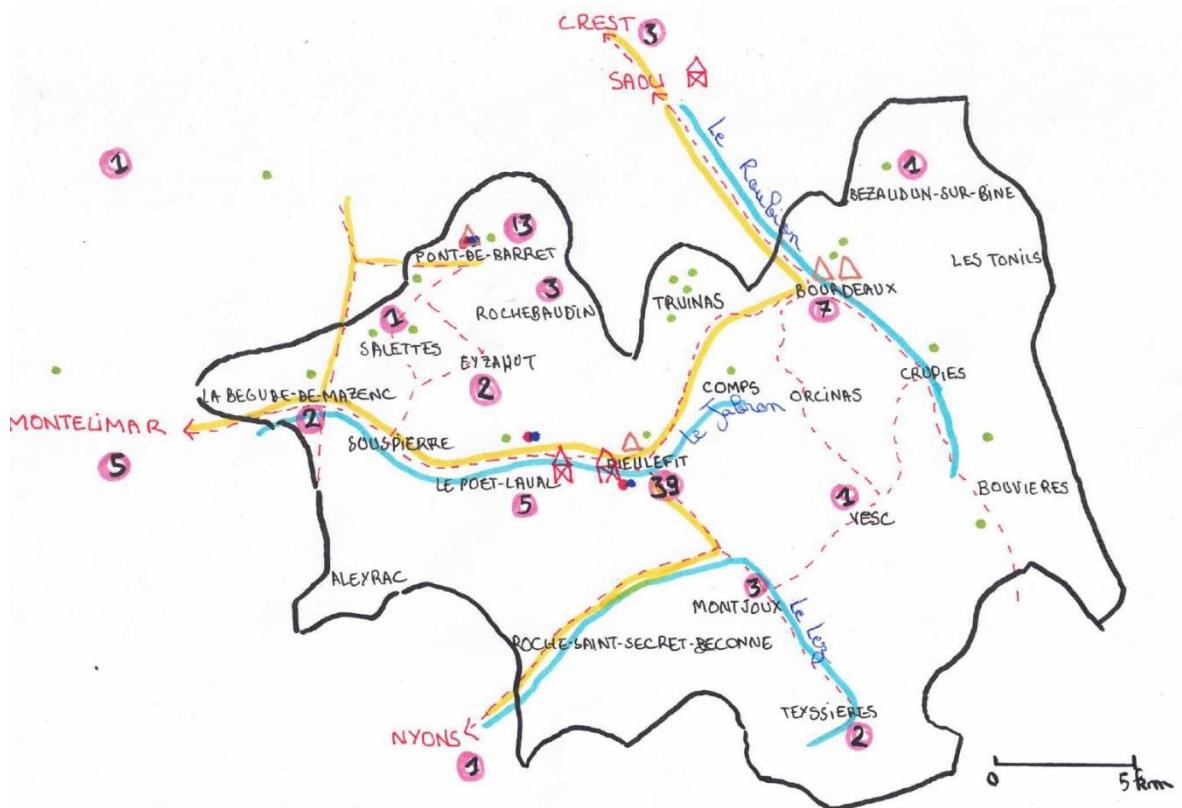
Le collectif promeut la démocratie alimentaire et s'inscrit dans le travail de plaidoyer pour une SSA – il intègre d'ailleurs le CPSSA dès le printemps 2022. Il est le fruit de la rencontre entre Camille Perrin (élue au sein d'une liste citoyenne à Dieulefit, en charge de la résilience alimentaire), de Noé Guiraud (géographe), Mathieu Yon (maraîcher nouvellement installé sur la commune) et Julie D'Haussy (infirmière nouvellement installée à Dieulefit).

Dès l'automne 2021, le collectif lance à Dieulefit le marché du lavoir, une expérimentation de marché à prix différenciés. L'expérience s'étend au Fournil des Comètes au Poët-Laval et sur le marché de Pont-de-Barret (commune située à une vingtaine de kilomètres de Dieulefit). En 2024, le marché du lavoir est mis en pause : le collectif consacre désormais son énergie à la conceptualisation et au lancement d'une caisse alimentaire gérée démocratiquement et financée par les contributions volontaires (calculées en fonction des revenus et de la situation des foyers) des participant.e.s. Cette nouvelle expérimentation, *Notre Caisse Alim'* (NCA), est inaugurée en mars 2025. Le système des trois prix s'arrête alors au Fournil des Comètes et sur le marché de Pont-de-Barret (voir [Annexe 3, Frise chronologique du collectif](#)).

Après un portage administratif par Villages en Transition de 2022 à 2024, l'association Vers une SSA à Dieulefit et alentours est créée en octobre 2024. Les expérimentations s'auto-financent à plus de 95% ; pour son fonctionnement, le collectif reçoit des financements de fonds publics (mairie de Dieulefit, CCDB) et privés (Fondation Carasso par exemple).

### Le territoire d'action : la communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux (CCDB) et au-delà

Initialement porté par des habitant.e.s de la commune de Dieulefit, le collectif étend son action peu à peu sur le territoire de la CCDB – notamment parce qu'il espère pouvoir tisser des liens avec la CCDB dans le cadre de son PAT. L'actuelle expérimentation NCA touche des habitant.e.s et des producteur.rice.s sur l'ensemble de la CCDB – voir au-delà (voir la carte *Implantation du collectif sur le territoire de la CCDB et au-delà*).



### IMPLANTATION DU COLLECTIF SUR LE TERRITOIRE DE LA CCDB ET AU-DELÀ

#### LEGENDE :

- 1 limites administratives CCDB
- 2 cours d'eau
- 3 routes principales
- 4 routes secondaires
- 5 nombre de cotisant.e.s NCA
- 6 magasins adhérents NCA
- 7 marchés avec producteur.rice.s conventionnés
- 8 producteur.rice.s conventionné.e.s NCA
- 9 marchés à prix différencié (années)

Carte auto-produite à partir des chiffres de NCA de juillet 2025.  
NB : il ne s'agit pas de personnes cotisantes mais bien de foyer

La CCDB est un territoire rural qui compte 21 communes, toutes catégorisées en zones de revitalisation rurale (ZRR), pour un total de 9853 habitant.e.s. Dieulefit est la seule commune de plus de 3000 habitant.e.s<sup>4</sup>. Du fait de sa topographie marquée par une division en trois vallées – vallée du Lez, du

<sup>4</sup> Dieulefit compte 3200 habitant.e.s selon le site de la CCDB consulté en avril 2025.

Jabron et du Roubion – il est possible de parler d'un territoire multipolarisé : Dieulefit, Bourdeaux et Pont-de-Barret apparaissent pour les habitant.e.s comme des centres autour desquels ils et elles organisent leur vie quotidienne (courses alimentaires, école, clubs de sport, salle des fêtes...).

Au niveau agricole, il s'agit d'un territoire d'élevage. La CCDB a d'ailleurs lancé un Plan Pastoral Territorial pour la période 2023-2027. En 2023, et dans le cadre de son PAT, la CCDB a relancé son CLIT (Comité Local Installation Transmission), actif de 2012 à 2018. Au préalable, la CCDB a commandité un diagnostic foncier agricole : on y apprend que 46,7% des terres agricoles sont des terres d'estive et 19,5% de la prairie, ce qui confirme l'identité pastorale du territoire.

## Gouvernance du collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours

La gouvernance et l'organisation interne du collectif est mouvante. Nous présentons ici l'organisation observée durant les cinq mois d'immersion (voir [Annexe 4, La Fleur des Chantiers](#)).

Le collectif est constitué d'un **comité de pilotage** (copil), actuellement composé de dix membres (dont les trois salarié.e.s et moi-même). La plupart sont des personnes qui ont rejoint le collectif à ses débuts ou qui en sont à l'initiative. Le copil, qui se réunit une fois toutes les deux semaines, décide des orientations stratégiques du collectif. Il joue également le rôle d'employeur.

Des **groupes de travail** sont organisés pour répondre à des besoins opérationnels : inscriptions des points de vente conventionnés, recherche de financement... Ils émergent et disparaissent en fonction des besoins du collectif et de l'énergie des participant.e.s.

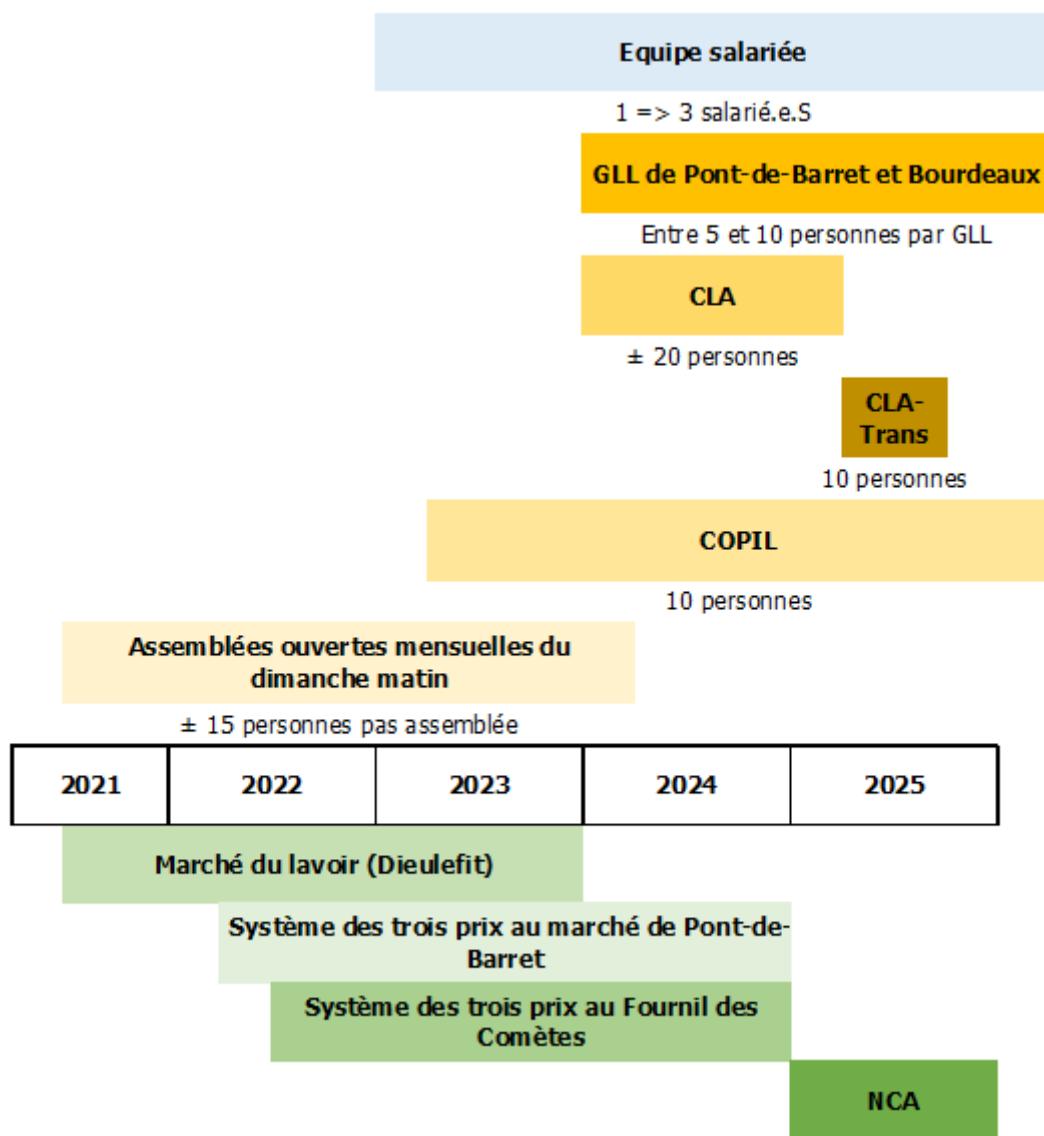
En avril 2024, un **Conseil Local de l'Alimentation** (CLA) regroupant une vingtaine de participant.e.s volontaires a été lancé pour un mandat d'un an. Ce groupe avait pour objectif de décider des critères de conventionnement et des modalités de calcul de la cotisation. Il était animé par une des salariées ainsi que deux participant.e.s au collectif. Des interventions extérieures ont été mise en place, notamment pour nourrir le cycle de formation qui a précédé les temps de prises de décisions. Après la fin de son mandat, cet organe a été **remplacé par un CLA-transitoire** regroupant des membres du CLA et du copil. Son but est de pouvoir statuer sur les débats laissés en suspens par le CLA dans l'attente du lancement d'un nouvel organe décisionnel en automne 2025.

Au printemps 2024, des **groupes locaux à Pont-de-Barret et à Bourdeaux** se sont montées pour faciliter la mobilisation des habitant.e.s sur d'autres communes que Dieulefit (voir partie III. II. C).

Enfin **les cotisant.e.s** ne sont pas des participant.e.s au collectif dans le sens où leur enrôlement dans l'expérimentation ne les conduit pas nécessairement à prendre part, de manière plus ou moins active, dans la vie du collectif ; en août 2025 par exemple, le collectif dénombre 57 participant.e.s – la

participation allant de membre du copil ou d'un GLL à disponible pour donner un coup de main ponctuel – contre un peu plus de 180 personnes qui reçoivent une allocation au sein de leur foyer. Les cotisant.e.s (mangeur.euse.s et producteur.rice.s) sont convié.e.s à l'assemblée générale des cotisant.e.s, qui se tiendra à la fin du mois de septembre 2025.

La frise ci-dessous rappelle à quel moment dans la vie du collectif les différentes instances ont été mises en place. Cela permet également de situer l'arrivée des participant.e.s dans la trajectoire du collectif. Par exemple, les membres du CLA ont intégré le collectif au lancement de cet organe (avril 2024) tandis que les membres du copil sont, pour une grande majorité, des personnes investies au sein du collectif depuis le marché du lavoir.



*Expérimentations et organisation du collectif : une approche chronologique. Autoproduction, 2025.*

# Méthodologie

## Collecte de données

Les méthodologies utilisées s'inspirent de la socio-anthropologie. La collecte du matériau d'enquête repose sur une immersion au sein du collectif et sur la réalisation de 21 d'entretiens semi-directifs.

### *Immersion sur le terrain et participation observante*

#### ***Une immersion plurielle***

Les matériaux collectés sont le résultat d'une immersion de cinq mois et demi sur le terrain d'étude (de mars à mi-août 2025).

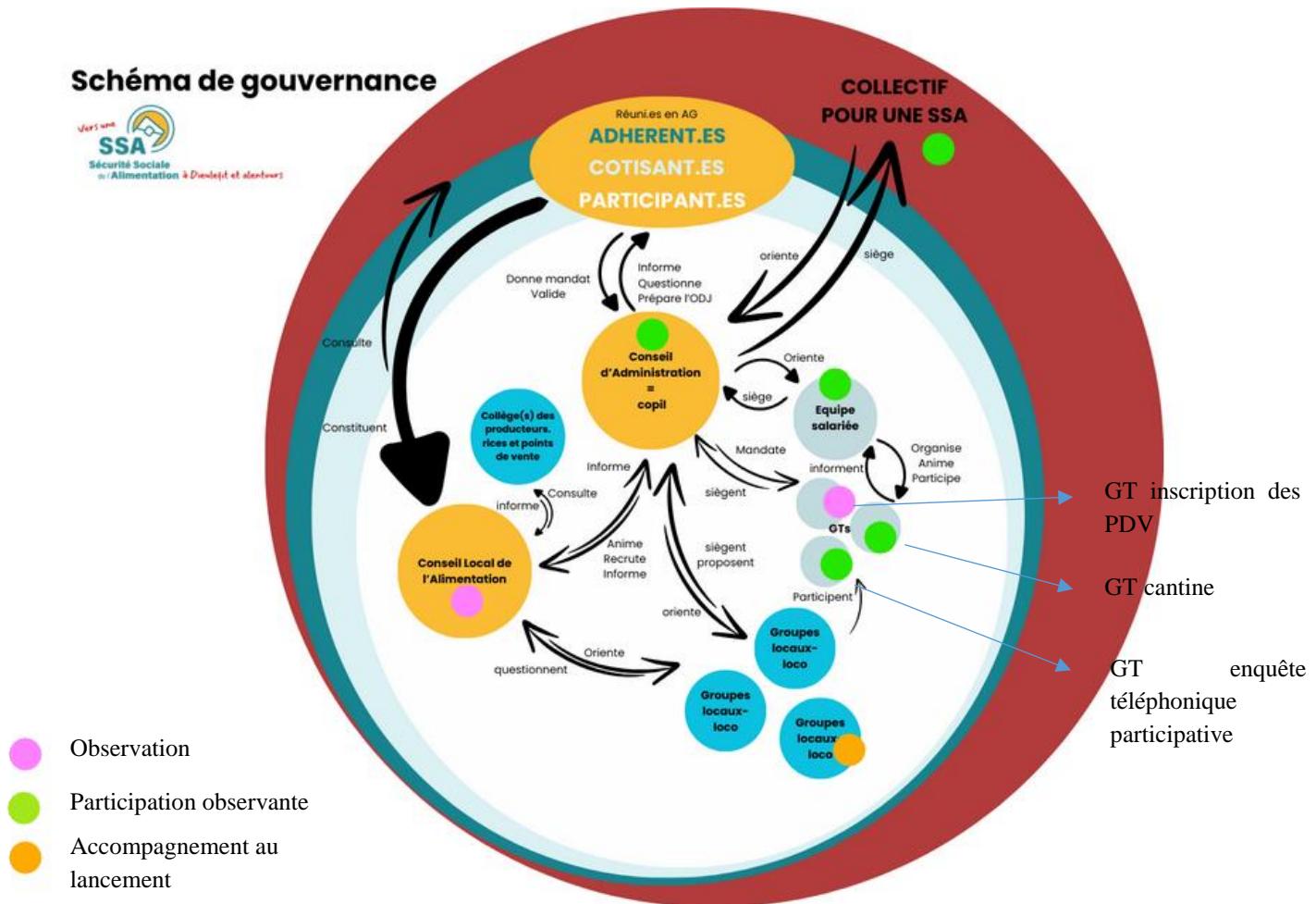
Cette immersion sur le terrain d'étude s'est jouée à plusieurs niveaux. D'abord, mon emménagement sur la commune de Dieulefit m'a donné des clefs de lecture pour comprendre le territoire ses caractéristiques géographiques, son paysage agri-alimentaire ou encore ses prédispositions aux changements. De plus, mon stage étant co-encadré par l'Inrae et le collectif, j'ai rejoint le collectif en mars avec le statut de stagiaire. Comme les autres salarié.e.s, j'ai rejoint le copil dès mon arrivée dans la structure. Enfin, depuis le mois de mai, je suis cotisante à Notre Caisse Alim'.

#### ***Une immersion progressive : de l'observation à la participation observante***

Durant le premier mois sur le terrain, la collecte de données s'est basée essentiellement sur des séances d'observation (voir [Annexe 5, Suivi du travail de collecte de matériau](#)). Le mois de mars étant celui du lancement de la caisse, j'ai eu de nombreuses opportunités pour observer la vie et le fonctionnement du collectif et de l'expérimentation NCA. J'ai ainsi assisté à des réunions publiques de présentation de l'initiative, à des séances d'inscription de cotisant.e.s ou de PDV, à des temps de réunion du copil ou du CLA. Ce premier mois d'enquête a permis de mettre en évidence des thématiques à aborder lors des entretiens semi-directifs.

Au fil des semaines, ma posture d'observatrice s'est transformée en participation observante – une approche valorisée par le cadre de recherche-action dans lequel s'inscrit ce travail. J'ai ainsi pris part de manière plus active à la vie du collectif tout en tentant de conserver un regard réflexif, sur les actions et les interactions auxquelles la participation au collectif me confronte, notamment au travers la rédaction de mon carnet de terrain à chaud après chaque temps d'immersion.

Aussi ma participation au collectif a pris plusieurs formes, que je résume dans le schéma ci-dessous. J'ai également participé à des temps tels que des séances de tractage qui m'ont permis non seulement d'observer la manière dont les membres parlent du collectif et de NCA mais aussi d'observer la réception par les habitant.e.s du territoire et leur perception des actions déjà menées par le collectif (marché trois prix...).



*Immersion au sein du collectif. Ressource du collectif, annotations Lucie Elzière*

## *Réalisation d'entretiens semi-directifs*

De mi-avril à mi-juin, 21 entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de quatre publics différents (voir [Annexe 6, Suivi des entretiens](#)) :

- 7 membres du CLA : Situer l’expérience vécue au sein du CLA dans la trajectoire de mobilisation des enquêté.e.s. Retour sur des controverses marquantes qui ont traversé le CLA ainsi que sur les apprentissages qu’iels retirent de cette période. Partage de leur regard sur la SSA, en revenant sur ses trois piliers (universalité, financement par la cotisation, gouvernance démocratique). (Voir [Annexe 7 : Guide d’entretien à destination des membres du CLA](#))
  - 5 membres du copil : Retracer le parcours de mobilisation. Interroger les aspirations du collectif et les stratégies mises en œuvre pour les atteindre.
  - 2 membres de la CCDB : Discuter de leurs perceptions de l’initiative et de sa dimension expérimentale et interroger les freins à un partenariat CCDB-collectif.

- 6 producteur.rice.s, conventionné.e.s ou non : Saisir les facteurs d'enrôlement et de résistances à l'expérimentation des marchés trois prix ou de NCA.
- Une ancienne cliente du marché du lavoir : comprendre les représentations du marché du lavoir et de sa mise en pause.

Pour les différents publics, j'ai demandé aux personnes de revenir sur les impacts qu'elles identifient de l'action du collectif mais aussi sur ce qu'elles projettent pour l'avenir et ce qu'elles estimeraient être un critère de réussite de l'expérimentation.

Pour les membres du CLA et du copil, l'échantillonnage a été réalisé en prenant en compte plusieurs variables : l'âge, la date d'arrivée sur le territoire, la catégorie socio-professionnelle, la commune de résidence et, pour les membres du copil, la date d'intégration du collectif.

A l'exception de quatre entretiens, tous les entretiens ont été retranscrits dont 10 manuellement et 7 ont été retranscrits à l'aide de *whisper via* la plateforme Sygade.

### *Lancement d'une enquête participative auprès des cotisant.e.s*

En mai, un GT « enquête participative téléphonique » s'est constitué pour réaliser des appels auprès de cotisant.e.s tiré.e.s au sort et récolter leurs retours d'expérience. Ce GT est composé d'une membre du copil, d'un membre du CLA et CLA-transitoire, d'un participant au collectif et de moi-même.

Le guide d'entretien, qui porte essentiellement sur l'impact de NCA sur les pratiques d'approvisionnement et de consommation des cotisant.e.s est disponible en annexe ([Annexe 8, Guide d'entretien Cotisant.e.s](#)). A l'heure actuelle, 13 entretiens ont été réalisés dans ce cadre ; une partie de ce matériau est utilisée dans ce travail. En parallèle, un travail d'analyse et de synthétisation est en cours avec les membres du GT actuellement.

### *Ressources du collectif*

Les ressources construites par ou pour le collectif sont également un matériau d'enquête. Ce travail de recherche a été nourri à la fois par des ressources internes (compte-rendus du CLA, ...) et des outils de communication (podcasts, synthèse chiffrée de NCA, demande de subventions, affiches ...).

Pour m'imprégner des caractéristiques territoriales et de l'origine du collectif, j'ai également eu accès au rapport rédigé par Noé Guiraud dans le cadre du programme POPSU Territoires Dieulefit 2021-2022 « Une alimentation en quête d'autonomie. Récit d'une petite ville rurale qui s'écoute à l'échelle du territoire ». Le mémoire de Gil Kent rédigé à l'issu de son stage (mars à septembre 2024) donne un aperçu sous forme de point d'étape du collectif et de ses interrogations un an avant le lancement de NCA. L'auteur y creuse notamment des questions liées à la gouvernance.

# Résultats

## III. I. Se raconter : créer une histoire commune pour fixer le cap

Au lancement de l'initiative, le collectif ne représente qu'un nombre très restreint de personnes. Comment convaincre ? Comment mobiliser de nouveaux membres ?

Cette première partie étudie les représentations des membres du collectif du système agri-alimentaire local ainsi que le sens que ces personnes donnent aux actions qu'ils mènent sur le territoire. Ainsi, en analysant les ressources produites par le collectif et en les confrontant avec des entretiens menés auprès de personnes proches de l'initiative depuis ses débuts, nous tentons d'identifier les « régimes de justifications » (Boltanski & Thévenot, 1991 in : Le Bel & Houdart, 2022) utilisés par le collectif. En d'autres termes, il s'agit de relever quels sont les « arguments ou normes cognitives [qui] sont mobilisés par des acteurs pour que leurs aspirations et stratégies soient considérées comme justes à leurs yeux » (Le Bel & Houdart, 2022, p.17) – et aux yeux des habitant.e.s dont le collectif recherche l'adhésion.

### III. I. a) « Prendre en compte l'existant » : perceptions des avantages et contraintes du territoire pour mettre en place une expérimentation de démocratie alimentaire

Lorsqu'ils se rencontrent durant l'été 2021, les quatre premiers membres se retrouvent autour de la notion de résilience alimentaire, qui peut être définie comme la « la capacité du système alimentaire à assurer ses fonctions en dépit de chocs et de perturbations » (Alarcon et al., 2024). Iels découvrent alors leur intérêt commun pour la SSA, un projet politique dont iels ont entendu parler par le biais de la conférence gesticulée de Mathieu Dalmais (2019)<sup>5</sup> pour les un.e.s, ou par les travaux de Bernard Friot<sup>6</sup> pour les autres.

Au-delà de cette appétence commune pour la SSA, ils et elles partagent une même volonté d'agir sur le territoire. Aussi, les membres envisagent les formes que pourraient prendre une expérimentation inspirée de la SSA. Dès l'automne 2021, iels lancent le marché du lavoir à Dieulefit. Néanmoins, et malgré leur envie commune de faire vivre l'idée de SSA, les quatre membres désirent que le projet ne soit pas un idéal *ex nihilo* ; un travail de connaissance du territoire et de ses ressources leur semble

---

<sup>5</sup> Dalmais, 2019. *De la fourche à la fourchette... Non l'inverse !* Disponible en suivant le lien : <https://conferences-gesticulees.net/conferences/de-fourche-a-fourchette-non-linverse/> Consulté le 13/08/2025

<sup>6</sup> Économiste et sociologue dont les travaux ont mené à la théorisation du « salaire à la qualification personnelle », plus souvent connu sous le nom de « salaire à vie ». Il médiatise l'idée de SSA pour la première fois en 2018, dans l'émission *Vraiment politique* « La Finance a-t-elle pris le pouvoir ? » du Média, disponible : [https://www.youtube.com/watch?v=Fa49p\\_oTh7o](https://www.youtube.com/watch?v=Fa49p_oTh7o). Consulté le 13/08/2025.

donc nécessaire pour modeler l'expérimentation en fonction des spécificités et des contraintes du territoire.

Une membre du collectif interrogée sur les débuts du collectif résume ainsi cet état d'esprit :

*« Parce que tu arrives sur un territoire [...] et il s'agit pas d'arriver en sauveur en disant « on va faire ça, on va faire ça, ça va révolutionner tout » sans prendre soin de ce qui existe avant nous.*

*Sans dire qu'on va tout construire ensemble, au moins avoir l'égard de se dire... »* (B., copil)

### *Définir son territoire : l'appui d'un travail de recherche participatif dans le cadre du dispositif Popsu*

Poser la question de la *résilience alimentaire* nécessite de délimiter les contours du territoire d'action et d'identifier ses caractéristiques. Cette première étape est d'autant plus importante que ses quatre premiers membres se sont installés à Dieulefit entre 2015 et 2020, soit peu de temps avant le lancement de l'expérimentation – quand bien même certain.e.s aient des attaches au territoire. Pour se faire, le collectif naissant bénéficie d'un travail en cours de réalisation par le géographe Noé Guiraud dans le cadre d'un projet de recherche participative cofinancé par POPSU Territoire via l'appel à projet « Petites villes et campagnes au cœur d'un nouveau récit territorial » et par l'Ecole Urbaine de Lyon.

L'objectif de ce travail est double. D'un côté, il s'agit de mettre en évidence les atouts et les contraintes du territoire pour développer sa résilience alimentaire. Pour cela, le collectif doit délimiter son territoire d'action : du fait des proximités initiales entre le collectif, la commune de Dieulefit et l'inter-communalités (dans le cadre de son PAT), le territoire d'action du collectif semble correspondre à celui de la CCDB ; pour autant les membres du collectif insistent sur son caractère mouvant. En effet, puisqu'il s'appuie sur les bassins de consommation des membres du collectif, amenés à évoluer au gré des installations agricoles, de l'ouverture ou de la fermeture de certains points de vente, le territoire ne peut être considéré comme une entité figée.

D'un autre côté, cette recherche-action accompagne le lancement du collectif et de ses marchés trois prix en participant à la mise en récit du territoire autour des enjeux de solidarité et d'alimentation. Une série de podcasts est alors réalisée en partenariat avec la radio locale RadioLà. Dans l'épisode « Une bonne alimentation pour tous, de l'idée à l'action » on entend à la fois des participant.e.s au collectif, qui parle de leur volonté de « se réunir et de refaire société autour du fait de s'alimenter » pour lutter contre des formes d'« alimentation à deux vitesses » (podcast « Une bonne alimentation pour tous, de l'idée à l'action », *Plat de Résistances*, oct. 2023), ainsi que des consommateur.rice.s qui font part de l'impact de cette initiative sur leurs pratiques de consommation.

## *Identification d'un terreau fertile pour la « résilience alimentaire »*

Lorsque j’interroge les membres du collectif sur le territoire où ils agissent, ceux-ci mettent en avant plusieurs éléments qui à leurs yeux témoignent de la pertinence de développer une initiative de démocratie alimentaire sur le territoire. En faisant référence au travail de Noé Guiraud, les membres soulignent néanmoins que le territoire possède d’ores et déjà des ressources qui augmentent son potentiel résilient sur le plan alimentaire.

*« Alors, sur le territoire de la communauté de communes de Dieulefit-Bourdeaux, écoute, la spécificité ... je trouve que c'était vachement intéressant l'étude de Noé qui montrait qu'en fait on est un territoire qui pourrait être complètement résilient : les terres agricoles, et les cultures et les productions, on ne les a pas du tout, mais on pourrait l'être, en fait. » (N., copil)*

Dans de nombreux entretiens, les personnes interrogées partagent qu’elles perçoivent que leur territoire présente une forte densité d’agriculteur.rice.s en agriculture biologique et/ou paysanne. De fait, le pourcentage de surface agricole utile en agriculture biologique est bien plus élevé que la moyenne nationale (environ 51 % de la SAU de la CCDB, soit 58% des exploitations agricoles, contre 10% de la SAU en France<sup>7</sup>). Sur le territoire de la CCDB, ce chiffre est en augmentation depuis 2015, témoignant d’un certain dynamisme de l’agriculture biologique (voir *Annexe 2, Evolution des fermes et des surfaces bio ou en conversion*).

L’organisation en réseaux de ces agriculteur.rice.s, notamment pour la commercialisation, est perçue comme un atout. En effet, la présence de plusieurs magasins de producteur.rice.s ou de marchés de plein vent semble faciliter l’accessibilité de cette production. Elle témoigne également d’une habitude de proximité entre consommateur.rice.s et producteur.rice.s et de l’existence de débouchées importantes pour les agriculteur.rice.s alternatif.ve.s. Un des agriculteurs interrogés partage à ce sujet que son installation dans un « département moins bio, moins convaincu, aurait été plus compliquée » (M., producteur conventionné). Selon le diagnostic agricole et alimentaire réalisé en 2022 dans le cadre de son PAT, la CCDB a identifié que « presque 50% des fermes du territoire commercialisent en circuit court ».

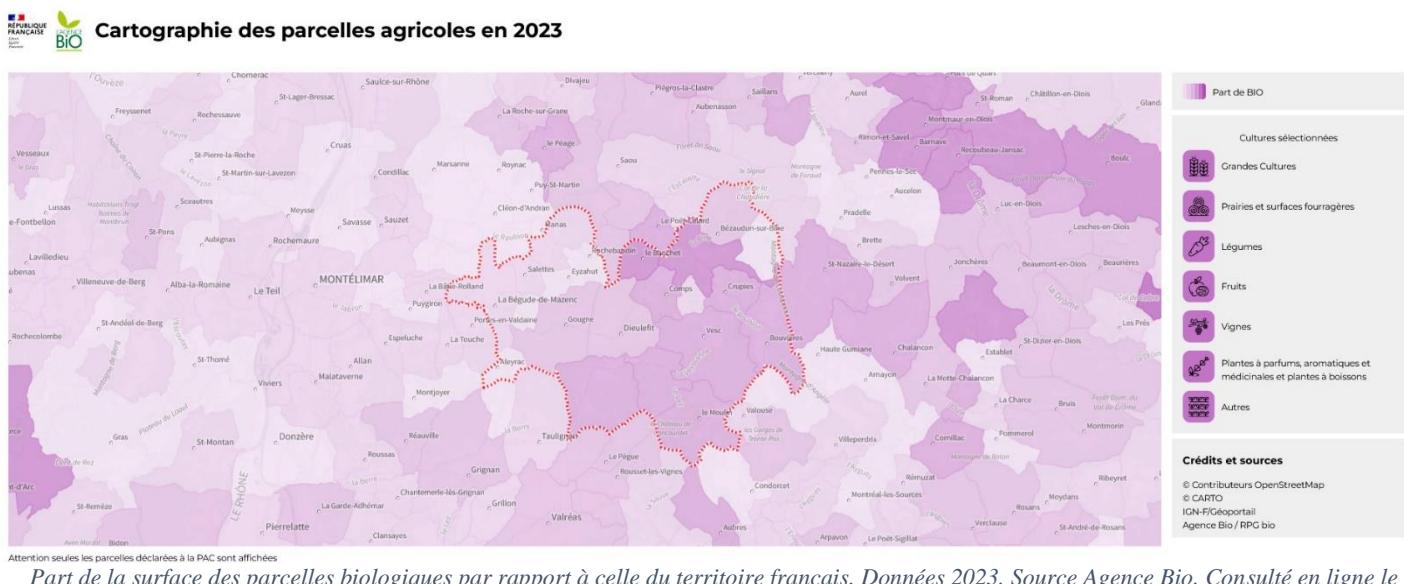
Les participant.e.s du collectif perçoivent tout de même que cette offre alternative n’est accessible qu’à une frange particulière de la population. D’ailleurs, au sein de l’échantillon de 237 personnes utilisé pour réaliser le diagnostic agricole et alimentaire de la CCDB, « 121 personnes ont mis en avant le souhait de prendre l’habitude de consommer plus de produits locaux et 83 souhaitent consommer plus de produits biologiques. » (CCDB, 2022, p.22). Il est à ce titre intéressant de noter que si les participant.e.s du collectif partagent cette vision du territoire *riche en agriculture alternative*, c’est

<sup>7</sup> Agence bio 2024. <https://www.agencebio.org/découvrir-le-bio/le-bio-enquelques-chiffres/> Consulté le 31 juillet 2025.

qu'ils et elles appartiennent eux-mêmes, pour une partie au moins, à cette catégorie de la population aux capitaux économiques ou culturels assez élevés pour accéder à cette production.

« *On est quand même à un territoire particulier : il y a déjà quand même le bio qui est super présent. Donc, quand même, on est super privilégiés. Quand on va sur les marchés, il y a beaucoup de producteurs, il y a très peu de revendeurs. [...] Maintenant, le truc, c'est que ça ne soit pas ouvert à la petite classe qui a déjà droit, quoi. Ou qui est déjà sensibilisée à ça. [...] Parce que moi, je vois quand j'ai des amis qui viennent d'autres régions, ils disent non, mais là, vous ne vous rendez pas compte parce que vous avez de la chance, quoi, tout ce que vous avez.* » (Q., CLA)

La perception du territoire *riche en agriculture alternative* traduit également une implantation du collectif du côté est de la CCDB. En effet, du fait de sa topographie de petites et moyennes montagnes, notamment à l'est de la CCDB, le territoire fait partie des aires rurales françaises qui sont restées, au moins dans un premier temps, en marge de la modernisation agricole de l'après-guerre, avant de se spécialiser dans l'élevage et le pastoralisme (Eychenne, 2014). Cependant, alors qu'à l'est de la CCDB l'élevage extensif est resté dominant, côté plaine de la Valdaine la proportion d'agriculture conventionnelle et de grandes cultures est bien supérieure.



L'agriculture locale subit toutefois une forte pression foncière du fait de l'extension du parc immobilier et de la dispersion de l'habitat. Pour certains agriculteurs rencontrés lors de l'étude, cette problématique apparaît comme le principal défi auquel doit faire face la filière agri-alimentaire locale. Ce levier avait d'ailleurs été identifié par des membres du collectif à ses débuts : accompagné.e.s par Terre-de-Liens et la CCDB, quelques membres s'étaient formé.e.s pour réaliser un diagnostic foncier sur le territoire. Cependant le projet a été abandonné et les membres semblent s'être majoritairement désinvestis du collectif.

Si les ressources agricoles présentes sur le territoire représentent un atout pour sa résilience alimentaire, elles sont également enrichies par les ressources humaines et organisationnelles. La CCDB est en effet un territoire défini comme maillé d'un important tissu associatif, ce qui participe en un cercle vertueux d'attraction de projets alternatifs. Il peut ainsi être défini comme un espace rural « haut-lieu de pratiques alternatives » (Tommasi, 2018 in : Pradels et al., 2022) :

*« Dieulefit attire les gens qui ont des projets d'un autre monde, parce ben ils voient que c'est possible. Et donc il y en a de plus en plus et enfin, ça fait un effet vertueux quoi, donc c'est super. Ouais, j'ai vraiment ce sentiment d'un espace où un autre monde est possible quoi. Donc c'est cool après du coup l'horizon est un peu bouché, tout le monde est déjà hyper engagé et full sur ses engagements bénévoles »* (D., CLA)

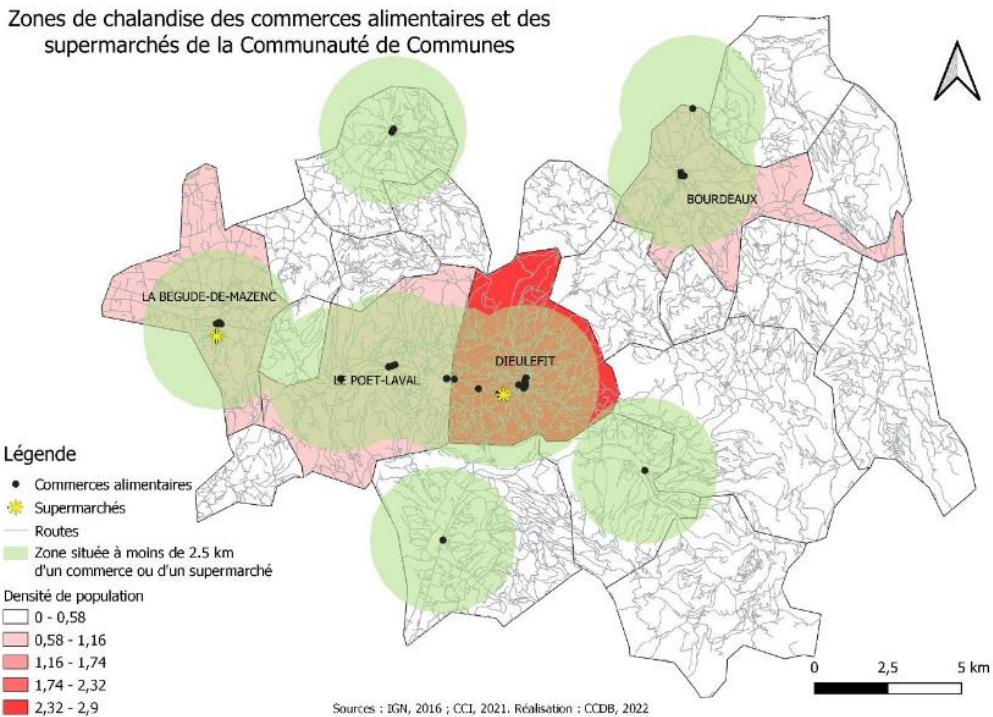
Enfin, dans plusieurs entretiens ou discussions informelles, le proverbe « A Dieulefit nul n'est étranger » est utilisé pour décrire l'identité du territoire, marquée par la résistance et la solidarité.

*« Socialement c'est tout à fait intéressant de faire participer ceux qui ont le plus de moyens pour que ceux qui en ont moins puissent accéder à une alimentation de qualité. Donc sur le plan du principe on peut être que favorable à ce genre de démarche. Après ça repose beaucoup sur l'initiative des personnes ; c'est vrai que Dieulefit est une ville de tradition de solidarité importante donc c'est pas surprenant que ça se passe ici aussi [...] La SSA est un peu le fruit de cette richesse aussi »* (T., en fonction à la CCDB)

### *La nécessité de transformer la géographie alimentaire*

Comme le souligne le diagnostic agricole et alimentaire, la CCDB est un territoire où malgré l'importance et la diversité des productions agricoles, un grand nombre d'habitant.e.s partagent un sentiment d'insatisfaction alimentaire. Si la barrière économique est la plus unanimement mise en avant par les personnes interrogées, ces dernières soulignent également l'absence de produits locaux dans leurs lieux d'achats habituels ou encore le peu de points de vente facilement accessibles (CCDB, 2022, p.22).

Aussi, bien qu'au lancement de l'initiative, les membres du collectif expriment une volonté explicite de *faire avec l'existant*, ils identifient aussi que leur territoire présente des lacunes en termes de géographie alimentaire. Les obstacles à l'accessibilité des produits issus de l'agriculture locale sont en effet d'ordre économiques mais aussi physiques puisque le territoire est composé de « déserts alimentaires » au sens de « quartier sans aucun commerce alimentaire » (Muller et al., 2021).



*Diagnostic agricole et alimentaire, CCDB, 2022.*

Cette irrégularité de l'offre alimentaire, marquée par une concentration des commerces alimentaires autour des communes les plus densément peuplées du territoire, est aussi observable à l'échelle des communes. Ainsi, lorsqu'en 2021, les quatre membres à l'initiative du collectif réfléchissent au lancement d'un marché à prix différenciés, ils prennent conscience que le quartier situé à la sortie de Dieulefit, route de Nyons, ne possède aucun commerce alimentaire. Plutôt que de rejoindre le marché hebdomadaire du vendredi matin, le collectif décide alors de s'installer dans ce quartier qui présente à leurs yeux plusieurs avantages : du côté des infrastructures, un lavoir abandonné offre la possibilité de se réapproprier cet ancien lieu de vie et de bénéficier d'un espace public couvert pour installer les stands. Du côté social, le quartier est mixte : sa proximité avec les HLM (Habitation à Loyer Modéré) des Reymonds, Ecoravie (habitat écologique, coopératif et intergénérationnel) et un quartier pavillonnaire, semble être un atout pour lancer un projet de solidarité. Le marché du lavoir est donc lancé en septembre 2021.

*« Et ça c'est un truc qui me parle en fait, pour moi c'est vraiment important : C'est quoi l'environnement ? [...] je trouvais que le lavoir c'était une bonne idée. D'un point de vue symbolique parce qu'autrefois les gens faisaient leur linge, et d'un point de vue matériel, c'est des lieux couverts et qui ne servent plus à rien et qui sont publics. [...] Et qui en plus était dans un lieu géographiquement qui était bien à Dieulefit, parce que les HLM étaient pas loin, un peu en sortie de Dieulefit, il y avait aussi pas mal de jeunes qui s'installaient, de parents avec enfants qui s'installaient là-bas enfin... Y avait rien là-bas, du coup je trouve que ça cochaït un peu toutes les cases » (F., producteur conventionné)*

Cet arbitrage entre *faire avec l'existant* et créer de nouveaux espaces n'a pas été sans faire discussion en dehors du collectif. Dans un entretien, un producteur non conventionné me fait part de son incompréhension : puisque le marché hebdomadaire de Dieulefit du vendredi matin se vide petit à petit de ses producteur.rice.s, remplacé.e.s par des revendeur.se.s, pourquoi ne pas tenter de défendre et faire vivre l'existant ? Attaché à ces lieux de socialité et à l'importance d'y trouver des producteur.rice.s alternatif.ve.s, il partage alors : « *ce qui m'a fait le plus mal, c'est que ce [le marché du laver] n'était pas sur le marché* » (V., producteur non conventionné)

### III. I. b) De la nécessité de l'expérimentation : guérir son « sentiment d'impuissance politique » par le *faire* à l'échelle locale

Pour les premiers membres du collectif, la taille du territoire ainsi que son caractère rural, qui permettent de tisser des liens entre expérimentateur.rice.s, sont des atouts pour mener des actions dont les résultats peuvent être facilement observables.

« *ça nous paraissait être un territoire qui était pas trop grand mais aussi avec un terreau fertile pour pouvoir avoir des initiatives citoyennes qui aient un impact sur le territoire [...] c'est dire ben en fait y a plein de trucs sur lesquels on est dépossédés de nos moyens d'actions [...] il y avait l'idée de se dire, il y a des possibilités pour que des citoyens sur une petite échelle puissent agir concrètement et créer des mécanismes, ou des leviers qui aient un réel impact sur la vie des gens quoi* » (B, copil)

Cette caractéristique est d'autant plus importante que les initiateur.rice.s du collectif se réunissent non seulement autour de leur intérêt commun pour la SSA mais aussi autour de leur forte volonté d'agir et ce à l'échelle locale. Cette aspiration à l'action s'explique en partie par les statuts de deux des membres à l'initiative du collectif. Du côté de Camille, le mandat d'élue à la municipalité de Dieulefit sur le volet résilience alimentaire traduit une volonté de s'engager pour son territoire et entraîne une attente de résultats de la part des habitant.e.s. De son côté, Mathieu, maraîcher nouvellement installé sur la commune, cherche à créer des débouchés alternatifs pour élargir sa clientèle et ne pas produire seulement pour des publics aisés comme il percevait le faire à Montpellier.

Être dans le faire, dans l'expérimentation locale, répond également à des enjeux stratégiques : si l'ambition du collectif est grande – aller vers un système de cotisation qui se rapproche au plus du financement de la SSA – les membres sont convaincu.e.s qu'ils et elles ne peuvent pas rester dans des discussions purement théoriques. Pour eux, il faut lancer une expérimentation pour mettre au travail la solidarité alimentaire au niveau local – et donc créer des dispositions favorables au lancement d'un système basé sur la cotisation. C'est aussi une manière d'ancrer leurs idées et leurs réflexions dans le *faire* et pouvoir évoluer chemin faisant. Le marché du laver, qui met en place des mécanismes de

solidarité entre mangeur.euse.s et entre producteur.rice.s (une caisse mutualisée permet d'équilibrer les potentiels déficits), est ainsi lancé en septembre 2021.

« *Et en même temps il y avait la volonté je pense de pas être dans du théorique, de pas être dans notre tête pendant trois ans quoi. Le temps que la cotisation... On savait que ça prendrait du temps de monter un système de cotisation. Et donc voilà, je pense que c'était la volonté qu'on est quelque chose d'effectif rapidement qui embarque un peu, aussi bien les gens et puis un peu les producteurs aussi à ce moment-là* » (B., copil).

### *Focus sur les marchés trois prix*

Le système des marchés « trois prix » est une expérimentation lancée par le collectif vers une SSA Dieulefit et alentours de l'automne 2021 à février 2025 pour rendre accessible des produits issus de l'agriculture paysanne locale à des publics variés. Elle était constituée de trois points de vente : le **marché du lavoir** (septembre 2021-décembre 2023), créé à Dieulefit dans un quartier mixte, le **marché de Pont-de-Barret** (juin 2022-février 2025) et le **fournil des comètes** (septembre 2022-février 2025), coopérative d'artisan.e.s boulangèr.e.s installée au Poët-Laval.

Sur chaque point de vente, les client.es **choisissent** de payer **le prix accessible (65%), juste (100%) ou solidaire (125%)**. Après avoir effectué ses achats, la personne prend une bille de couleur (bleue pour le prix *accessible* et rouge pour le prix *solidaire*) à donner au commerçant. Ce choix s'effectue sans justificatif et peut varier en fonction des contraintes personnelles.

Une **caisse mutualisée**, portée par l'association Villages en Transitions (VET), assure l'équilibre entre les différents PDV. Les surplus dits *solidaires* sont collectés au sein de la caisse et peuvent ensuite financer les remises effectuées par les PDV pour les prix *accessibles*.

Sur les marchés de Pont-de-Barret et du lavoir, des bénévoles sont présent.e.s pour présenter l'initiative et expliquer le fonctionnement de la caisse et des mécanismes de solidarité mis en place entre mangeur.euse.s et entre producteur.rice.s.



Visuel du collectif vers une SSA Dieulefit et alentours

L'expérimentation mobilise 16 producteur.rice.s. En 2023, 1679 paniers *solidaires* ou *accessibles* sont vendus sur le marché du laver et sur le marché de Pont-de-Barret.

Si le marché du laver a été si marquant dans le développement du collectif, c'est aussi parce qu'il a été vecteur d'engagement pour de nouveaux.elles participant.e.s. En effet, les marchés trois prix nécessitaient une présence de bénévoles sur place pour accueillir les mangeur.euse.s et leur expliquer le fonctionnement des trois prix. Ce besoin en bénévole permettait à de nouveaux.elles participant.e.s d'intégrer le collectif en ayant une fonction. Le répertoire d'action expérimental apparaît ainsi comme inclusif, dans le sens où par *le faire*, il peut devenir un premier espace de socialisation aux questions et aux pratiques politiques. Cette caractéristique est également présente avec l'expérimentation de NCA ; toutefois, du fait de la gestion de la caisse via une application, une grande partie des tâches à réaliser nécessite des compétences techniques et notamment informatiques.

*« C'est des choses très concrètes et pour l'instant je pense, ça me va bien d'être une petite main parmi plein de petites mains qui donnent des coups de main comme ça. C'est pas que les questions politiques ça ne m'intéresse pas, au contraire, ça m'intéresse énormément mais je me perds vite dans tout... Enfin c'est un projet qui peut être hyper vaste, hyper global avec des idéologies qui peuvent aller très loin et moi je me sens pas la capacité de réfléchir aussi loin et de retransmettre mes idées de manière très construites. Voilà, je pense j'ai pas une culture débatrice, je sais pas si ça se dit mais, de débat politique. Enfin, je me sens vite limitée et vite mal à l'aise et du coup je me suis dit, ça me va bien d'être dans le concret et de faire ça. Ça sert toujours. »* (J., participante)

En bref, l'expérimentation est mobilisatrice aussi parce qu'elle répond à un certain rejet de l'abstraction politique. Cette « offre de participation politique » (Petit, 2017) semble légitimer la participation d'une plus grande variété de profils, comme le résume C. Neveu (2022) : « L'appartenance se fabrique alors par le fait d'être partie prenante par l'usage, la défense et la fabrique de ces espaces ou de ces pratiques, par un « régime du proche » opposé à la figure traditionnelle de l'abstraction comme fondement de la légitimité des citoyens ».

Ce choix de répertoire d'action présente aussi l'avantage de pouvoir s'ajuster aux réalités du terrain et aux retours des expérimentateur.rice.s. Elle possède cependant ses propres contraintes (voir partie III. III.) et suit une planification qui, bien qu'elle présente une certaine souplesse, peut limiter son appropriation par de nouvelles personnes.

*« J'ai l'impression qu'on a beaucoup réfléchi à des choses concrètes dont le copil avait besoin, et la SSA avait besoin, c'était principalement, enfin exclusivement le conventionnement et la cotisation.*

*On a beaucoup potassé ça au détriment peut-être d'autres choses, parce qu'ils leur fallait du concret, parce qu'on a été pris... Moi pour moi, c'est un des principaux reproches que je peux faire à cette année, c'est ce côté tout le temps, de se dire « ah ben on aura pas le temps de faire ça, il faut*

*faire des choix, il faut aller à l'essentiel, il faut vraiment répondre là-dessus parce que ça va être lancé, la version 0 va arriver, puis la version 1, et puis vous vous rendez compte on va plus avoir de financement, donc on aura plus d'animateur... » » (G., CLA)*

Le choix du répertoire expérimental et d'une échelle d'action très locale traduit un sentiment d'impuissance à agir au niveau macro. En parlant de la crise écologique, E. partage par exemple qu'« on se sent responsables et impuissants » ; en contrepoints, elle ajoute « c'est pour ça que les initiatives comme ça, ça nous fait sortir de cette chape de culpabilité, et on se sent moins impuissants » (E., marché du lavoir). En effet, faire collectif autour de l'alimentation et pouvoir observer les résultats de son action (le lancement des marchés trois prix puis de NCA) est une manière de se réapproprier du pouvoir d'agir. A la soirée de lancement de NCA en février 2025 à Dieulefit, Camille a d'ailleurs présenté l'action du collectif comme un « remède à son sentiment d'impuissance politique ».

L'attachement au local, caractéristique du répertoire d'action expérimental, est aussi un attachement à la proximité, au niveau géographique comme relationnel : faire ensemble représente une manière de retisser des liens au sein des bassins de consommation – que ce soit entre mangeur.euse.s et producteur.rice.s ou simplement entre habitant.e.s mobilisé.e.s pour reprendre en main le pouvoir sur les systèmes agri-alimentaires locaux. Cet attachement s'accompagne chez de nombreux.se.s membres du collectif de la recherche d'une certaine forme d'autonomie, notamment par rapport aux institutions publiques.

*« Enfin pour moi en tout cas, c'est important tout ce qu'on peut, les modèles, des initiatives de société, qu'on peut mettre en place nous-même, en local, avec des gens qu'on connaît, avec des paramètres qu'on peut maîtriser, enfin qu'on peut, qu'on connaît, c'est pas une question de maîtrise mais... Voilà, moi je suis vraiment pour une gestion locale, et autonome et voilà ... la solidarité tout ça, enfin comment on se débrouille en fait ? en connaissance de cause, en se regardant dans les yeux, et se faisant confiance. » (D., CLA.)*

Le choix de l'échelle locale, qui permet de reposer sur des liens inter-personnels et de confiance, semble pour les participant.e.s être le plus approprié pour développer cette autonomie. La question du changement d'échelle est d'ailleurs souvent rapportée à la crainte de la perte de contrôle citoyenne sur l'initiative.

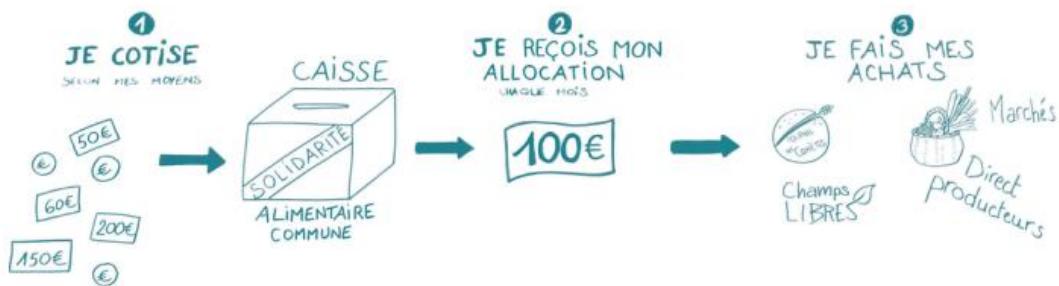
*« Je sais qu'il y a quelque chose qui revient souvent à Dieulefit, c'est le fait que ce changement d'échelle ne se fasse pas sans les citoyens et que même si on changeait d'échelle et qu'on décidait ce que c'était collectivement la SSA, qui soit pas que sur un territoire, que ce ne soit pas l'Etat qui s'empare de ça et que ce soit les citoyens qui restent... Il y a quand même cette volonté-là, que les citoyens restent à la base des décisions. » (B., copil)*

### III. I. c) Des marchés trois prix à NCA : un pas de plus vers la SSA ?

Après deux ans d'expérimentation, le marché du laver est mis en pause (décembre 2023) ; sur le marché de Pont-de-Barret et au Fournil des Comètes, le système des trois prix fonctionne encore jusqu'au lancement de NCA (mars 2025). Cette mise en pause est justifiée par la nécessité de consacrer l'énergie du collectif à la mise en place d'un système de cotisation. Ce travail s'accompagne d'une mise en récit de cette transition visant à renforcer l'imaginaire de la SSA.

*Focus sur le fonctionnement de Notre Caisse Alim'*

## QU'EST-CE QUE NOTRE CAISSE ALIM' AUJOURD'HUI ?



*Livret d'accueil du cotisant, p.5. Collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours, avril 2025. Illustrations Stéphanie Doucet*

En mars 2025, le collectif lance sa nouvelle expérimentation de caisse alimentaire, Notre Caisse Alim'. Tous les mois, les expérimentateur.rice.s contribuent à une caisse mutualisée en fonction de leurs revenus et de leur situation. Cette **cotisation est calculée à partir du revenu fiscal de référence** puis est ajustée en fonction de modulateurs obligatoires (patrimoine, ...) et optionnels (changement de situation, ...) (voir *Annexe 12, Mode de calcul de la cotisation et de l'allocation*). **La caisse est financée à 97% par les cotisations.** Les 3 % restants sont une subvention donnée par la commune de Dieulefit dans le cadre de son action sociale. Elle permet d'avoir un matelas de sécurité qui vise à prévenir les éventuels déficits de la caisse.

**Le mode de calcul de la cotisation ainsi que les critères de conventionnement ont été décidé au sein du CLA** qui s'est réuni du printemps 2024 au printemps 2025. A l'issue du mandat des participant.e.s au CLA, des sujets ont été laissés en suspens comme l'élargissement du conventionnement à des produits non labellisés mais issus de l'agriculture dite paysanne. En attendant le lancement d'un nouvel organe démocratique à l'automne 2025, le copil a donné mandat à un CLA-transitoire regroupant des membres volontaires du CLA et des membres du copil pour trancher sur le conventionnement de certains produits et ainsi élargir l'offre conventionnée.

Ainsi, les **cotisant.e.s versent entre 40 et 200 euros pour recevoir une unité d'allocation de 100 euros**. Celle-ci peut être dépensée auprès de points de vente conventionnés : **les principaux critères de conventionnement sont la labellisation AB ou Nature et Progrès et le périmètre de production et transformation qui doit être inférieur à 80 kilomètres du point d'achat**.

La plupart des produits conventionnés sont des produits alimentaires : depuis peu, les plants et l'alimentation animale sont également conventionnée (voir [Annexe 11, Liste des produits conventionnés](#)).

Les PDV sont adhérents et ce sont les produits qui sont conventionnés. Aussi, dans un même magasin ou sur un même banc de marché, tous les produits ne sont pas forcément conventionnés. Les personnes doivent donc faire deux paniers distincts au moment de procéder au paiement.

Pour les cotisant.e.s qui utilisent un smartphone, une application a été développée en partenariat avec Lokavaluto. Les personnes qui cotisent reçoivent alors leur allocation dans leur portefeuille numérique avec lequel elles peuvent payer leurs achats. Des feuilles de remboursement papier sont également disponibles pour les personnes qui ne souhaitent pas utiliser l'application.

**En juin 2023, 91 foyers (soit 171 personnes) ont rejoint NCA en tant que foyer cotisant.** 40 cotisent moins que l'allocation, 3 reçoivent une allocation égale à leur cotisation et 48 cotisent plus que l'allocation reçue.

### *Le passage vers un « système de cotisation »*

Depuis leur lancement, les marchés à prix différenciés se font connaître et attirent un public de plus en plus large. Au marché du laver par exemple, les mangeur.euse.s qui achètent au prix *accessible* sont de plus en plus nombreux.ses : entre 2022 et 2023, le nombre de paniers accessibles a été multiplié par 2,3 et le nombre de paniers solidaires par 1,6 passant de 236 à 387 paniers solidaires (chiffres du collectif, *Bilan de la caisse mutualisée 2023*). Ce système de solidarité attire également des producteur.rice.s : d'un maraîcher au lancement de l'expérimentation, on compte 16 producteur.rice.s en 2023. En ce sens l'expérimentation est positive puisque la solidarité s'exerce à l'échelle ultra-locale (au sein des marchés) mais aussi territoriale, puisque le surplus dit *solidaire* (c'est-à-dire la somme des montants versés en plus des prix *justes*) des marchés de Pont-de-Barret et du Fournil des Comètes vient équilibrer le déficit du marché du laver. En 2023 par exemple, le déficit du marché du laver (à savoir 2930€ pour l'année) a été en partie comblé par le surplus du Fournil des Comètes (1054€) et du marché de Pont-de-Barret (745€) (chiffres du collectif, *Bilan de la caisse mutualisée 2023*).

Cependant, si ces marchés ont réussi à mettre en mouvement des habitant.e.s autour d'un projet de solidarité alimentaire, leur fonctionnement ne satisfait pas complètement les membres du collectif.

D'un côté, ils souhaitent trouver un modèle économique où le risque ne repose pas exclusivement sur les producteur.rice.s. Or, dans le système des trois prix, si la solidarité ne permet pas l'équilibre de la caisse il n'y a pas de mécanisme pour éviter le déficit des producteur.rice.s, mise à part la fermeture du marché. Avec NCA, la mise en place d'un prélèvement mensuel ainsi que le tirage au sort des cotisant.e.s avec un montant de cotisation inférieur à leur allocation rend l'équilibre beaucoup plus prévisible.

*« Après, la question qu'on peut se poser, c'est, est-ce que c'est logique que le système s'arrête parce qu'il y a un marché qui tire vers le bas ? Je ne sais pas. À ce moment-là, le marché sur lequel ça ne marche pas, celui-là doit s'arrêter. Moi, je dirais ça. Puisqu'en fait, on disait que le but, c'était, à partir du moment où on a trop de prix accessibles, si la caisse est déficitaire, on arrête. Parce que c'est hors de question que ce soit le producteur qui paye. Donc, non, moi, je trouvais que c'était bien. Oui, la solidarité au niveau du territoire comme ça, c'était super, ça, de mutualiser les caisses. »* (O., CLA)

D'un autre côté, pour les membres du collectif la mensualisation de la cotisation (un montant fixe prélevé chaque mois) réaffirme la volonté du collectif de sortir d'une accessibilité alimentaire financée par le don. Pour des membres du collectif, l'aspect volontaire et aléatoire des prix solidaires et accessibles rapprochait le système des trois prix d'un projet de « charité malgré tout, tu vois. C'est-à-dire qu'à partir du moment où c'est volontaire, puis tu décides de prendre ta bille rouge ce jour-là, puis le lendemain, tu ne la prends pas ... » (N., copil).

Enfin, il s'agit de trouver une manière de systématiser la solidarité alimentaire sur le territoire. Les difficultés de gestion liées au modèle des trois prix limitent l'enrôlement de nouveaux points de vente, tels que les magasins de producteur.rice.s locaux. En mettant en place un système de cotisation qui ne nécessite pas de travail supplémentaire côté producteur.rice.s, le collectif espère pouvoir augmenter le nombre de points de vente partie prenante de l'expérimentation et ainsi permettre à un plus grand nombre de personnes de participer. La masse monétaire investie dans le réseau de solidarité alimentaire territoriale pourrait donc être amenée à gonfler.

### *Le poids des mots*

En passant des marchés trois prix à NCA, le vocabulaire employé par le collectif change : on passe des prix *accessibles* et *solidaires* à la *cotisation*. Pour autant, les membres du collectif ne se leurrent pas et expliquent qu'il ne s'agit pas (encore) d'une cotisation telle que défendue par le CPSSA. Dans l'infolettre envoyée aux sympathisant.e.s du collectif en février 2025 on peut lire par exemple : « Si à ce stade expérimental, NCA est principalement financée par des contributions volontaires (et non des cotisations à proprement parler), **notre objectif à terme est bien d'établir un financement par la cotisation sociale** des caisses de Sécurité Sociale de l'Alimentation. ».

L'utilisation du terme de *cotisation* pour parler de contributions volontaires (bien que mensualisées) à la caisse est un abus de langage à visée pédagogique, comme le résume une des membres du copil lors de notre entretien : « ça ne nous permet pas de parler quand même du concept, tu vois. [...] Mais encore maintenant, c'est pas... C'est un stade juste pour expliquer un peu mieux. Mais enfin, ça n'a rien à voir avec de la cotisation prise sur le salaire brut, tu vois, ou la plus-value des ventes prises » (N., copil). C'est aussi une manière de diffuser un système de valeurs et d'affirmer l'ambition politique de sortie de l'économie du don.

*« Je pense que le don, c'est volontaire. Alors il y a ce côté qui est très très valorisé du fait que, bon, ça fait appel à notre liberté. Et la liberté, en régime capitaliste, c'est la valeur fourvoyée mais absolue, alors que la cotisation, elle vient d'une autre valeur qui est l'égalité et l'équité. [...] Donc la cotisation est beaucoup plus forte que le don, parce qu'elle crée un système de solidarité, et un système de solidarité obligatoire, en fait. Où c'est pas au bon vouloir de chacun, c'est pas la petite pièce que tu donnes ou pas au mendiant dans la rue, et que là, tu choisis à quel montant tu donnes ou à quelle association tu donnes et combien. Et pour déduire tes impôts, non, non, la cotisation, c'est institutionnalisé, tout le monde y passe, tous ceux qui peuvent en tout cas, et ça met en place un changement de perspective au niveau social. (P., copil)*

A travers la mobilisation d'un vocabulaire commun et des normes et représentations qu'il véhicule, le collectif se crée une culture commune qui peut paraître lourde à assimiler pour des personnes qui en sont extérieures. Lors de l'enquête téléphonique participative menée auprès de cotisant.e, une des personnes interrogées nous partage qu'elle trouve l'utilisation du vocabulaire (cotisation, allocation...) lourde et trop « technique ». Lourd de sens, le vocabulaire utilisé par les membres du collectif peut représenter un poids pour les personnes qui intègrent l'initiative et nécessite un certain travail d'appropriation.

### III. II. Des transformations nécessaires à la construction de l'initiative : transformer les liens humains pour transformer le territoire

A l'instar de la difficulté à s'approprier le vocabulaire du collectif et les représentations qu'il véhicule, l'expérimentation est confrontée à des obstacles qui limitent son développement. Des transformations semblent donc nécessaires pour favoriser l'appropriabilité de l'initiative et la diffusion de l'imaginaire social qu'elle sous-tend.

Cette partie revient sur les transformations, majoritairement idéelles et organisationnelles, qui accompagnent le développement du collectif.

#### III. II. a) Rassembler autour d'un récit territorial : le marché trois prix et la solidarité alimentaire territoriale

Le passage vers le système de cotisation s'accompagne d'une mise en récit territorial visant à encourager de nouvelles personnes à intégrer l'expérimentation. Dans ce travail de narration, que Jonathan Peuch résume comme « la constitution d'une identité normative encourageant et valorisant les pratiques alternatives, souvent à l'initiative de néo-ruraux récemment installés dans la région, a permis de réduire la dissonance qu'elles entretiennent avec les normes sociales traditionnelles en les articulant autour d'une narration » (Peuch, 2022, p. 203), les membres du collectif proposent une hybridation entre l'expérience des marchés trois prix, l'identité du territoire et l'imaginaire de la sécurité sociale pour créer un récit territorial original qui valorisent les pratiques de solidarité alimentaire.

Cette hybridation entre l'identité territoriale – marquée par les traditions d'accueil et de résistance – et l'imaginaire de la sécurité sociale convoqué par le collectif s'illustre par exemple dans le choix du logo de NCA qui mêle un brin de lavandin – production culturellement associée au territoire – avec le visuel du CPSSA (Voir [Annexe 9, Logo de NCA](#)).

##### *Le rôle du marché du laver dans la stratégie narrative du collectif*

Dans cette narration territoriale, l'expérience des marchés trois prix et en particulier du marché du laver joue un rôle central. Elle incarne la mise en pratique de cette identité territoriale hybride marquée par les valeurs de solidarité. Par exemple durant les permanences tenues devant les points de vente pour faire connaître NCA, mentionner le marché du laver était un moyen efficace pour faire comprendre l'essence du projet et la solidarité alimentaire territoriale que le collectif tente de mettre en œuvre.

« Ça [le marché du laver] a amené une identité forte et un ancrage sur le territoire de l'initiative. »  
(P., copil)

L'influence du marché du laver sur le travail de mise en récit du collectif est beaucoup plus forte que celle des deux autres marchés trois prix (Fournil des comètes, marché de Pont-de-Barret). Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette différence de traitement. Tout d'abord, le marché du laver a été le premier à être mis en place avant d'essaimer ; son mode de fonctionnement a donc pu apparaître comme plus novateur que lorsqu'il a été implanté au marché de Pont-de-Barret ou au Fournil des comètes. De plus, la revitalisation d'un ancien lieu de sociabilité (un laver) est porteur d'un imaginaire autour des solidarités communautaires. La création de ce nouvel espace traduit également une capacité d'action sur le territoire importante. Enfin, le marché du laver a connu une médiatisation certaine (Reporterre, 2022 ; L'Humanité, 2022 ; Esprit d'Initiatives, France Inter, 2023 ; Sud-Ouest, 2024) lorsque les deux autres marchés n'ont connu un retentissement que très local.

Le récit territorial développé s'appuie aussi sur l'impact de la solidarité alimentaire territoriale sur les participant.e.s. Ainsi, que ce soit dans les ressources produites par le collectif, lors des réunions publiques ou dans les articles publiés par des médias, on assiste à une personnalisation de la solidarité. L'accent est mis sur les trajectoires de quelques personnes, sur leurs motivations à s'engager et sur l'impact de l'expérimentation sur leurs pratiques de consommation.

Ainsi, si les marchés *trois prix* ont représenté un intérêt en soi en rendant plus accessibles certains produits locaux, ils ont aussi été un moyen de participer à une mise en récit territorial qui a favorisé la mobilisation de nouvelles personnes.

### *Impact des marchés trois prix dans les processus d'enrôlement de nouveaux.elles participant.e.s*

L'expérience du marché du laver et sa mise en pratique de la solidarité alimentaire représentent un élément fondamental dans les trajectoires d'engagement d'un grand nombre de participant.e.s, que ce soit en tant que membres du CLA ou cotisant.e.s à NCA. Mais derrière cet attachement commun aux valeurs de solidarité, les participant.e.s qui rejoignent le collectif ont des motivations diverses. Celles-ci témoignent de la diversité de représentations de la solidarité que le récit territorial autour du marché du laver peut sous-tendre.

Pour certain.e.s des participant.e.s interrogé.e.s, la solidarité alimentaire promue par les marchés trois prix et par NCA est un acte d'engagement individuel visant à soutenir des personnes perçues comme en difficulté. En ce sens, la solidarité se joue à la fois entre mangeur.se.s et entre mangeur.se.s et producteur.rice.s. Cette solidarité, qualifiée de « philanthropique » (Dubreuil, 2019) peut être augmentée du fait du choix de l'échelle d'action : sur un petit territoire où les liens inter-personnels

entre les participant.e.s est facilitée, la dimension « compassionnelle » de la solidarité (Dubreu, 2019) peut être augmentée.

*« J'aime l'idée de partager, j'aime l'idée de la solidarité. Moi j'ai eu la chance d'avoir un bon métier, d'avoir une retraite confortable, et je me dis ben c'est très bien si on peut en faire profiter, j'aime pas le mot profiter, mais disons mettre ça à disposition d'une communauté, voilà. J'aime bien l'idée du commun [...] aujourd'hui je me sens bien là-dedans, je me sens bien dans cette direction-là et j'essaie de faire ma part. (H., CLA)*

Pour Malka Dubreu (2019), ce type de solidarité s'est développé en contrepoint de la montée du néolibéralisme, là où l'État s'est désengagé de ses fonctions. Conscient.e.s du retrait des pouvoirs publics de certains champs d'action, tels que l'accès digne à l'alimentation, des participant.e.s du collectif sont attiré.e.s par la dimension citoyenne de l'initiative. La solidarité à laquelle ils aspirent s'organisent en effet à l'échelle locale, en nourrissant des liens inter-personnels et de confiance entre habitant.e.s. L'autonomie est ainsi une valeur associée à la solidarité dans le récit territorial tel qu'ils se l'approprient.

*« Je trouvais ça intéressant qu'il y ait ça qui soit proposé sur le marché et qu'il y a des volontaires, des bénévoles, qui a tous les marchés étaient là pour en parler, pour nous dire pourquoi ils mettaient ça en place, en quoi ça consistait... Je trouvais ça intéressant d'avoir cette proximité. On sentait que derrière, il n'y avait pas... C'était pas institutionnalisé, c'était vraiment des villageois qui prenaient ça en main pour apporter un service aux autres villageois, je trouvais ça intéressant. (G., CLA)*

Cet attachement à l'autonomie et à la gouvernance citoyenne rend la frontière avec la « solidarité démocratique » plus floue. Cette notion, utilisée « pour désigner les initiatives citoyennes qui conjuguent principes démocratiques et formes de vie quotidienne, dans des actions collectives qui génèrent des espaces publics de proximité, tout en répondant aux besoins matériels. » (Scherer et al., 2024, p.11) souligne le pouvoir transformateur de la pratique de la solidarité. En effet, les pratiques de solidarité apparaissent ici comme un moyen de se réapproprier collectivement des activités de subsistance (produire, s'approvisionner, cuisiner...). Pour certain.ne.s participant.es, ce n'est donc pas tant les pratiques de solidarité que leur visée transformatrice, ce qu'elles transmettent en termes de capacité à changer le système qui les mobilise :

*« C'est l'expérience d'essayer un nouveau système. Et le fait que ce soit voilà, ben un petit peu similaire à la sécurité sociale, je trouvais que ça c'était très intéressant. [...] Et à la fois, moi ce qui m'a un peu plus motivé, c'est plus le côté écologie, agriculture, soutien du local etc, plus que l'aide aux personnes en difficulté. C'est pas trop mon truc enfin je sais pas, même si financièrement j'aide aussi, mais à m'investir j'ai un peu de mal avec le social. Donc là c'était un peu les deux, mais ce qui m'a vraiment plus attiré c'est le côté changement de système, soutien de l'agriculture bio, locale, autre système agricole et un autre système alimentaire, globalement. » (K., CLA)*

L'expérience des marchés trois prix, les valeurs qui lui sont associées ainsi que le récit qui en a été fait, sont des éléments qui ont permis la mobilisation de nouveaux membres au moment du lancement de NCA. Lorsque j'interroge des membres du CLA sur leurs motivations à rejoindre cette instance, beaucoup font référence aux marchés trois prix. Certain.e.s ont découvert l'initiative à travers un article dans Reporterre (H.), d'autres en côtoyant les marchés, que ce soit en tant que producteur.ice ou consommateur.rice.

*« Donc 2019 j'y étais beaucoup plus [au marché de Pont-de-Barret] et donc j'ai découvert le système des 3 prix, j'ai rencontré les différentes personnes qui tournaient autour de ça. Et donc ça m'a tout de suite botté. Je me suis tout de suite senti concerné par cette problématique et ben, quand il a été question de recruter des membres pour monter ce conseil local de l'alimentation, j'ai porté ma candidature, ça allait prendre un petit de temps mais c'était une bonne cause et ça allait me plaire. » (G., CLA)*

Pour les premiers membres du collectif, l'expérimentation des marchés à prix différenciés est vécue comme une réussite bien qu'elle ait été *mise en pause*. En effet, avec les marchés trois prix les membres du collectif ont mis au travail la solidarité alimentaire territoriale tout en participant à la narration de celle-ci pour la rendre désirable. Ils perçoivent également des impacts quantifiables tels que la mobilisation de nouvelles personnes et l'accessibilité de produits issus de l'agriculture paysanne locale (les critères du bio et du local n'étaient alors pas clairement établis) à des personnes qui jusqu'alors en étaient éloignées.

Néanmoins cette stratégie – lancer une expérimentation rapidement tout en sachant qu'elle n'est qu'*une étape vers* – n'a pas été sans poser question au sein du collectif. B. rappelle par exemple que le fait d'habituer les personnes à un système basé sur des contributions individuelles ponctuelles et volontaires peut rendre plus difficilement acceptable le passage au *système de cotisation* :

*« Ça a été un peu des débats, parce qu'on se disait « si on lance quelque chose de très vite, est-ce qu'après on pourra faire machine arrière, parce qu'il y aura une initiative qui se sera implantée dans le territoire et donc avec une marque de fabrique et donc des fois c'est pas facile de prendre des virages, comme on le fait avec la cotisation » (B, copil)*

De plus, la question de la représentation de la mise en pause – souvent vécue comme un arrêt – du marché du laver (les deux autres marchés sont passés directement des trois prix à NCA) vient interroger les facteurs de résistance à l'adhésion à NCA. En effet, pour les personnes relativement éloignées des questions stratégiques posées au sein du collectif à ce moment-là (fin 2023), l'arrêt du marché du laver a pu provoquer une « grande déception » (R., copil) pour les personnes plus éloignées des questions stratégiques posées au sein du collectif. Pour celles et ceux qui avaient vu leur panier alimentaire devenir plus attractif avec le marché du laver, l'arrêt du marché et l'absence d'alternative

(NCA a été lancée un an plus tard) a pu laisser un arrière-goût de « l'histoire c'est trop beau pour être vrai » :

*« Mais c'est vrai que les gens je me rappelle étaient « c'est dommage, l'histoire c'est trop beau pour être vrai ». Alors que non, on peut trouver un moyen d'aller... Ça allait à contre-courant en fait, donc c'est normal, c'est pas si facile que ça quand on va à contre-courant. »* (E., marché du laver)

De fait, il n'apparaît pas une continuité entre le marché du laver et NCA et la nouvelle expérimentation ne semble pas réussir à toucher les personnes qui achetaient au prix *accessible* sur le marché du laver.

### III. II. b) Favoriser l'engagement des habitant.e.s, faire vivre la démocratie alimentaire sur le territoire

Le collectif s'inscrit dans une perspective de *démocratie alimentaire* (voir partie [\*Cadres conceptuels\*](#)). Plusieurs modalités ont été mises en œuvre pour tenter de s'en rapprocher à l'échelle locale. Ainsi, au lancement de l'initiative (automne 2021), des assemblées du dimanche rassemblent une matinée par mois toutes les personnes qui le souhaitent, qu'elles soient fortement engagées au sein du collectif ou curieuses d'échanger autour des enjeux d'agriculture et d'alimentation. Toutes les personnes présentes ont alors droit à la parole et à la décision. Les assemblées sont animées par une ou deux personnes, utilisant des outils d'éducation populaire. Les assemblées traitent des actualités du collectif et de ses marchés trois prix, telles que l'intégration de producteur.rice.s, le financement du collectif, etc. Après l'embauche du premier salarié (mars 2023), un copil est mis en place (avril 2023) pour l'accompagner dans ses activités plus régulièrement. Le copil est devenu l'instance où sont traitées les questions d'orientation stratégiques du collectif.

Début 2024 et en vue du lancement de NCA, les assemblées du dimanche sont clôturées et remplacées par le Comité Locale de l'Alimentation (CLA). Il rassemble une vingtaine de volontaires et animé par une salariée et deux membres actives du collectif. Sur la base du volontariat, les membres sont choisi.e.s en début de mandat et ne seront pas rejoints par de nouveaux membres. Après un mandat d'un an, le CLA s'arrête : avec l'appui d'un des salariés en charge de la gestion de la caisse, il a établi la grille de cotisation permettant à chaque personne de calculer le montant de sa cotisation. Il a également décidé des critères de conventionnement.

En raison de la nécessité perçue par le copil – à partir de retours collectés auprès de cotisant.e.s – d'élargir l'offre conventionnée, un CLA-transitoire regroupant des membres du copil et des anciens membres du CLA volontaires est créé (mai 2025). La dizaine de membres se réunit pour prendre des décisions sur les sujets laissés en suspens par le CLA (conventionnement des plants potagers...).

L'organisation de ce CLA-transitoire est assez informelle (rendez-vous irréguliers en fonction des disponibilités des membres, accueillis chez l'un.e ou chez l'autre) ; pourtant, et même si cela ne semble pas avoir été formalisé, il ne semble pas accessible à des personnes extérieures au CLA ou au copil. Un autre organe démocratique devrait venir remplacer ce CLA-transitoire au cours de l'automne 2025.

Après un rapide portrait des participant.e.s du CLA, nous nous demanderons si les instances décisionnelles mises en place peuvent représenter un outil à la fois d'interconnaissance et de socialisation à la démocratie alimentaire.

### *Qui participe ?*

Lorsque le copil imagine le fonctionnement du CLA, il ressort que celui-ci doit se rapprocher d'une forme de représentativité de la diversité des habitant.e.s du territoire. Pour recruter des membres, un questionnaire est alors envoyé aux sympathisant.e.s du collectif. Il est également mis en ligne sur le site de la CCDB. Le porte-à-porte et le bouche-à-oreille sont aussi des moyens utiliser pour inviter des personnes à rejoindre le CLA.

Ce questionnaire est un moyen de collecter une série de variables socio-démographiques visant à réaliser un tirage au sort pour constituer un échantillon représentatif. Il est composé de neuf variables : le genre, la commune de résidence, l'ancienneté sur le territoire, la composition du foyer, la catégorie socio-professionnelle, le reste à vivre, l'âge, le lien avec la filière agri-alimentaire (« êtes-vous travailleur.euse du système alimentaire ? ») et le régime alimentaire. L'ajout d'une variable « niveau d'études » aurait pu aider à caractériser le degré d'hétérogénéité sociale au sein du CLA.

Pour faciliter la participation du plus grand nombre plusieurs outils sont mis en place : un système de garde d'enfants, un défraiement des frais kilométriques ainsi qu'un repas offert en fin de réunion. Cependant, le taux de réponse au questionnaire met à mal l'aspiration à la représentativité. En effet, dans les projections du copil, le CLA doit compter 24 personnes. Or, seulement 23 personnes proposent leur candidature, parmi lesquelles plusieurs ne viendront qu'à une, deux ou aucune réunion. Toutes les personnes qui se sont portées volontaires rejoignent donc le CLA.

Sur les 23 personnes volontaires pour rejoindre le CLA, la majorité a entre 40 et 60 ans ; 4 personnes ont entre 18 et 40 ans et 8 sont âgées de plus de 60 ans. Les membres sont principalement des personnes arrivées récemment sur le territoire (12 personnes y habitent depuis moins de 10 ans et seulement 4 depuis plus de 20 ans). 4 personnes travaillent dans le secteur agricole (2 exploitants, une conjointe bénévole et une saisonnière agricole). 7 personnes sont hors emploi. Si les données collectées ne mentionnent pas le niveau d'étude, l'étude qualitative met en avant que 4 personnes sur 7 ont un niveau

d'étude supérieur à Bac+3 – cette tendance est encore plus forte au sein du copil où 8 personnes sont titulaires d'un bac +5.

Les variables utilisées ne permettent pas d'identifier si le CLA est composé de personnes en situation de précarité car si 3 personnes déclarent avoir un reste à vivre inférieur à 200 euros par mois, cette variable - relativement subjective – nous dit au final peu sur la situation de ces personnes (situation de précarité établie, de précarité de transition...).

Enfin, l'analyse qualitative menée auprès de sept (ex-)membres du CLA, qui interroge leurs motivations à rejoindre l'initiative, permet de saisir les dispositions politiques dont « l'engagement est à la fois le producteur et le produit » (Robineau, 2019, p. 51). Il apparaît ainsi que les membres proviennent pour la plus grande majorité (6 personnes interrogées sur 7) des préoccupations environnementales, que ce soit par une approche spirituelle, une approche par l'« écologie du geste » (Ginsburger, 2020) ou encore par le biais du soutien à l'agriculture paysanne. Il apparaît également que certain.e.s participant.e.s partagent les mêmes engagements associatifs (engagement au sein de groupe de Système d'Echange Local, de l'association pour la biodiversité L'Hirondelle aux Champs...). Les participant.e.s sont donc relié.e.s par une certaine « proximité identitaire » (Bergadaà & Del Bucchia, 2009) dans le sens où ils partagent un certain nombre de valeurs communes.

*« Le CLA, il a relié des personnes avec qui maintenant je travaille en fait, avec qui ça a eu des répercussions positives sur ma vie perso, ma vie professionnelle... et encore sentir des humains qui se relient dans une même direction, je trouve que ça fait toujours du bien au moral et d'avoir des personnes qui sont dans des valeurs communes aussi, ça fait simplement sentir qu'on appartient à une bulle d'êtres humains qui se ressemblent sur quelques points. »* (C., CLA)

### *Impacts sur les formes de proximité sur le territoire*

La proximité identitaire est renforcée par l'utilisation de pratiques et de vocabulaires communs mais aussi, pour les membres du CLA, par l'expérience démocratique vécue en son sein. En effet, le parcours de formation autour des enjeux agricoles et alimentaires lors des premiers mois d'activités du CLA tout comme l'acquisition de pratiques d'organisation collective partagée ont permis de nourrir cette identité collective. Les personnes que j'ai rencontrées partagent le sentiment d'appartenir à un groupe, partageant des valeurs et des objectifs. Une ancienne membre du CLA le souligne en me partageant qu'elles ressentent que les membres forment « une équipe maintenant » (D., CLA).

Au-delà des membres du CLA, l'expérience démocratique, couplée à l'expérimentation de caisse ou de marchés, augmente la « proximité relationnelle » (Bergadaà & Del Bucchia, 2009) entre les participant.e.s. En mobilisant autour d'un objectif commun et à travers des activités concrètes, le collectif renforce les liens entre ses membres. Pour des personnes nouvellement installées sur le

territoire, rejoindre le collectif (au sein du CLA ou d'autres GT) a d'ailleurs été vecteur d'intégration, comme en témoigne ces deux participant.e.s installées après 2020 sur le territoire :

*« Moi je suis trop contente, parce que ça me fait rencontrer plein de monde. Je viens d'arriver et donc petit à petit, j'ai l'impression de me faire une place sur le territoire »* (J., participante)

*« Ça nous permettait aussi de rencontrer plein de gens y compris des gens de Bourdeaux qu'on ne connaissait pas. On s'est retrouvé parce que liés avec des valeurs un peu identiques. »* (H., CLA)

La géographie du territoire et son découpage en vallées peut néanmoins représenter un obstacle au développement de ces liens. Par proximité géographique, les participant.e.s tendent à s'organiser d'abord avec des habitant.e.s de leur commune ou de leur vallée, en témoigne l'émergence des groupes locaux de Bourdeaux et Pont-de-Barret. Les connections entre ces groupes locaux et le collectif tissent toutefois des liens entre ces territoires, habituellement organisés de manière plutôt indépendantes.

*« Et puis j'avais aussi un peu dans l'idée de rencontrer des gens parce que je ne connaissais personne en arrivant : de ce côté-là il y a une petite déception aussi, parce que le fait d'être à Bourdeaux, ça a un peu, je pense que ceux qui sont à Dieulefit, ce sont vus par ailleurs parce que bon quelque fois ils font partie d'asso aussi, il y a un tissu voilà. Moi à Bourdeaux j'étais un peu déconnecté par rapport à tout le groupe de Dieulefit quoi. D'ailleurs ça c'est un peu vu, c'est-à-dire qu'on était souvent ensemble les gens de Bourdeaux. »* (K., CLA)

L'augmentation de la proximité relationnelle se remarque également entre les producteur.rice.s et les mangeur.euses. Les marchés trois prix et les assemblées du dimanche ont par exemple été un levier d'interconnaissance important : quand des mangeur.euse.s soulignent l'importance de cette mise en relation pour comprendre les conditions de production des aliments qu'ils consomment, certain.e.s producteur.rice.s partagent également avoir pris conscience des réalités vécues par les consommateur.rice.s. Dans un entretien, un producteur investi dans l'initiative témoigne avoir découvert le système d'aide alimentaire lors des temps de formation des assemblées du dimanche.

*« Au niveau de l'agriculture, voilà de fonctionner plus en local, avec de retrouver la polyculture dans les fermes, d'être plus proches, de connaître les producteurs, d'être, de savoir ce qu'on mange, de savoir ce que ça représente comme travail. C'est tout ça quoi, de pas être déconnecté du monde agricole et voilà. De réciprocité, on aide... voilà qu'il y ait tout ça, dans les milieux urbains, ça a complètement disparu quoi. Quand on achète quelque chose, on sait pas trop d'où ça vient, comme ça a été produit, on pose plus la question et puis voilà, sans pesticide... »* (K., CLA)

*« J'ai pris conscience de l'organisation de l'aide alimentaire telle qu'elle était faite en France. Ça c'est quelque chose que j'ai découvert. Et justement, de l'importance de l'aide alimentaire tout court pour beaucoup de familles. Donc voilà, je pense que ça tisse des ponts entre des bouts de la société qui ne se connaissent pas forcément. »* (M., producteur conventionné)

Cette proximité relationnelle entre producteur.rice.s et mangeur.euse.s se remarque en particulier dans la personnalisation des marchés trois prix. Le marché du laver est souvent appelé le *marché de Mathieu* (maraîcher à l'initiative du marché). La présence d'agriculteur.rice.s y est soulignée, aussi parce que cela représente une originalité par rapport à d'autres initiatives inspirées de la SSA : « ma nouvelle patronne de l'époque me dit, mais si tu as envie de participer à une association, va dans le collectif de Valéry [*maraîcher sur le marché de Pont-de-Barret*]. Elle me le nomme comme ça » (I., copil).

NCA joue moins directement ce rôle d'interconnaissance, si ce n'est pour les personnes qui dépensent leur allocation sur le marché ou en vente directe à la ferme. Du fait des critères de conventionnement assez restrictifs, NCA oriente les cotisant.e.s vers des producteur.rice.s spécifiques. Sur le marché hebdomadaires de Dieulefit par exemple, un seul maraîcher est conventionné pour l'entièreté de son banc et les cotisant.e.s sont ainsi incités à lui acheter leurs légumes. 3 personnes interrogées lors de l'enquête téléphonique expriment qu'elles ont découvert ce maraîcher (nouvellement installé) grâce à NCA.

« *Il y avait aussi [au marché du laver] un rapport direct avec le producteur qu'on peut retrouver ici au marché [de Dieulefit]. Moi, j'ai trouvé avec Brian le jardinier, par exemple, juste comme ça. Et ça, c'est important. Moi, c'est ça qui m'avait enthousiasmée [dans le marché du laver]. Il peut nous dire, oui, cette fois-ci, la semaine dernière, comme vous avez vu, il y a eu quand même une tempête de grêle. Donc, bon, les courgettes, ce n'est pas ça. Il y avait quelque chose de beaucoup plus tangible que d'aller dans un magasin et de faire simplement ses courses.* » (R., copil)

Ces changements ne sont pas sans poser de questions pour les mangeur.euse.s qui ont parfois des liens d'attachement avec des producteur.rice.s non conventionné.e.s. Aussi, lors de l'enquête téléphonique une cotisante partage qu'elle achète désormais une grande partie de ses œufs à La Poule d'Escampette (producteur.rice.s conventionné.e.s), mais qu'elle continue de s'approvisionner en même temps chez son ancienne productrice, pour qu'elle ne se sente pas lésée.

Enfin, les membres du CLA et du CLA-transitoire souhaitent s'appuyer sur cette proximité relationnelle pour pouvoir ajuster les critères de conventionnement aux contraintes et aux spécificités de différentes productions. Aussi, un GT s'est constitué pour réfléchir à l'élargissement du conventionnement à des produits non labellisés. Inspiré par les systèmes participatifs de garantie, le GT réfléchit à des formes de certification par les paires ou par les mangeur.euse.s. ce système nécessite une bonne compréhension des pratiques et de leurs justifications et s'appuie sur l'inter-connaissance et la confiance entre producteur.rice.s conventionné.e.s et cotisant.e.s. Le collectif mène donc un travail de « relocalisation de la confiance » (Labarre & Lecoeur, 2021, p.85) où la convivialité et les

liens interpersonnels jouent un rôle crucial dans l'émergence d'innovations – ici une grille de conventionnement inspirée des systèmes participatifs de garantie.

### *L'impact de l'expérience démocratique vécue au sein du collectif dans les trajectoires d'engagement des participant.e.s*

Afin d'étudier les trajectoires d'engagement des participant.e.s, l'enquête s'appuie sur une analyse qualitative des motivations à rejoindre l'initiative et des différentes formes d'attachement qui relient des personnes non initiatrices du projet (membres du CLA, producteur.rice.s) au collectif. C'est aussi une manière de questionner l'appropriabilité des pratiques et des imaginaires véhiculés par le collectif pour de nouveaux arrivant.e.s.

Lorsque les personnes sont interrogées durant les entretiens sur ce qu'elles retiennent de leur expérience au sein du CLA, celles-ci répondent mettent en avant majoritairement la dimension collective et organisationnelle. Certain.e.s se sentent déjà familié.e.s avec certaines pratiques caractéristiques de formes de démocratie participative (tour de parole, décisions par consentement...). Pour autant, beaucoup se disent impressionné.e.s par les outils mis en place qui ont permis d'avancer malgré l'hétérogénéité des opinions. Cette perception reste à nuancer dans la mesure où deux membres du CLA sont parti.e.s en cours de mandat, et ce lors de période de tensions (conventionnement exclusivement de produits labellisés AB ou Nature et Progrès et conventionnement de l'épicerie de Saou).

Les personnes enrôlées jusqu'à la fin du mandat expriment néanmoins avoir appris une forme d'humilité, en s'ouvrant à des paroles divergentes, et avoir découvert des outils pour faciliter l'écouter et les prises de décisions en collectif. Il s'agit là de compétences sociales que certain.ne.s participant.e.s ont assimilé au point de pouvoir, pour certain.e.s au moins, les réinvestir dans leur vie personnelle, militante ou professionnelle.

*« Mais oui, je pense que ça restait nouveau pour moi cette manière de prendre des décisions avec le plus d'attention possible, le plus de prise en compte possible et de voir que dans des situations où on n'arrive pas du tout à faire consensus, qu'est-ce qu'on met en place, et là c'était le vote par pondération, le vote pondéré<sup>8</sup>, qui était un outil magique, trop trop magique, que j'ai pu remettre en place ailleurs, justement, les zones où on réussit pas à prendre des décisions, ce truc-là permet de prendre des décisions. »* (C., CLA)

Selon les prédispositions des participant.e.s (au CLA, mais aussi de manière plus générale au sein du collectif), le temps d'appropriation de ces pratiques est différencié. Lors de notre entretien, une

---

<sup>8</sup> Le vote pondéré est un outil de prise de décisions qui permet de choisir un ou plusieurs éléments parmi une liste. Les participant.e.s ont un certain nombre de points qu'ils peuvent attribuer aux différents éléments. L'élément qui reçoit le plus de point est le premier sélectionné etc.

personne explique par exemple qu'elle ne partage pas la « culture associative » des autres membres du collectif et qu'il lui a fallu du temps pour comprendre les fonctionnements du groupe et ainsi pouvoir trouver sa place.

*« Par moments, je me sentais en décalage de compréhension, de vitesse de mise en place. Est-ce que j'interviens ? Est-ce que je ne m'interviens pas ? Est-ce que je suis légitime d'intervenir ? Est-ce que je ne suis pas légitime d'intervenir ? Est-ce que ce que je dis a du sens ? Ça me faisait poser beaucoup, beaucoup de questions par rapport à ça. »* (R., copil)

Pour autant, une part importante des personnes qui font le pas d'intégrer le collectif reste mobilisée : depuis 2023, le copil a par exemple un noyau stable de six personnes. Du côté du CLA, parmi les 16 personnes qui sont mobilisées jusqu'à la fin de leur mandat, 10 personnes sont restées investies, de manière plus ou moins importante, au sein du collectif : la moitié d'entre elles ont rejoint le CLA-Transitoire et les autres se sont tournées vers des GLL ou des GT ou se sont déclarées disponibles pour donner des coups de main ponctuels au collectif. Ainsi, pour une part importante des membres, le CLA a représenté une « offre de participation » attrayante (Petit, 2017), qui a stimulé leur engagement – entendu comme « une forme « de participation *durable* à une action collective » (Sawicki et Siméant, 2009 : 98; italique dans la version originale) » (Robineau, 2019, p.49) – au collectif. Il faut cependant noter que du fait du caractère volontaire de la participation au CLA, les membres avaient des prédispositions à ce type d'action collective qui explique aussi la continuité de cet engagement.

L'engagement de ces participant.e.s peut évoluer, passant du CLA à un GT, mais le répertoire d'action reste le répertoire expérimental. Parmi les personnes interrogées, une majorité des personnes témoignent d'un attachement à l'expérimentation en cours. Le lien avec le CPSSA ou les activités de plaidoyer (rencontres avec des élus etc) ont plus de mal à enrôler de nouvelles personnes.

*« Je suis une personne qui aimeraient vraiment l'équilibre entre le savoir-être et le savoir-faire [...] c'est pas du tout un reproche mais c'est juste des zones où ou moi je me sens souvent éloignée de toutes ces réflexions. [...] je crois que j'ai trop besoin de sentir l'impact que ça peut avoir et du coup à l'échelle nationale c'est très dur de voir l'impact à court terme, et pourtant c'est hyper nécessaire de s'investir mais... et du coup je préfère m'investir dans des trucs très locaux et qui, c'est très égoïste, mais on voit les fruits du travail qui ressortent sur du court terme quoi. »* (C, CLA)

Du côté des producteur.rice.s, l'expérimentation NCA n'est pas nécessairement mobilisatrice. Son fonctionnement a d'ailleurs été conçu de sorte à être le moins chronophage pour les PDV conventionnés, en tentant de trouver des manières d'effectuer les achats et les remboursements qui modifient au minimum leurs habitudes. De plus, du fait du conventionnement des produits et non des producteur.rice.s, certain.e.s agriculteur.rice.s dont les produits sont pourtant conventionnés n'ont pas connaissance de l'existence de cette expérimentation. Cette caractéristique représente une différence

importante avec les marchés trois prix où la participation des producteur.rice.s apparaissait comme plus engageante, que ce soit en termes de temps mais aussi de prise de risques.

*« Et j'ai même vu une collègue là, qui vendait ses fromages de chèvres, qui les vendait au Lavoir, bon qui a eu des difficultés de production par ailleurs et qui du coup me disait – moi je pensais que faire ce marché ça l'aidait etc – en fait elle faisait ça par militantisme, elle n'en avait pas besoin, voire même ça lui prenait du temps en plus quoi. »* (F., producteur conventionné)

En outre, les trajectoires de désengagement des membres ne semblent pas vécues comme des ruptures (à l'exception des deux membres du CLA qui l'ont quitté en raison de tensions), liées à une soudaine perte de statut. Au contraire, il apparaît que l'engagement peut être fluctuant, alternant entre des temps de prise de distance et des périodes d'investissement plus intense.

Enfin, pour certain.e.s participant.e.s, le désengagement s'est accompagné d'une volonté de réorienter son énergie vers d'autres manières de se mobiliser ; c'est le cas par exemple de K. qui fait part, pendant notre entretien, de son envie de s'engager lors de campagnes politiques que ce soit lors des municipales ou pour soutenir la députée locale Marie Pochon. Pour ces personnes, si le CLA n'a pas été un levier d'engagement au sein du collectif, il a toutefois représenté un certain activateur politique, nourrissant les volontés de transformer le système dominant, que ce soit à l'échelle locale ou nationale.

### **III. II. c) Du groupe local de Bourdeaux au projet de marché associatif Le Cabas : exemple de l'impact du collectif sur l'émergence de public actif**

Pour accompagner le développement de son initiative, le collectif mise sur la mobilisation d'habitant.e.s. Il tente ainsi d'augmenter leurs dispositions à agir sur le territoire, que ce soit à travers l'acquisition de pratiques d'organisation collective, la mise en réseau ou encore la mobilisation autour d'un récit territorial partagé.

Le cas du GLL de Bourdeaux illustre comment, à travers ces différents registres, le collectif a favorisé l'émergence de publics au sens de J. Dewey (Zask, 2008).

#### ***L'implantation du collectif sur le territoire de la CCDB***

Comme établi dans la première partie, le territoire d'action du collectif est composé de plusieurs bassins de vie. Malgré la petite taille du territoire, ses habitant.e.s perçoivent que le découpage en vallées influe sur les identités et les activités qui se développent sur les différentes communes, mais aussi sur les problématiques auxquelles les habitant.e.s peuvent être confrontées.

*« Pont-de-Barret il y a beaucoup d'activités pas exemple. Ils ont toujours été un peu en avance sur la démarche d'émulation, que ce soit artistique, événementiel, machin, c'est un peu le village*

*artistique, tu vois, culturel plutôt je dirais. Le village culturel de la région. Tu as Saou qui est le village touristique [rires] et Bourdeaux qui est le village pecore tu vois. »* (H., CLA)

Fort de ce constat, le collectif décide de mettre en place une gouvernance qu'il qualifie de « polycentrique » (Kent, 2024, p. 39). Celle-ci vise non seulement à faciliter la mobilisation des personnes qui ne vivent pas à Dieulefit, mais aussi à ajuster les modes d'actions aux problématiques identifiées par les habitant.e.s dans leur bassin de vie :

*« Et moi, je me disais, il y a quand même surtout des gens de Dieulefit, et puis, tout se passe toujours à Dieulefit, en fait. Et je m'étais dit, ce qui serait bien, c'est que, un peu dans une inspiration anarchiste, c'est de se dire, il y a le groupe local, qui est surtout à Dieulefit mais qui peut être enrichi par d'autres communes où on crée des groupes locaux, et ça ferait comme une constellation, en fait. Et du coup, ça serait plus facile pour que les gens connaissent le principe de la SSA pour conventionner les producteurs. Et donc, j'avais lancé l'idée de faire des groupes loco-loco. Comme si Dieulefit, si l'assemblée, c'était le groupe local, et les GLL c'était les groupes locaux du local. Et puis avec les jeux de mots loco-loco, fou-fou, quoi. »* (P., copil)

Ainsi, en mai 2024, à l'initiative du copil et grâce à la mobilisation de nouveaux membres sur Pont-de-Barret et Bourdeaux – recrutés notamment via le CLA – deux groupes locaux (les groupes loco-loco) sont lancés. Dans les faits, le copil et le CLA restent les deux seuls organes de gouvernance et les groupes loco-loco sont plutôt des comités d'animation et de mobilisation au niveau des communes. Ils s'occupent par exemple d'organiser des temps d'information (rendez-vous mensuels), d'inscrire de nouveaux.elles cotisant.e.s et d'identifier de nouveaux points de vente conventionnables. Cependant, à travers le travail de mise en réseau d'habitant.e.s d'un même territoire, les groupes loco-loco peuvent devenir de véritables espaces de capacitation, où les membres identifient des problématiques communes et s'organisent pour les dépasser.

### *Focus sur le cas du GLL de Bourdeaux*

La commune de Bourdeaux se situe dans la vallée du Roubion et est séparée de Dieulefit par le col de Boutière. Ses habitant.e.s (un peu moins de 700 en 2022) se tournent donc plus facilement vers Crest, que ce soit pour le travail, pour faire leurs courses, ou pour des activités culturelles. La commune compte peu de commerces alimentaires : en 2025, il y a simplement un marché le jeudi matin, Le Panier Sympa, une petite épicerie de village où les produits vendus ne sont, pour la grande majorité, ni biologiques ni locaux, et un Spar.

Aussi, avant le lancement de NCA, les membres du GLL de Bourdeaux (principalement des membres du CLA et une membre du copil) se rendent compte que l'offre conventionnée sera trop faible pour pouvoir utiliser leur allocation. Ils s'interrogent sur les stratégies à mettre œuvre pour augmenter cette offre et ainsi permettre à un plus grand nombre de personnes de rejoindre l'expérimentation.

Une première proposition, transmise au CLA, est de conventionner l'épicerie bio et locale de Saou, située sur la route entre Bourdeaux et Crest. Cette suggestion fait débat au sein du GLL car elle pose la question de l'accessibilité socio-culturelle des points de vente conventionnés. En effet, avec des produits relativement chers, une part importante de vrac, des produits japonais etc, l'épicerie de Saou attire un public assez aisé – contrairement au Panier Sympa (Bourdeaux), un commerce de proximité qui tente de faire un peu de tout pour combler le faible nombre de commerces sur la communes (dépôt de pain, bouteille de gaz, quelques fruits et légumes, presse...). De plus, à l'identité du point de vente de l'épicerie de Saou – une épicerie « bio et locale », avec des produits correspondant au « répertoire culturel » (Lamont, 1992 *in* : Johnston, Szabo & Rodney, 2011) de classes plutôt aisées – s'ajoute l'identité des territoires.



Épicerie de Bourdeaux Le Panier Sympa. Source : site internet Dieulefit - Tourisme



Épicerie de Saou. Source : site internet Fooding

« C'est une épicerie [l'épicerie de Saou] où il y a un peu de tout, où c'est relativement cher, mais où il y a surtout du bio, du local, où c'est bien présenté, tout mignon et tout ça. Pour les gens de Bourdeaux, Saou, c'est un village de bobos où c'est des gens de Paris ou de Lyon qui s'achètent leur maison cash parce qu'ils ont vendu leur appartement. Et donc c'est une toute autre mentalité, en fait.

Avec ce côté-là, pas de rivalité ou de jalousie, mais quand même de regard où pour Saou, Bourdeaux, c'est des ploucs et pour Bourdeaux, Saou, c'est des bourgeois. Et à Bourdeaux, les gens du cru, les gens du village qui sont là depuis... soit qui sont installés depuis un bout de [...] soit qui sont nés et qui ont grandi là, c'est des gens qui ne roulent pas sur l'or, en fait. Il y a vraiment...

Bourdeaux, à la base, c'est un territoire rural pauvre. » (P., copil)

Le CLA, suivi par le GLL, décide finalement de conventionner l'épicerie de Saou. Cette décision peut être analysée comme un levier pour inciter des personnes plus aisées, habituées à fréquenter des points de vente comme l'épicerie de Saou, à devenir cotisantes ; là où le collectif perd en inclusivité, il gagne en équilibre économique.

Cependant, le GLL perçoit que cette solution n'est pas pleinement satisfaisante dans la mesure où elle ne peut toucher qu'une certaine tranche de la population bourdeloise (des personnes véhiculées, avec des capitaux économiques et/ou culturels plutôt élevés). En plus d'aller à la rencontre des gérant.e.s du Panier Sympa pour leur proposer de s'approvisionner avec quelques produits biologiques et locaux, le GLL réfléchit donc à ouvrir un nouveau point de vente : une boutique, anciennement de l'enseigne Casino est à transmettre mais le bail commercial est bien trop élevé (le bail est finalement cédé à Spar). Plus tard, la rencontre avec des producteur.rice.s conventionné.e.s met en évidence que localement l'idée d'un marché de producteur.rice.s de fin d'après-midi existe depuis plusieurs années. Les discussions reprennent donc autour du lancement d'un marché de producteur.rice.s.

Le lancement d'un tel projet nécessite de mobiliser différentes ressources dont certaines qui ont été créées par l'action du collectif. Le GLL de Bourdeaux bénéficie d'abord du réseau tissé par le collectif entre des mangeur.euse.s et des producteur.rice.s. Les membres s'appuient également sur des compétences organisationnelles qu'ils ont, pour certain.e.s, acquis en partie à travers leur expérience au sein du CLA : animation de réunion, recours à des outils de prise de décisions ainsi qu'une forme de confiance dans le groupe pour transformer le système qui les entoure. H., plutôt éloigné des milieux associatifs ou militants, me partage lors de l'entretien les difficultés qu'ils rencontrent pour lancer le marché, notamment avec la mairie qui craint que ce nouveau marché représente une concurrence vis-à-vis des commerces déjà en place :

*« On essaie de promouvoir un petit marché de producteurs, de 5,6 bancs, qui se passerait un soir, comme ça se fait souvent [...] Un petit marché qui permettrait à certaines personnes, certains agriculteurs de venir sur place alors qu'ils n'y sont pas le jeudi, et à des gens qui travaillent le jeudi matin, de venir le lundi soir, voilà. Mais c'est pareil, faut se battre pour ça ! Parce que ça change, les habitudes, ça va multiplier la consommation, ça va gêner le petit casino... [rires] il s'en fout le petit casino, il est pas là pour ça. Il y a le Panier Sympa, c'est très bien, qu'est-ce qu'on se fait chier avec une petite supérette, c'est stupide... »* (H., CLA)

Finalement, le marché de Bourdeaux est inauguré le 14 juillet 2025. L'émergence de cette initiative et les ressources qui ont été mobilisées pour la mettre en place illustre la manière dont le collectif réussit à créer des dispositions sur le territoire pour augmenter le pouvoir d'agir de communautés d'habitant.e.s. Néanmoins, les membres du GLL parlent plutôt d'une action menée en partenariat avec le collectif, plutôt qu'une initiative lancée en son nom. Ils ne souhaitent d'ailleurs pas mettre en place les critères de conventionnement sur leur marché car ils les jugent trop restrictifs.

*« Voilà, il y a plein de producteurs productrices qui font un super boulot, qui ont besoin d'écouler leurs marchandises pour avoir de bons, des meilleurs revenus. Leur dire « ah bah non, toi, tu seras pas conventionné et c'est ça parce que t'es pas bio, donc tu peux pas venir à ce marché-là. » C'est*

*dégueulasse. Donc, je pense qu'il y a ça. Il y a cette idée de.... Que il faut que ce marché soit ouvert et après qu'il soit, qu'il travaille en partenariat avec la SSA, qu'il y ait des produits qui soient conventionnés, que tout ça, oui. Mais c'est pas le but premier. » (P., copil)*

Dans les statuts de l'association Le Cabas, créée en juillet 2025 pour lancer le marché, l'objet de la structure mentionne : le renforcement des liens entre mangeur.euse.s et producteur.rice.s, la mise en valeur de la consommation locale et la promotion de la SSA<sup>9</sup>. La nouvelle association, née du GLL de Bourdeaux revendique donc une filiation avec la SSA tout en cherchant à s'émanciper des limites qu'elles lui identifient (ici les critères de conventionnement).

De manière générale, les membres du GLL perçoivent leurs actions comme assez autonomes par rapport au collectif vers une SSA, comme le partage H. : « le GLL c'est un truc que j'ai associé énormément à la SSA, je ne devrais pas d'ailleurs, parce que ça va au-delà. » (H.). Ainsi, le public constitué autour du GLL de Bourdeaux semble dépasser le cadre des missions qu'il lui avait été confié par le collectif vers une SSA ; il sort donc d'une forme de passivité, d'une situation où il répond à une offre politique sans en formuler les contours et les perspectives. Ainsi, le GLL, encapacité par l'expérience au sein du collectif impose une « participation par irruption » (Allegretti, 2011 in : Scherer, 2018) et définit ses propres problématiques et modes d'action.

---

<sup>9</sup> <https://www.pappers.fr/entreprise/le-cabas-W262008129> Consulté le 14/08/2025.

### III. III. Perspectives : entre aspirations et contraintes

Pour les membres du collectif, les expérimentations de démocratie alimentaire mises en place ne sont pas une fin en soi mais bien un outil pour *aller vers* la SSA. C'est ce que rappelle la « fleur des chantiers » du collectif (voir [Annexe 4, Organigramme du collectif](#)), qui s'appuie sur les trois axes stratégiques mis en avant par l'Atelier Paysan dans son manifeste *Reprendre la terre aux machines* (2021) : construire des alternatives, bâtir le rapport de force, s'auto-former et mobiliser à travers l'éducation populaire.

Nous analysons ici les expérimentations des marchés trois prix et de NCA au sein de la stratégie globale du collectif pour interroger en quoi elles participent à la visée transformatrice recherchée.

#### III. III. A) Jusqu'où grandir ? Convaincre de l'extensibilité tout en gardant un caractère expérimental

La question de l'échelle de l'expérimentation pose de nombreuses questions stratégiques. De fait, le caractère expérimental entre en tension avec l'aspiration à l'universalité portée par les militant.e.s pour la SSA. Dès lors, faut-il chercher à augmenter le nombre de participant.e.s pour prouver que l'expérimentation puisse être étendue ? Ou au contraire faut-il accepter cette dissonance et concentrer son énergie sur le développement d'autres axes (démocratisation de l'expérimentation, appropriation de la SSA par les participant.e.s...) ?

Pour répondre à ces questions, le collectif a organisé en avril 2025 une réunion « Stratégies et perspectives pour la caisse et pour le collectif ». Celle-ci avait pour objectif de clarifier les objectifs du collectif sur le court et moyen terme.

Dans un même temps, le collectif traverse une période où il doit mettre en avant les résultats de son action – que ce soit pour mobiliser de nouveaux.elles cotisant.e.s ou pour trouver des partenaires financiers pour soutenir le fonctionnement de l'association. Dans notre entretien, un technicien à la CCDB partage par exemple que le partenariat avec le collectif nécessite en amont que les élu.e.s et technicien.ne.s de la CCDB aient une visibilité sur les résultats de l'expérimentation. Le nombre de cotisant.e.s ainsi que leur typologie font partie des données demandées.

*« Eh ben, nous, avec les maires, il faut qu'il y ait du grain à moudre, il faut qu'il y ait du concret à apporter aux élus. Voilà. Ça montre... Parce que, d'autant plus quand on est en fin de mandat et sur des projets comme ça, un peu innovants, où ça se pose beaucoup de questions, ils ont besoin, avant de le présenter, vraiment d'avoir du concret. [...] Et c'est vrai que certains élus... Et c'est plutôt intéressant, ont ce besoin de dire, bon, concrètement, qu'est-ce que ça apporte, qu'est-ce qui ressort, qu'elles sont les retombées. Quelque chose de palpable, déjà. Alors c'est pas évident sur des sujets comme ça. Il faut quand même du temps que ça se mette en place et autres [...] Ils ont besoin de voir*

*que c'est connecté. Que ça répond vraiment à une problématique. Et qu'il y ait déjà des choses qui soient mises en place pour les convaincre. »* (U., en fonction à la CCDB)

De manière implicite, les démarches menées par le collectif pour pérenniser son action (demande de subventions, tentative de rapprochement avec la CCDB etc) l'invite à étendre la portée de ses actions pour pouvoir faire valoir des résultats importants et quantifiables (nombre de personnes cotisantes etc). Le risque de cette incitation est, pour pouvoir grandir, de figer son fonctionnement et donc s'éloigner d'une visée expérimentale. Or l'aspiration du collectif ne réside pas tant dans le fait de toucher le plus grand nombre de personnes, mais plutôt de prouver, par le *faire*, la possibilité de la solidarité alimentaire et ainsi favoriser la désirabilité de ce que pourrait être la SSA.

La question qui se pose ici est celle de l'articulation entre mode d'action expérimental et transformations du territoire. En effet, l'expérimentation repose sur un temps plutôt court – NCA par exemple a été lancée pour une année à l'issue de laquelle le collectif décidera s'il prolonge l'expérimentation – et un nombre de participant.e.s relativement restreint. Or, l'expérimentation est présentée comme un outil pour améliorer l'accès à une alimentation de qualité au plus grand nombre tout en soutenant l'agriculture locale. Les membres du collectif perçoivent que ces objectifs nécessitent d'envisager un changement d'échelle ; aussi NCA apparaît donc plutôt comme une manière de projeter comment, à plus grande échelle, une telle caisse pourrait contribuer à la transformation des modes de production et d'approvisionnement agri-alimentaire.

*« Il faudrait, à mon avis, il faut que ce soit important en termes de nombre, là pour le coup de cotisants, c'était pas un marché du lavoir comme ça, qui concerne environ 50 personnes, clients je veux dire, qui allait être suffisamment gros pour faire basculer un truc. Pour que ça change les conditions agricoles un peu, même un tout petit peu, il faut qu'on rentre dans des échelles beaucoup plus importantes. Et qu'on sorte un peu d'une petite expérimentation, un peu sympathique, mais un peu anecdotique. Je sais pas, je mettrais ça par exemple, faudrait qu'à l'échelle de Dieulefit-Bourdeaux, la caisse actuelle, on arrive à 500 cotisants d'ici un an ou deux ans, d'ici deux ans par exemple. Mais du coup pour que le monde agricole change, c'est des temps longs. Et ces temps d'expérimentations c'est souvent des temps, pas courts, mais en tout cas pas très longs : deux, trois ans, 4 ans, 5 ans. »* (F., producteur conventionné)

### *Augmenter le nombre de cotisant.e.s ?*

Lors de la réunion stratégique d'avril, qui a réuni sept membres du copil et un membre du CLA, un scénario hybride entre des objectifs quantitatifs et qualitatifs a été choisi. En bref, il est décidé de ne pas augmenter le nombre de cotisant.e.s de manière trop rapide : l'objectif est d'environ 200 à 250 cotisant.e.s pour la fin de la première année (mars 2026). Il s'agit de pouvoir libérer de l'énergie bénévole pour alimenter le travail d'éducation populaire et de construction du rapport de force, laissés au second plan pendant la phase de lancement de NCA.

Ici, il y a une divergence entre les objectifs définis par les membres les plus actifs au sein du collectif et les aspirations d'un grand nombre de participant.e.s, plus éloigné.e.s des questions stratégiques. En effet, dans la plupart des entretiens, les personnes interrogées indiquent que le principal critère de réussite de NCA serait de compter un nombre important de cotisant.e.s. Une participante fait référence à la notion de « scalable » pour montrer que pour elle, une expérimentation est réussie si elle peut « passer d'une échelle de 10 à 100, 1000, 10 000, 100 000, 1 million » (R., copil). Une autre participante indique qu'elle aimerait que l'expérimentation touche au moins un tiers de la population de Dieulefit. Enfin, une autre personne estime que 200 cotisant.e.s, « c'est sympa quoi. Mais ça reste là. Donc du coup, est-ce qu'on va pouvoir toucher plus de gens, est-ce qu'on, est-ce que je peux défendre aussi plus généralement ce qu'on propose ? » (D., CLA) même si ça reste « un petit caillou quelque part, c'est quand même très bien, je dirais pas c'est nul avec 200 personnes dedans, je me désimpliquerai pas, mais je suis curieuse de voir si ça peut aller au-delà quoi. » (D., CLA).

Si tous les participant.e.s ne sont pas aligné.e.s sur le nombre de cotisant.e.s à atteindre à la fin de l'année 1, iels s'accordent sur la nécessité d'inciter de nouvelles personnes à rejoindre l'expérimentation. Pour se faire, plusieurs voies sont envisagées. Tout d'abord, il s'agit de penser des critères de conventionnement qui rendent le panier alimentaire conventionné attractif. De nombreuses discussions à ce sujet ont été abordées au sein du CLA, notamment autour du conventionnement de la viande ou de produits transformés gras et sucrés.

*« Mais des choses assez incroyables comme la bataille autour du sucre : « on ne va pas accepter le sucre, nulle part ». C'est quoi ces khmers verts oh ? On s'adresse à qui là ? On va s'adresser à la population de Bourdeaux-Dieulefit, on va pas s'adresser aux écolo-bobos du centre de Dieulefit. On s'occupe d'une région, il faut s'adresser à tout le monde, il faut être démocratique là aussi, il faut être ouvert, il faut être inclusif et non pas exclusif. Voilà » (H., CLA)*

Pour la majorité des membres du collectif, les critères de conventionnement actuels sont encore trop restrictifs ; leur caractère prescriptif est par ailleurs perçu comme un possible obstacle à l'enrôlement de nouveaux.elles cotisant.e.s : une participante du CLA partage par exemple qu'elle ressent « qu'à plein d'endroits, on était vraiment des ayatollahs de la bio et du local » (Q, CLA). De plus, ces critères s'inscrivent dans un « répertoire culturel » (*op. Cit.*) qui de fait excluent certaines personnes. Dès le mois d'avril, un cotisant fait par exemple part au collectif de la non prise en compte des préoccupations des personnes avec un régime hallal dans les critères de conventionnement.

De plus, l'intégration de NCA représente un coût d'entrée qui peut paraître important pour certaines personnes, notamment avec des petits revenus. L'inscription, et les démarches qu'elles nécessitent, peut s'apparenter à une tâche administrative supplémentaire et repousser certain.e.s. L'apport financier

initial, à savoir une adhésion conseillée à dix euros et le premier mois de cotisation (40 euros minimum), représente également un frein. Enfin, la question des points de vente et de leur accessibilité – géographique mais aussi socio-culturelle – peut représenter un obstacle pour certains publics. Pour les personnes qui n'habitent pas à Dieulefit ou à proximité, il peut être plus difficile de se rendre sur les PDV de vente conventionnés.

*« Mais par contre moi ce qui me dérange c'est d'aller, Dieulefit c'est pas le bout du monde, mais je veux dire on prône l'écologie et après... Moi je vais pas à Dieulefit pour faire des courses donc si je suis obligé d'aller à Champs Libres ou à Préfixe, ça me gonfle. D'abord j'ai pas envie de faire des km pour des courses et j'ai pas envie qu'on me dise où je dois acheter c'est un petit peu ça aussi. Donc quelque part restreindre, se dire bon je suis obligé d'aller là, parce qu'il faut que je dépense mon argent, ça ça me dérange. »* (K., CLA)

Enfin, beaucoup de cotisant.e.s partagent qu'iles ne réussissent pas à dépenser toute leur allocation. Certain.e.s, à l'image d'une cotisante rencontrée sur le marché, disent que si l'offre conventionnée n'est pas augmentée, iels ne pourront plus continuer à s'engager dans l'expérimentation : « *Une cotisante aux lunettes colorées s'arrête. Elle dit qu'elle a du mal à dépenser toute son allocation, qu'il lui arrive d'oublier de faire deux paniers et donc de finir par payer sans NCA. Elle dit que c'est compliqué, qu'elle s'investit « par militantisme » mais qu'elle ne sait pas si ça pourra durer très longtemps.* » (Carnet de terrain, 27 juin 2025). L'augmentation du nombre de points de vente conventionnés apparaît donc comme un levier pour favoriser la mobilisation de nouveaux.elles cotisant.e.s.

### *Comment augmenter le nombre de PDV conventionnés ?*

Le conventionnement nécessite donc un arbitrage stratégique difficile : d'un côté, il faut que les critères orientent la demande vers des produits dits de qualité et donc qu'ils induisent des changements dans les pratiques de consommation. De l'autre, il faut que l'offre conventionnée soit assez importante pour que les cotisant.e.s puissent dépenser leur allocation sans trop de difficulté et ainsi ne décident pas de se désengager d'une expérimentation trop coûteuse.

Pour réaliser ces ajustements, les membres du CLA-Transitoire s'appuient sur le cadre établi au sein du CLA et sur la boussole du conventionnement du collectif (voir [Annexe 10, La boussole du conventionnement](#)) dont les trois axes sont : soutien aux producteur.rice.s et artisan.ne.s, appui aux consommateur.rice.s et visée transformatrice du système agri-alimentaire.

#### **Exemple de discussions autour des critères de conventionnement au sein du CLA-transitoire**

*« Point suivant, le pain de X, un boulanger installé en dehors de la CCDB qui transforme à partir de farine produite à 150 km de Dieulefit. Il est décidé de ne pas le conventionner, car il ne répond*

*pas à de nombreux critères (sauf la bio) et qu'il y a des producteurs localement qui font au moins la transformation plus proche.*

*Le point suivant est sûrement celui qui fait le plus débat : il s'agit du pain de Y, produit et vendu dans le territoire de la CCDB. La farine n'est pas produite dans le périmètre de conventionnement. Une personne rappelle la problématique : il n'y a pas de pain conventionné sur le marché de [nom de la commune], et il y a besoin d'élargir l'offre conventionnée. Sachant que Y ne rentre pas tout à fait dans les critères, ça semble compliqué pour certains de dire non à X et oui à Y : est-ce qu'il n'y aurait pas des boulangers qui répondent aux critères complètement ? Si mais ils ne vendent pas sur le marché de Dieulefit et les PDV sont moins accessibles.*

*La possibilité d'un conventionnement provisoire est mentionnée ; le producteur pourrait être conventionné de manière provisoire en attendant qu'il change ses pratiques ou en attendant qu'un autre producteur s'installe avec des pratiques qui répondent mieux aux critères de conventionnement. Une personne est contre cette idée qui semble difficilement opérationnelle est surtout peut être dure pour le producteur ; d'autres lui répondent qu'il faut penser le déconventionnement puisque les producteurs peuvent changer leurs pratiques. Cela demande donc un certain suivi des producteurs. Ce conventionnement provisoire pourrait s'inspirer du fonctionnement du magasin de producteur.rice.s Champs Libres et de la distinction entre producteurs associés et producteurs dépôt vente.*

*Il est proposé de contacter Y et de lui exposer les différentes pistes. Il faudrait l'inciter à s'approvisionner avec des farines plus locales dans un premier temps et si ce n'est pas possible proposer un conventionnement provisoire. Il y a des discussions sur comment mener ce dialogue : être en pleine confiance ou avoir des stratégies de négociations ? » (Carnet de terrain, 25 juin 2025)*

Si le cas ci-dessus témoigne d'une volonté d'ajuster les critères de conventionnement établis par le CLA, d'autres exemples montrent que les participant.e.s à l'expérimentation souhaitent également remettre en question leur fondement. En effet, les critères de conventionnement semblent nécessiter des ajustements locaux pour répondre aux problématiques propres au territoire. C'est le cas notamment pour le conventionnement des plantes à parfum aromatiques et médicinales (PPAM) qui représente 5,5 % de la surface agricole utile de la CCDB (Diagnostic foncier de la CCDB, 2023) contre moins de 2% au niveau national.

Lors d'une permanence d'inscription des points de vente à Dieulefit, la question des hydrolats a ainsi été abordé par un producteur, membre de SIMPLES (syndicat professionnel de producteur.rice.s de PPAM) et conventionné pour ses tisanes : « *L'ambiance [de la permanence pour inscrire les PDV] est*

bienveillante. Une petite tension se dégage lorsqu'on arrive au moment de présenter les produits conventionnés. Un producteur de PPAM est présent, il revendique que ses hydrolats et huiles essentielles soient considérés comme des produits alimentaires alors qu'[une des bénévoles] vient de dire que les hydrolats sont des produits non alimentaires. Elle se justifie, « dans le doc que Raphaëlle [salariée animatrice du CLA] a fait... » (qui est un document de synthèse que Raphaëlle met en page sur base des décisions prises au CLA). Le producteur s'étonne : « Qui c'est qui impose ça ? ». Antoine [le salarié] reprend pour expliquer le fonctionnement du CLA. » (Carnet de terrain, 26 mars 2025). A l'heure actuelle les hydrolats ne sont pas conventionnés.

Finalement, c'est le critère de la labellisation AB ou Nature et Progrès qui semble le plus unanimement remis en question.

### *Les fonctions du conventionnement*

Les ajustements des critères de conventionnement posent la question des objectifs du conventionnement. En résumé, il s'agit d'une manière de flécher les allocations des membres de NCA vers des produits issus de la filière agri-alimentaire locale alternative et donc, dans un même temps, de transformer les pratiques et les habitudes alimentaires vers des pratiques identifiées comme durables par les membres du CLA (et du CLA-Transitoire).

Aujourd'hui, la masse de cotisant.e.s ne semble pas assez importante pour incarner un vecteur de transformation du paysage agri-alimentaire local, notamment en favorisant de nouvelles installations. Cela joue néanmoins un rôle de soutien pour les agriculteur.ric.e.s déjà installé.e.s puisque certain.e.s cotisant.e.s sont orienté.e.s vers des producteur.rice.s ou des PDV auxquels ils n'achetaient pas auparavant. C'est donc plutôt sur la transformation des pratiques de consommation que se situe l'impact du système de conventionnement mis en place par NCA.

Cet aspect a d'ailleurs suscité de nombreuses discussions au sein du CLA (voir [Annexe 11 : Liste des produits conventionnés](#)) pour savoir jusqu'à quel point les critères de conventionnement peuvent être utilisés comme un outil normatif pour orienter les pratiques de consommation des cotisant.e.s vers des pratiques identifiées comme durables. Le conventionnement de la viande a par exemple été source de nombreuses discussions, parfois tendues, au sein du CLA avant que les membres tranchent en faveur de son conventionnement. Le conventionnement de produits liés à l'alimentation qualifiée de *plaisir* comme des produits transformés gras (chips) ou sucrés (viennoiseries) a également été source de controverses. Ces produits ont finalement été conventionnés – dans la mesure où ils respectent les autres critères de conventionnement. Les produits alcoolisés ne sont quant à eux pas conventionnés.

« *J'estime que la SSA, on n'est pas là, on n'est pas un club de nutritionnistes. On n'est pas là... on est là pour conventionner des produits de qualité, oui, mais pas dire aux gens ce qu'ils doivent manger [...] Donc si vous voulez, pour moi, on est arrivés à un truc qui finalement n'est pas très démocratique [...] c'est pas pour tout le monde, quoi. C'est-à-dire que si quelqu'un met 100 euros dans son panier et qu'il veut s'acheter une bouteille de vin, il ne peut pas* » (V, CLA).

De fait, et malgré le caractère récent de l'expérimentation, NCA a des impacts sur les pratiques de consommation des cotisant.e.s. Les cotisant.e.s interrogé.e.s partagent avoir découvert des nouveaux.elles producteur.rice.s en intégrant NCA. Certain.e.s expriment également se sentir plus à l'aise pour acheter des produits plus onéreux comme la viande biologique et locale. Beaucoup de cotisant.e.s témoignent surtout d'une difficulté à dépenser toute leur allocation ; ces personnes achètent alors des produits transformés (confiture, conserves...) qu'elles n'auraient pas acheté dans d'autres circonstances. Un cotisant appelé lors de l'enquête téléphonique participative parle même d'une forme d'incitation à la « sur-consommation ».

« *On voit bien qu'on a intégré la caisse alimentaire et qu'en fait on a des sous qu'on arrive pas encore à dépenser parce qu'on a des vieilles habitudes d'aller au marché et au marché toutes les personnes chez qui on achète ils sont pas encore conventionnés. Et du coup on achète quand même, on voit bien que notre manière de consommer elle évolue un peu parce qu'on consomme des choses qu'on aurait pas consommé sans la caisse alim. Et qu'on consomme parce qu'on sait qu'il y a de l'argent.*

*L. Tu penses à quoi par exemple ?*

*- Là je pense à des pots de confiture qu'on a achetés qu'on aurait jamais acheté. Et aussi c'est en train de bouger dans le fait, que bon, il faut qu'on pense à aller plutôt à Champs Libres plutôt que d'aller faire le marché. Ça rentre petit à petit dans les changements de consommation.* » (C.)

Pour les cotisant.e.s qui vivent à proximité de Dieulefit, beaucoup mentionnent qu'ils essaient de se rendre plus régulièrement au magasin de producteur.rice.s Champs Libres, puisque c'est le seul PDV où tous les produits sont conventionnés (à part l'alcool, les hydrolats et huiles essentielles). Sur les 13 entretiens téléphoniques menés auprès de cotisant.e.s, 10 personnes partagent qu'elles vont désormais plus facilement à Champs Libres pour faire leurs courses. Ce constat est partagé par des producteur.rice.s de ce magasin : « *Pendant sa pause-café, [un des maraîchers] vient me voir et me dit que c'est super, que depuis avril on voit vraiment la différence, qu'il y a des nouvelles personnes qui viennent au magasin avec la caisse alim'* » (carnet de terrain, 23 avril 2025).

**III. III. B) Proposer un imaginaire social alternatif pour essaimer au de-là du territoire d'action : « si, on peut faire autrement »**

L'expérimentation est par essence en perpétuelle construction, évoluant au gré des remontées de terrain et des contraintes rencontrées. Ainsi, si ses impacts sur les conditions matérielles d'existence des mangeur.euse.s et des producteur.rice.s sont prometteurs, il faut souligner que les raisons d'être de l'expérimentation ne résident pas tant dans ce qu'elle fait que dans ce qu'elle raconte. Paradoxalement, alors que les participant.e.s se mobilisent autour d'une volonté de *faire*, c'est plutôt à travers les significations et les normes véhiculées par leurs pratiques que le collectif vient bousculer le régime en place. Les initiateur.rice.s du collectif ne présentent d'ailleurs pas leur initiative comme une « fin en soi mais un outil de conscientisation politique » (L., copil). D'ailleurs, si l'expérimentation apparaît comme mobilisatrice (voir partie III.II.B), l'imaginaire de la SSA l'est aussi.

*« Donc moi, ça m'a beaucoup plu, cette idée-là, parce qu'elle me semblait répondre à... J'avais plus d'espoir, en fait. Puis j'avais l'impression que tout ce que j'avais compris, moi, je pouvais le partager à pas beaucoup de monde. Et j'avais même des dégouts, en fait. [...] Ça m'a redonné un peu une espèce de... de bouffée d'oxygène [...] Tant qu'il n'y a pas la sécurité sociale de l'alimentation, ça va être la galère. »* (N., copil)

Cette stratégie, qui vise à proposer un imaginaire alternatif, s'inscrit dans une tradition politique de « bataille des imaginaires » (Lordon, 2021 in : Saint-Cyr, 2021). Face à l'imposition du mode de production capitaliste et de l'économie de marché comme seule voie de développement, il s'agit de construire un bloc contre-hégémonique (Gramsci, 1930-1935 in : Cervera-Marzal, 2022), pour montrer que d'autres voies sont possibles et désirables (Graeber, 2018).

*« ça montre surtout le fait de l'avoir lancé et tout ça, que d'autres, qu'un autre système est possible, que d'autres choses sont possibles. Quand on voit qu'on fonce dans le même système qui a montré plus que ses limites qui est complètement pourri et que des tas de gens disent on peut pas faire autrement, voilà. Ben si on peut faire autrement. [...] Certains sont un peu partis au CLA ou à la SSA, sur ça va changer la face de la région, moi je pense que ce qu'on fait c'est pas grand-chose. Mais l'intérêt c'est de le faire, c'est que du coup, il y a un autre projet sur la vallée de la Drôme et puis il y en a un petit sur Die et que voilà, tout ça, j'espère qu'un jour ça se mettra en réseau et que ça prendra une autre ampleur. Mais dans un premier temps, voilà... c'est pas concrètement ce que ça fait, c'est ce que ça diffuse dans la pensée. »* (K., CLA)

En appuyant le plaidoyer pour une SSA à une expérimentation concrète, les membres du collectif tentent d'augmenter leur capacité collective « à se projeter virtuellement dans un futur désiré, basée sur la technique du backcasting (Kemp, Loorbach et Rotmans, 2007 ; Loorbach, Frantzeskaki et Huffenreuter, 2015) » (Peuch, 2022, p. 202), à savoir l'articulation entre futur souhaité et identification de moyens pour *aller vers*. En d'autres termes, le travail d'augmentation des dispositions des habitant.e.s à agir sur leur territoire (mise en réseau, compétences organisationnelles...) réalisé par le collectif ne peut se passer d'un travail d'éducation populaire pour favoriser la désirabilité d'un horizon

politique tel que la SSA. A partir de sa trajectoire personnelle, de ses expériences professionnelles et militantes – notamment au sein du collectif – une des membres du copil a d'ailleurs construit une conférence gesticulée autour de la SSA<sup>10</sup>.

*« Je vois l'histoire de la sécurité sociale comme un pari. [...] Mais pour moi, c'est le futur, en fait. Parce que ça a permis tellement de choses que c'est évident que c'est la solution. C'est évident, en fait. Mais il faut s'en donner les moyens, et il faut se donner les moyens de, au moins, de créer des imaginaires désirables en dehors du capitalisme pour bouger les choses, quoi. On n'en est pas encore là. »* (P., copil)

Ce travail passe par la présentation en aller-retour entre les expérimentations menées par le collectif (les marchés ou NCA) et le projet de SSA. Lors des inscriptions de nouveaux.elles cotisant.e.s par exemple, les membres du collectif glissent quelques mots sur la SSA : « *Sur le temps de permanence (16h-18h, rallongé d'une demi-heure), nous accueillons 5 personnes, que des femmes, dont deux personnes dont la cotisation serait supérieure à l'allocation et trois personnes qui seraient sur une tranche de cotisation inférieure au montant d'allocation. Pendant ces quelques heures, le local du Lien 26 se transforme en un bureau où les salariés accueillent, informent, conseillent, tentent de trouver des solutions adaptées aux situations de chacune... ils ne semblent pas toujours à l'aise avec ce rôle improvisé d'assistant social et en profitent pour rappeler qu'ils ne fournissent pas un service, qu'ils bricolent cette caisse surtout pour faire vivre et faire parler d'un projet politique plus grand, celui de l'inscription de l'alimentation comme branche de la Sécu* » (Carnet de terrain, 4 mars 2025)

Il y a donc une attention à prendre du recul sur l'expérimentation pour parler de ce que pourrait être la SSA. Cependant, dans les discours portés par les membres du collectif, la frontière entre initiative locale *inspirée de* et horizon de la SSA est parfois confuse : lors d'une soirée d'inscription de producteur.rice.s à la caisse, je remarque par exemple que les membres du collectif parlent souvent du *système de la SSA* pour parler de NCA (Carnet de terrain, 26 mars 2025). Lors de cette même soirée, il apparaît que l'intégration de NCA n'est pas nécessairement vécue comme un geste politique, en témoigne un producteur qui, alors qu'il est en train de s'inscrire pour rejoindre l'expérimentation, partage qu'il s'est « *refusé de faire de la politique à [son] étal* ». L'appropriation de la portée politique du collectif ne semble donc pas évidente pour tous les participant.e.s.

Enfin, la volonté de proposer un imaginaire alternatif s'accompagne d'un travail d'essaimage sur le territoire et au-delà. Malgré les quelques difficultés ci-mentionnées à faire vivre l'imaginaire de la SSA tout en consacrant une grande part d'énergie du collectif au lancement de NCA, le collectif

---

<sup>10</sup> Dumas C., 2024. *La Sécurité Sociale de l'Alimentation – Un commun à portée de main*. Conférence gesticulée disponible en ligne : <https://www.youtube.com/watch?v=bBpDciySC0E>

parvient à incarner un contre-modèle qui inspire d'autres initiatives. Il semble donc avoir atteint un certain niveau de maturité dans le sens où il est capable de se raconter, d'attribuer des significations aux pratiques qu'il met en place pour d'inspirer d'autres collectifs : « Cela ne signifie pas que le projet est complètement abouti, qu'il ne va plus évoluer, mais plutôt qu'il a suffisamment appris sur lui-même depuis son départ tâtonnant, pour se raconter, communiquer les étapes et les stades par lesquels il est passé, les difficultés qu'il a rencontrées. » (Peuch, 2022, p.223)

Ainsi, le collectif reçoit de nombreuses sollicitations pour partager son expérience et participe à de nombreux échanges pour faire vivre le projet politique de SSA (Parmi les plus récents : Hors-série *Sortir du Ring*, 2024 ; *Sur la Route*, Association ReZonnance, 2025). Le collectif partage également des ressources et du matériel utilisable par des collectifs qui souhaitent lancer des expérimentations type marchés trois prix. Le Moulin urbain, à Valence, a par exemple pu réutiliser les visuels du collectif pour lancer son marché trois prix.

### III. III. C) Expérimenter la démocratie alimentaire pour sortir du système d'aide alimentaire et d'une orientation des filières agri-alimentaires guidée par l'économie de marché : frictions entre l'imaginaire défendu et les contraintes de l'expérimentation

Si le collectif réussit à essaimer, en particulier en partageant son expertise auprès de collectifs qui souhaitent lancer un marché trois prix ou une caisse alimentaire, l'imaginaire qu'il tente de véhiculer entre parfois en tension avec les contraintes auxquelles les participant.e.s sont confrontées sur le terrain pour faire vivre et pérenniser leurs expérimentations. Les ajustements réalisés s'inscrivent dans un « art du bricolage » défini comme l'« art de mêler intimement, sans les opposer nécessairement, des éléments du réel et des désirs d'ailleurs et d'autrement » (Manceron & Roué, 2013, p. 6).

#### *Sortir d'un système de don ? « Donateur » et « bénéficiaire », des identités ancrées*

En passant à un *système de cotisation*, les membres du collectif aspirent à dépasser l'imaginaire d'une solidarité alimentaire basée sur le don. Avec les marchés trois prix, le caractère spontanée du choix du prix permettait de ne pas figer les mangeur.eu.se.s dans un statut : une personne pouvait acheter tantôt au prix *accessible* tantôt au prix *solidaire* sans avoir à justifier d'un quelconque changement de situation. Cependant, malgré les tentatives pour garder une certaine discrétion au moment du choix du prix, les membres du collectif percevaient un problème de confidentialité qu'ils ont tenté de résoudre en mettant en place le *système de cotisation*.

Le modèle de contributions pensé avec NCA vise à sortir d'un modèle qui cristallise les identités duales *donateur-bénéficiaire*. Il s'agit ainsi de s'inscrire en faux contre les violences engendrées par le statut

de *bénéficiaire*, rendu incapable de *rendre* - or le système du don, tel qu'il a été analysé par Marcel Mauss, est un système de circulation de biens ou de services qui repose sur la possibilité de donner, recevoir et rendre (Bonzi, 2023). Avec NCA, le collectif revendique que chaque participant.e soit un.e *cotisant.e* à part entière, qui participe au fonctionnement de la caisse sur le modèle de *chacun selon ses moyens*.

La diffusion de l'imaginaire de la cotisation est cependant confrontée à « la résistance des imaginaires sociaux établis et la difficulté à les faire évoluer vers d'autres imaginaires » (Neveu, 2022.p. 12). Dans les faits, les séances d'observation lors des séances d'inscription de cotisant.e illustrent qu'il est difficile de se détacher des représentations liées au don. Les personnes qui cotisent un montant supérieure à leur allocation expriment qu'elles participent pour soutenir et se perçoivent plutôt comme *aidant.e* : « *Une des deux personnes avec des plus hauts revenus, lorsqu'on lui demande si elle veut augmenter ou baisser son montant de cotisation, répond par exemple : « c'est comme vous voulez, je fais ça pour vous arranger un peu ». Elle nous dit qu'elle est peu convaincue par le projet de SSA, que ça semble compliqué à mettre en place, mais que la soirée de lancement était sympa et qu'elle souhaite soutenir. »* (Carnet de terrain, 4 mars 2025).

Il arrive que les personnes calculent alors quel est le coût de ce geste de soutien : « « *On arrive au moment de calculer le montant de la cotisation. Avec un montant de cotisation supérieur à celui de son allocation, la personne fait des calculs : elle dit que cela ferait un don de tant d'euros. Elle s'excuse en souriant en disant qu'elle, elle le voit comme ça, comme un don.* » (Carnet de terrain, 12 mars 2025).

« *Moi je fais partie des gens qui paient le plus, tu vois. Et jusqu'où tu peux accepter de payer plus ? C'est une question qu'il va falloir souvent poser, parce que c'est ceux-là qu'il faut aller chercher. Du coup je sais plus qui l'a dit hier, c'est bien les gens qui cotisent plus qui sont importants. C'est eux, qui vont mener notre SSA* » (H., CLA)

A l'inverse, il est intéressant de noter que beaucoup de personnes qui cotisent moins que le montant d'allocation sont plus disposées à demander à passer à une ou deux tranches supérieures et donc à augmenter leur niveau de cotisation. Ce geste peut être analysée comme une manière de sortir de la position de bénéficiaire passif, en faisant le choix d'une démarche de soutien volontaire à l'initiative. En analysant les chiffres de la caisse de juillet 2025 (analyse de 76 foyers cotisants), il apparaît en effet que sur 41 personnes dont la cotisation initiale (après calcul sur la base du RFR et modulateurs obligatoires) est inférieure ou égale à 100 euros, 12 foyers ont choisi d'augmenter leur cotisation, soit 29% de l'échantillon. Pour les foyers avec une cotisation initiale supérieure à 100 euros (35 foyers), 6 ont augmenté leur niveau de cotisation, soit 17% de l'échantillon. Les personnes qui semblent les plus

à même d'augmenter leur montant de cotisation sont celles qui cotisent entre 65 et 138 euros. Pour les personnes qui cotisent moins que ce qu'ils reçoivent, il semble moins évident de revoir à la baisse le montant de leur cotisation ; lorsque le montant de la cotisation est trop élevé, la solution choisie est donc plutôt de ne prendre qu'une demi part d'allocation.

En proportion, la contribution des personnes qui reçoivent une allocation supérieure à leur cotisation représente une part de leur budget plus importante que les personnes qui, cotisant plus que leur allocation, ont le sentiment de soutenir plus activement l'initiative. Ainsi, malgré l'intention du collectif, le projet présente le risque de retomber dans les travers d'une forme de solidarité philanthropique où *donateur* et *bénéficiaire* ont des identités et des statuts bien différenciés. Lors de notre entretien, un participant exprime ainsi sa crainte que la cotisation devienne un outil comparatif et s'éloigne de sa vocation originale.

*« Là où il faudrait pas tomber c'est que cette cotisation devienne : « tu cotises combien par rapport à moi ; toi tu cotises combien ? ». C'est pas une notion, pour moi ça doit pas être une notion comparative. La cotisation c'est en fonction de ton revenu, on reçoit tous et toutes la même allocation, et que la cotisation soit basée sur combien tu es capable de dépenser pour te nourrir par rapport à une autre personne qui souhaiterait, et pour laquelle tu souhaiterais aussi qu'elle ait accès à ça, mais qu'elle n'a pas le budget pour ça. »* (G., CLA)

De plus, le collectif a du mal à recruter des personnes avec un niveau de cotisation supérieur au montant de l'allocation. En effet, l'effet de lancement semble être retombé et désormais, les personnes qui cotisent moins que leur allocation sont plus nombreuses à rejoindre l'initiative. Une liste d'attente a donc été mise en place pour ne conserver l'équilibre de la caisse. Conscient.e.s de la nécessité de trouver des outils de recrutement plus attractifs, les membres du copil ont décidé en mai 2025 de permettre la défiscalisation des « surplus » de cotisation, soit la différence positive entre la cotisation et l'allocation.

Cette décision a créé des controverses au sein du copil, témoignant de la difficulté à réaliser des arbitrages entre l'imaginaire politique que le collectif souhaite diffuser et les contraintes du terrain : *« D'autres membres du copil sont sceptiques, comme [nom de la personne] qui tient à rappeler qu'elle accepte « par pragmatisme », car il faut pérenniser la caisse et que c'est une manière d'attirer les plus riches ; elle trouve cependant que cela éloigne du modèle de la cotisation. »* (Carnet de terrain, 5 mai 2025). Le copil tranche finalement en faveur du renforcement économique de la caisse ; on peut ainsi lire dans l'infolettre de mai 2025 : « Si vous cotisez plus que votre allocation, alors votre surcotisation vous donne droit à une réduction d'impôts. »

## *Vers une filière agri-alimentaire socialisée ? La difficile sortie de la « marchandisation » de l'alimentation*

Transposé aux champs agricoles et alimentaires, l'imaginaire de la sécurité sociale de l'après-guerre mobilisé par le collectif invite à penser des filières agri-alimentaires socialisées. Le *système de cotisation* porte en lui l'imaginaire d'un salaire socialisé qui permette à l'ensemble de la société de s'alimenter dignement auprès de filières dont le développement aurait été préalablement décidé collectivement.

*« Ben je trouve que ça a amené, même au niveau de la mairie, ou de certains pouvoirs publics, ou... ouais de partenaires divers et variés, ça a amené l'idée que l'alimentation heu individuelle qu'on appelle, privée si tu veux quelque part, pouvait être socialisée. Moi je faisais pas mal la comparaison avec en fait la cantine, au collège par exemple. En fait ça semble normal à beaucoup, enfin à tout le monde, personne ne le remet en question, que dans la cantine publique, en fonction de son revenu, on paie pas le même prix de repas. [...] Donc j'ai l'impression que ça a servi à faire avancer un peu la mentalité là-dessus au niveau local en tout cas, comme quelque chose qui semblait au début bizarre et en fait au final possible. Donc je trouve ça a bien préparé le terrain par rapport à la caisse actuelle. C'était un moyen de préparer le terrain, politiquement. »* (F., producteur conventionné)

L'imaginaire développé par le collectif autour d'une socialisation de l'alimentation s'articule autour de deux axes : d'un côté, le collectif met en avant la gouvernance démocratique pour affirmer une reprise en main du pouvoir sur la filière au détriment de la gouvernance par l'économie de marché. D'un autre côté, il défend le soutien à une filière agri-alimentaire dite alternative.

La création d'un organe démocratique pour décider des critères de conventionnement – quand bien même sa dimension représentative puisse être remise en question – est une manière d'affirmer que les décisions concernant les systèmes de production agricoles et alimentaires doivent être entre les mains des habitant.e.s des territoires qui les abritent. Le choix des mangeur.se.s se fait donc à deux niveaux : au niveau individuel, en décidant de la composition du panier alimentaire acheté *via* leur allocation ; au niveau collectif, en participant à la détermination des modes de production et de transformation de l'alimentation.

Ainsi, les décisions autour du conventionnement visent à modifier les pratiques de consommation pour orienter, par ricochets, l'offre agri-alimentaire. Cette stratégie, qui mise sur l'évolution de l'offre par la demande, repose sur l'orientation de la demande vers des productions identifiées comme plus durables.

*« La sécurité sociale de l'alimentation, pour moi, sa force, c'est qu'elle sort de l'économie de l'offre et de la demande. C'est plutôt la demande qui construit l'offre. Donc on part dans l'autre sens, si tu veux. Et donc, normalement, on n'est plus à la merci du capitalisme, ou en tout cas de ceux qui*

*essayent tout le temps de faire de la maximisation du profit sur les uns ou sur les autres. Donc c'est ce qui m'a vraiment plu. » (N., copil)*

Si à l'heure actuelle l'expérimentation est trop jeune pour que les impacts de cette stratégie soient mesurables, le collectif a également mis en place une caisse d'investissement, inspirées des caisses d'investissement mises en place par la sécurité sociale pour financer la construction d'établissements comme les CHU. Cette initiative, qui vise à soutenir le développement d'une filière agri-alimentaire alternative, suit une logique plus planificatrice, cherchant à agir directement sur la filière agri-alimentaire pour augmenter l'offre conventionnée.

Cette caisse d'investissement devrait être alimentée par une partie des cotisations en récupérant une part des allocations non dépensées. En effet, dans le fonctionnement initial de NCA, un cotisant ne pouvait pas accumuler plus de deux allocations ; si ce seuil était dépassé, le surplus devait être reversé à la caisse d'investissement. En raison de la difficulté des cotisant.e.s à dépenser leur allocation, ce seuil a été remonté à cinq allocation à la fin du printemps 2025, rendant relativement caduque la possibilité d'approvisionner la caisse par ce financement.

Ainsi, malgré des aspirations à transformer la filière agri-alimentaire locale, la stratégie choisie par le collectif ne peut donner des résultats visibles (aides à la création ou la reprise de fermes, investissement dans des outils de transformation ou des plateformes logistiques...) que sur le temps long. Aussi, certain.e.s participant.e.s ou partenaires de l'initiative (élu.e.s, producteur.rice.s) perçoivent moins facilement le lien entre les expérimentations menées par le collectif et les transformations du monde agricole local. Un membre de la CCDB m'explique par exemple que le collectif ne peut pas recevoir d'aides au fonctionnement car il s'agit d'un projet de solidarité et non de développement agricole. Or, la CCDB n'a pas la compétence *solidarité*.

*« C'est une façon de mettre en valeur la production locale et de mettre cette production locale au service d'un outil social. Je suis pas sûr que ça augmente la production locale sur notre territoire, c'est simplement qu'une partie de notre production est orientée dans un but social de solidarité [...] la CCDB elle a un certain nombre de compétences, gérer les déchets et quelques autres sur lesquels elle doit absolument faire des choses. Sur l'agriculture.. sur la solidarité je veux dire, elle n'a pas de compétence propre donc elle n'investit pas sur le long terme sur des projets mais donne des coups de pouce. » (T., en fonction à la CCDB )*

De manière générale et ce malgré l'investissement initial d'un certain nombre de producteur.rice.s dans l'initiative à ses débuts, le collectif est perçu par certain.e.s producteur.rice.s plutôt comme un projet de solidarité entre mangeur.euse.s que comme un projet de transformation du paysage agricole. Cette difficulté à saisir l'aspiration politique du collectif et son application dans la sphère agricole peut

expliquer les trajectoires de désengagement ou les récalcitrances de certain.e.s producteur.rice.s vis-à-vis de l'initiative.

*« Ça m'a montré mes limites par rapport à mes envies d'investissement. Et non, ça m'a recentré plus sur la Conf et sur le rapport de force qu'il est urgent de remettre en avant. Je pense que la bataille, elle est politique. Et ça m'a plutôt remis dans ce cap politique. »* (M., producteur conventionné)

Cette dimension est certainement accentuée par la faible représentation de travailleur.euse.s de la filière agri-alimentaire dans les instances de décisions, que ce soit au sein du copil (actuellement une personne sur dix) ou au sein du CLA (3 personnes sur la vingtaine de membres actifs, dont un exploitant agricole). Le caractère profondément ancré des identités de consommateur.rice et producteur.rice.s et la représentation de leurs intérêts divergents peuvent aller jusqu'à créer de la méfiance chez certain.e.s agriculteur.rice.s, imaginant qu'un comité de mangeur.euse.s ne peut prendre des décisions en tenant compte des intérêts des travailleur.euse.s du monde agricole.

*« J'ai postulé pour faire partie du CLA. Voilà. Avec une idée bien précise derrière la tête. C'est d'être là [...] pour défendre deux choses. Pour défendre le producteur et pour défendre les produits conventionnels. [...] Et essayer de m'assurer que, en fait, le conventionnement des produits soit démocratique. Et qu'il soit ouvert aux produits non-bio. »* (O., CLA)

Le collectif joue néanmoins un rôle de soutien des producteur.rice.s en agriculture biologique locaux. En effet, entre le lancement de l'expérimentation et le mois de juin, c'est 12 288 € qui ont été fléchés vers les PDV conventionnés. Sachant que la somme des allocations versées est de 25 955 €, il reste 13 000 € de crédits dans les portefeuilles numériques des cotisant.e.s qui seront dépensés dans les prochains mois (données du collectif, document non publié, 2025).

## Discussion

L'étude de la trajectoire du collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours permet d'explorer différentes modalités d'expérimentation de démocratie alimentaire et d'analyser leurs impacts sur le territoire et sur la mobilisation de communautés d'habitant.e.s. Comme d'autres expérimentations inspirées de la SSA, celle en cours sur le territoire de la CCDB a des impacts notables sur les modes d'organisation de ses participant.e.s et sur la capacité à imaginer d'autres systèmes agri-alimentaires et d'autres modes d'échange, en dehors de l'économie marchande. Cependant, malgré les tentatives et les réussites d'essaimage, le caractère expérimental de ces initiatives limite leur portée. Cela pose donc la question des stratégies mises en place au sein du répertoire d'action expérimental pour influer et transformer le régime dominant.

### La transformation des pratiques par le répertoire d'action expérimental : augmenter le pouvoir d'agir des participant.e.s *via la praxis de démocratie alimentaire*

L'enrôlement des participant.e.s dans les initiatives inspirées de la SSA entraîne des transformations de leurs pratiques – de consommation ou organisationnelles – qui participent à l'augmentation de leur capacité à agir sur le territoire qu'ils et elles habitent.

#### Impacts du conventionnement sur les attachements au territoire

Contrairement à d'autres rapports traitant d'expérimentations inspirées de la SSA (Scherer et al., 2024 ; Borel & Maniaval, 2025), l'enquête immersive réalisée sur le territoire de la CCDB ne traite pas en profondeur des transformations de pratiques d'approvisionnement et de consommation engendrées par l'action du collectif. Elle met cependant en évidence que les stratégies mises en place par le collectif pour orienter la demande vers des produits issus de l'agriculture biologique locale ont un impact sur les liens d'attachement au territoire. Le caractère normatif des pratiques d'approvisionnement et de consommation valorisées par le conventionnement constitue une potentielle limite à l'appropriabilité de l'initiative par des publics socialement plus diversifiés.

En conventionnant exclusivement des produits locaux – produits et transformés dans un périmètre de 80 km autour du lieu d'achat – NCA incite les cotisant.e.s à se tourner vers des modes d'approvisionnement en circuit court (maximum un intermédiaire). Ainsi, les critères de conventionnement de NCA augmentent la proximité relationnelle qui lie les cotisant.e.s aux producteur.rice.s. De manière indirecte, ces critères impactent donc la connaissance des mangeur.euse.s à la fois du territoire, des réseaux de producteurs qui le maillent mais aussi des modes

de productions et des contraintes liées. En augmentant la connaissance de leur lieu de vie, cette proximité relationnelle renforce également les liens d'attachement des habitant.e.s à leur territoire.

L'impact du conventionnement est à relier avec le contexte territorial de l'initiative. En effet, le caractère rural du territoire de la CCDB apparaît comme un élément qui facilite la transformation du rapport au territoire et aux producteur.rice.s. Les expérimentations de caisses alimentaires inspirées de la SSA qui émergent dans des territoires ruraux, comme à Dieulefit ou à Cadenet (bourg rural d'environ 4 300 habitant.e.s) semblent plus à même d'avoir un impact sur le rapport au territoire que les caisses qui se développent dans des contextes plus urbains. On peut par exemple lire dans le rapport de l'expérimentation de Cadenet que « l'utilisation de la carte SSA entraîne ainsi des changements dans la vie personnelle des usager.e.s en matière de pratiques alimentaires et d'habitudes de vie, mais aussi progressivement dans leurs rapports à leur territoire et aux producteur.ices. » (Borel & Maniaval, 2025, p.108). Les auteur.e.s du rapport de la caisse de Montpellier évoquent le renforcement d'une proximité entre producteur.rice.s et mangeur.euse.s (Scherer et al., 2024, p.41) mais n'établissent pas un lien entre cette proximité et l'attachement au territoire. Cela peut s'expliquer par la typologie des points de vente conventionnés, qui sont en grande partie des espaces de distribution où le contact avec les producteur.rice.s n'est pas direct.

Cependant, cet impact du conventionnement sur le rapport des habitant.e.s à leur territoire ne touche qu'un nombre limité de personnes. En effet, les critères de conventionnement présentent un caractère normatif qui peut exclure certains publics. Dans les différentes expérimentations, ces critères s'inscrivent dans le « répertoire culturel dominant » (Lamont, 1992 in : Johnston, Szabo & Rodney, 2011), ce qui pose la question de l'inclusion des personnes avec des répertoires culturels hétérodoxes. Les différentes controverses autour du conventionnement qui ont vu le jour au sein du CLA ou du CLA-Transitoire témoignent de la difficulté à définir une stratégie claire pour établir la grille de conventionnement. Ainsi, les discussions oscillent entre soutien aux producteur.rice.s dit.e.s alternatif.ve.s et gouvernance des conduites alimentaires, en témoigne les nombreuses discussions sur l'alimentation *plaisir* tel que les débats sur le conventionnement ou non des chocolatines au Fournil des Comètes.

Dans son mémoire portant sur le collectif pour une SSA Alsace, Maxime Scaduto analyse les expérimentations de démocratie alimentaire comme des espaces de *qualcul* de la valeur (Callon, 2017 in : Scaduto, 2023) où sont évalués des biens alimentaires : « telle pratique agricole est-elle meilleure pour l'environnement en comparaison de telle autre ? Comment définir ce qui est bon pour notre santé ? [...] Ces questions typiques qui pourront se poser lors des délibérations traduisent une activité de *qualcul* de mise en valeur, dans les critères de conventionnement, de telle ou telle entité : il s'agit de

classer, comparer, hiérarchiser, chiffrer, etc. Une fois ce qualcul effectué en résulte un produit sous forme de charte de conventionnement qui traduit la valorisation de telle ou telle pratique, de tel ou tel produit, de telle ou telle qualité, etc. » (Scaduto, 2023, pp.80-81). Pour l'auteur, les opérations de *qualcul* qui établissent les grilles de conventionnement entraînent une valorisation de certain.e.s producteur.rice.s et posent ainsi la question de l'accompagnement des producteur.rice.s disqualifié.e.s. Cet enjeu ne semble pas encore avoir été traité au sein du collectif bien qu'il génère d'ores et déjà des tensions, notamment pour des producteur.rice.s qui participaient aux marchés trois prix mais qui ne peuvent être conventionné.e.s par NCA.

Cette grille de lecture peut être transposée aux pratiques alimentaires puisque celles appartenant au « répertoire culturel » (*opus cit.*) dominant en termes d'alimentation durable sont valorisées, *via* les critères de conventionnement, au détriment de pratiques alimentaires durables des classes populaires. Dans leur rapport autour de la caisse montpelliéraise, les auteur.e.s reviennent sur les pratiques alimentaires durables des classes populaires, marquées par des formes de « débrouillardise » (Mangin & Roy, 2023 : in Scherer et al., 2024) – pratique d'anti-gaspillage, de solidarité alimentaire... Dans leur ouvrage *Sociologie de l'alimentation* (2019), les sociologues P. Cardon, T. Depecker et M. Plesz rappellent d'ailleurs que les consommations alimentaires, et donc les goûts, sont « des expressions de la classe sociale. [...] Il [le goût] englobe les représentations et pratiques sociales qui permettent d'apprécier les consommations (les siennes mais aussi celles des autres) et de juger si elles sont « de bon goût » au regard de son propre milieu social » (in : Ostpolitik, Modiie, 2025). Ne pas reconnaître la diversité des pratiques alimentaires durables dans l'établissement des critères de conventionnement représente ainsi un risque de reproduction de processus de *distinction* (Bourdieu, 1979 in : Cabin, 2008) et d'exclusion de certains publics de ces initiatives.

Dans les territoires ruraux, et comme cela a été décidé à Dieulefit et alentours, l'élargissement des critères de conventionnement à des produits non-alimentaires, tels que les plants potagers ou la nourriture pour les animaux, est une manière de valoriser des pratiques d'autoproduction caractéristiques de certaines classes populaires (Deville, 2023).

Malgré tout, les expérimentations de caisses alimentaires semblent représenter un outil pour diversifier les publics qui fréquentent les lieux dits de l'alimentation durable, tels que les points de vente conventionnés. A Dieulefit comme à Cadenet, les producteur.rice.s conventionné.e.s identifient que de nouvelles personnes viennent s'approvisionner chez eux : « les producteur.ices sont heureux.se de voir arriver, grâce à la caisse, une nouvelle clientèle » (Borel & Maniaval, 2025, p. 117). Comme le souligne les auteur.e.s du rapport de l'initiative montpelliéraise, un travail reste toutefois à mener pour

que l'entrée dans ces lieux ne représente pas des violences symboliques et économiques pour les personnes en situation de précarité (Scherer et al., 2024, pp.37-38).

## De la pratique à la *praxis* : la démocratie alimentaire comme moteur d'engagement et de politisation

L'impact sur la proximité relationnelle entre producteur.rice.s et mangeur.euse.s apparaît comme un vecteur de connaissance et d'attachement au territoire pour les personnes qui participent aux expérimentations inspirées de la SSA. L'attachement au territoire s'accompagne d'une mise au travail des capacités d'organisation collective des participant.e.s aux expérimentations. On peut ainsi parler de *praxis* de démocratie alimentaire, dans le sens où les connaissances situées des participant.e.s, basées sur la pratique, vise à transformer le milieu qu'ils et elles habitent.

La construction de connaissances communes des systèmes agri-alimentaires est une étape essentielle dans la formation de « citoyens alimentaires » (Akermann, 2022). Celle-ci passe par des temps d'éducation populaire ouverts à tous.tes (projections, arpентage...), par l'augmentation des liens entre producteur.rice.s et mangeur.euse.s, permettant d'échanger sur leurs conditions matérielles d'existences respectives, mais aussi par les parcours d'apprentissage mis en place au sein des organes démocratiques tels que le CLA, la CLAC (Cadenet) ou le comité citoyen (Montpellier). Si les participant.e.s à ces instances affirment avoir appris de ces parcours, à Dieulefit et alentours beaucoup partagent avoir le sentiment d'être déjà familier.e.s avec ces problématiques. Ainsi, les participant.e.s au CLA retiennent avant tout de leur expérience la dimension collective et les pratiques d'organisation mises en place pour favoriser l'inclusion de tous.tes et les prises de décisions. Dans les différentes initiatives étudiées, ces deux dimensions (parcours d'apprentissage et outils d'organisation collective) favorisent un sentiment d'appartenance au groupe formé : « on constate qu'un sentiment d'appartenance au groupe se développe progressivement au cours de l'année. Cela croît notamment grâce au parcours d'apprentissage et les connaissances acquises en commun mais aussi avec la construction d'un vocabulaire propre au groupe, un langage autour duquel ils font communauté. » (Borel & Maniaval, 2025, p.54).

Cette identité collective créée par l'expérience de démocratie alimentaire reste à nuancer pour l'initiative en cours au sein de la CCDB, puisque les participant.e.s à ces organes présentaient une certaine proximité identitaire en amont. Dans le collectif, les membres du CLA partagent par exemple pour un grand nombre des préoccupations environnementales et des engagements associatifs. Le rapport traitant de la caisse de Montpellier souligne que le comité citoyen compte 74 % de personnes

déjà engagées dans le monde associatif – contre 36 % de la population française de plus de 15 ans, selon le Baromètre du Bénévolat<sup>11</sup> publié en 2022 par France Bénévolat.

L’expérience vécue au sein du CLA reste un vecteur de mobilisation pour une part importante des participant.e.s : sur la vingtaine de membres, six ont rejoint le CLA-transitoire et cinq autres ont rejoint des groupes de travail ou des groupes locaux du collectif. Parmi les personnes qui se sont désengagées du collectif, certaines ont décidé de se tourner vers d’autres engagements associatifs ou syndicaux en lien avec les questions agricoles et environnementales. A Montpellier également, le comité citoyen est perçu comme un levier d’engagement puisque 19% des participant.e.s se sont par la suite engagé.e.s dans des associations mobilisées autour des questions d’alimentation ou d’écologie (Scherer et al., 2024, pp.63-64).

Il est cependant difficile d’élargir ce constat à l’ensemble des expérimentateur.rice.s de ces initiatives. En effet, l’intégration de NCA en tant que cotisant.e ne représente pas un engagement en soi. Contrairement à l’expérimentation de Cadenet où les personnes qui reçoivent une allocation sont membres de l’organe décisionnel (la CLAC), les cotisant.e.s à NCA ont la possibilité de rester éloigné.e.s des discussions et des décisions en cours au sein du collectif. Certains membres du collectif craignent d’ailleurs que NCA puisse être vécue comme un *service rendu à la population* plutôt que comme une expérience de transformation des manières de concevoir les systèmes agri-alimentaires locaux. Au sein de l’expérimentation de caisse à Montpellier, les personnes non membres du comité citoyen ont aussi : « un rapport distancié à la Caisse alimentaire commune, la moitié ne sont jamais allé·e·s à un évènement en lien avec la Caisse et 29% n’ont pas entendu parler du Comité citoyen. Ainsi, iels vivent l’expérimentation de Caisse uniquement sous le prisme du transfert monétaire que constitue la MonA [nom de la monnaie utilisée dans l’expérimentation] » (Scherer et al., 2024, p.28). De manière générale, les expérimentations qui s’inscrivent dans l’activisme environnementale du « faire » peinent parfois à partager les valeurs associées aux pratiques qu’elles mettent en place aux personnes plus éloignées de l’initiative. C’est ce que rapporte par exemple E. Bucolo à propos du magasin gratuit qu’elle étudie où la plupart des visiteur.rice.s ne perçoivent pas leur venue au *Magasin pour rien* (un magasin gratuit) comme un « geste militant » (Bucolo, 2022, p. 82)

De la même manière, le conventionnement ne représente pas un engagement nécessairement fort pour les PDV ; le fonctionnement de NCA a d’ailleurs été pensé pour correspondre au mieux avec les pratiques de vente des PDV et ainsi représenter une charge de travail supplémentaire la plus minime possible. Le fait de conventionner des points de vente, et non des producteur.rice.s, renforce également

<sup>11</sup> [https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/actualites/NOTE\\_COMPLETE\\_FranceBenevolat-IFOP-2022\\_DEF1705.pdf](https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/actualites/NOTE_COMPLETE_FranceBenevolat-IFOP-2022_DEF1705.pdf) Consulté le 05/08/2025.

le faible engagement des producteur.rice.s, dont les produits peuvent être conventionnés sans que le producteur.rice ait à engager une démarche active pour cela. A ce titre, il est intéressant de noter que parmi les producteur.rice.s interrogé.e.s durant le travail de recherche, deux n'avaient pas connaissance de l'expérimentation NCA alors que leurs produits sont conventionnés. En plus de générer une certaine distance entre les producteur.rice.s et l'expérimentation, ce fonctionnement peut créer des incompréhensions à l'instar du cas de Cadenet : « Les producteur.ice.s conventionné.e.s s'accordent à dire qu'au début, ils avaient peu connaissance des critères et de l'expérimentation de caisse, donc cela a pu créer des incompréhensions de départ » (Borel & Maniaval, 2025, p.78).

Enfin, les expérimentations inspirées de la SSA représentent un outil de mobilisation parce qu'elles mettent au travail les imaginaires politiques en proposant un horizon désirable. En cela, elles peuvent être analysées comme vectrices de politisation. La politisation, ou socialisation politique, est entendue ici au sens de l'augmentation de la « capacité ou habilitation à participer sous telle ou telle forme » (Petit, 2017, p.33). Les auteur.e.s du rapport de la caisse de Montpellier parlent par exemple de « politisation du sujet de la cotisation » : « Pour les **membres du Comité citoyen**, le fait d'avoir été impliqué dans l'élaboration des règles de cotisation, d'être confronté à des témoignages sur la violence d'être « fliqué.e » par les structures d'aide alimentaire, amène une **politisation du sujet de la cotisation**. Dans les entretiens, les participants, et en particulier les membres du Comité citoyen, soulignent la « confiance », le « respect » ressentis grâce à la possibilité d'autodéterminer leur cotisation sans avoir à justifier de leur situation. » (Scherer et al., 2024, p. 27). Il s'agit alors de l'acquisition d'un vocabulaire commun et de ses significations attachées, qui facilite la projection d'un horizon politique partagé.

L'échelle territoriale choisie pour ces expérimentations ne permet néanmoins pas de mettre en place un réel financement par la cotisation tel que défendu par le CPSSA ; aussi, il est intéressant d'interroger quelles sont les valeurs qui sont associées à cette terminologie et véhiculées par les initiatives.

## Les limites de l'activisme environnemental du « faire »

### Entre aspiration et contraintes : le « système de cotisation », une originalité qui pose question ?

L'expérimentation en cours sur le territoire de la CCDB est originale par rapport aux autres expérimentations en cours en France ou en Belgique car la caisse est financée à plus de 95% par des contributions volontaires mensuelles : le collectif parle ainsi d'un système de financement par la *cotisation* – tout en reconnaissant qu'il ne s'agit pas d'un prélèvement sur la valeur ajoutée produite par les travailleur.euse.s. Ce mode de financement permet une grande indépendance de la caisse par

rapport aux subventions allouées par des institutions publiques ou des fondations privées (telles que la fondation Carasso).

Pour les membres du collectif, faire référence à la notion de *cotisation* est une manière de faire de la pédagogie autour de la cotisation et de son potentiel transformateur (bien que l'échelle locale ne permette pas des négociations sur les taux de cotisation sociale). C'est également une manière d'affirmer que les expérimentateur.rice.s ne sont pas des bénéficiaires, mais bien des participant.e.s qui contribuent à l'équilibre économique de la caisse et à son fonctionnement.

Sur ce point, il est intéressant de constater que les membres du collectif de Cadenet ne parlent pas de *cotisant* mais d'*usager*. Ce n'est donc pas par la contribution économique que les membres sont actifs, mais par l'intégration des organes démocratiques : « Il existe un constat partagé dans le fait de pouvoir rendre : recevoir de l'argent et s'investir dans la vie de la caisse en échange crée un sentiment de réciprocité qui fait que les usager.e.s se sentent en posture d'acteur.ice.s et non de bénéficiaires. Ils se sentent faire partie d'un projet qu'ils participent à construire et qui leur donne confiance en eux. » (Borel & Maniaval, 2025, p. 50).

Mettre en avant un *système de cotisation* représente aussi une tentative de rompre avec un modèle de solidarité alimentaire basé sur le don. Cependant, l'utilisation de ce vocabulaire ne suffit pas à rompre avec l'imaginaire puissant du *don*. A Dieulefit comme à Montpellier, les personnes qui font partie des tranches de cotisation les plus hautes perçoivent pour la plupart leur participation comme un don : « en ce qui concerne les cotisant·e·s « positifs », plus le rapport à la Caisse alimentaire commune est distancié, plus leur cotisation s'apparente à de la charité. Les personnes ne parlent plus de cotisation mais de « don », certaines aimeraient ne plus cotiser mais seulement devenir donateur·ice. Elles n'ont pas forcément l'envie de s'impliquer ou de mieux connaître le projet de Caisse alimentaire commune qu'elles réduisent à leur participation financière. » (Scherer et al., 2024, p.28). Alors que les personnes qui reçoivent une allocation supérieure à leur cotisation semblent plus prêtes à augmenter leur niveau de cotisation, les personnes qui cotisent le plus se sentent relativement légitimes à baisser leur niveau de cotisation. Aussi, à Montpellier il a été identifié que certaines personnes avec des niveaux de cotisation bas ressentent des formes de « culpabilité », un sentiment de « dette » que certain.e.s combattent en investissant beaucoup de temps dans l'initiative (Scherer et al., 2024, p. 28).

De leur côté, les membres de la CLAC (Cadenet) semblent plutôt réticents à l'idée d'un modèle de contributions volontaires – *cotisations* – à cause des relations de domination économiques et symboliques que ce fonctionnement pourrait contribuer à créer. Cette controverse pose la question des financements des expérimentations et des ajustements réalisés par rapport à l'ambition du CPSSA, à

savoir le financement de la SSA par des cotisations sociales. Dans sa thèse, Maxime Scaduto interroge les tensions traversées par les collectifs quant à la recherche de financements et aux effets des différents types de financements sur les trajectoires de développement des expérimentations. Cet axe de recherche est essentiel pour saisir comment l'ambition révolutionnaire des collectifs peut être mise à mal par des logiques de mise en concurrence et les cadrages déterminés par les appels à projets (Lethielleux, 2021). Il pose la question de la capacité des expérimentations socio-environnementales à agir à la marge du régime dominant et à influer sur lui sans être incorporé et dévoyé.

## Une question d'échelle : un pouvoir de transformation du régime dominant contrasté

La question du financement, et plus généralement les problématiques liées à la pérennisation des expérimentations, pose la question des limites et contraintes du répertoire d'action expérimental : « la nécessité de rendre viable l'expérimentation interroge les conditions de sa stabilisation et de son institutionnalisation (Lacroix, 1981 ; Dechézelles, 2017 : 91-116) » (Villalba, 2022, p.12).

Malgré ces ajustements, qui peuvent créer des dissonances avec leurs promesses de différence (*op. cit.*) originelle, les expérimentations issues de l'activisme environnemental du « faire » ont à elles seules un pouvoir d'action limité sur le régime dominant. Il est par exemple difficile d'affirmer à l'heure actuelle que les expérimentations inspirées de la SSA ont un impact sur le développement de filière agri-alimentaires alternatives : « les impacts concernent plutôt les usager.e.s des caisses pour le moment (modification de pratiques alimentaires, vie sociale, logistique liée à l'alimentation, pratiques démocratiques, etc). À Cadenet comme à Montpellier, nous ne pouvons pas affirmer pour l'instant que ces expérimentations de caisse orientent le système alimentaire et sa transition » (Borel & Maniaval, 2025, p. 120).

En effet, la stratégie de ces collectifs repose sur une orientation de l'offre par l'augmentation de la demande. Or, la première étape en cours de réalisation consiste à transformer les pratiques de consommation vers des pratiques identifiées comme plus durables. Ici, il est intéressant de noter que si ces expérimentations tentent de diffuser d'autres modes de *qualcul* de valeur au sein de l'économie marchande, elles n'en remettent pas en cause les fondements puisqu'elles reposent sur la croyance en la capacité du marché à orienter la production :

« Cependant, la consommation engagée ne dépasse pas une ambiguïté : tout en dénonçant l'imperfection du système marchand, elle ne cesse d'en vanter les mérites et de le légitimer en l'améliorant (Dubuisson-Quellier 2009, chap. conclusion). Elle procéderait de la même façon que la critique du capitalisme, qui au lieu de strictement le menacer, lui fournit du même

coup des pistes d'adaptation (Boltanski et Chiapello 2011). Il s'agit de l'améliorer, d'interdire certains produits et d'en valoriser certains autres, de combattre certaines pratiques, mais pour en adopter d'autres. En contraste, elle n'arrivera à construire un monde politique nouveau qu'en interrogeant les finalités de la consommation, et, plutôt qu'à faire de la consommation un mode d'action politique, de remettre l'économique à l'intérieur de la sphère politique » (Peuch, 2020, p.95).

Ainsi, si les collectifs ont l'ambition de rompre avec le régime dominant, il n'en demeure pas moins que leurs expérimentations ne s'inscrivent pas en rupture radicale avec lui, puisqu'elles lui empruntent des codes et des pratiques.

Cependant, le caractère transformatif de ces expérimentations ne repose pas tant sur leurs impacts directs sur le régime dominant que sur leur capacité à diffuser de nouvelles normes et pratiques en son sein. Dans une perspective MLP, des auteur.e.s montrent comment les niches socio-techniques dites discursives peuvent orienter de manière indirecte le régime dominant en influant sur les imaginaires sociaux au niveau du paysage (Peuch, 2022) : « les innovations sociales sont alors considérées comme transformatives lorsqu'elles entraînent des changements fondamentaux de normes, de valeurs et de pratiques au sein du régime conventionnel dominant (Avelino et al., 2014 ; Loorbach et al., 2017) » (Pradels et al., 2022).

Par le biais de la mise en récit de la solidarité alimentaire territoriale, par la projection de l'horizon de la SSA, par la transformation de pratiques de consommation et des valeurs qui leur sont associées, le collectif et ses expérimentations de démocratie alimentaire travaille à cette « ouverture des possibles » qui se joue tant au niveau discursif qu'empirique (Autin, 2016, p.98). En mobilisant notamment l'imaginaire du *déjà-là* de la sécurité sociale et en donnant à voir comment la solidarité alimentaire peut se matérialiser dans le présent, les expérimentations inspirées de la SSA ont un impact sur les imaginaires de leurs participant.e.s et sur leur capacité à se projeter dans un horizon politique désirable : « Les expérimentateur.ice.s de la CLAC se forment sur ces sujets depuis 1 à 3 ans et ils/elles ont conscience que leurs “*imaginaires*” liés à l'alimentation, au système agricole, etc ont pu évoluer. » (Borel & Maniaval, 2025, p.120).

Enfin, la mise en récit des territoires, qui mêle identité locale et imaginaire de la SSA, influe sur les significations dont ils sont porteurs et qui peuvent, sur un territoire, « forcer ou déforcer les innovations sociales et les pratiques alternatives » (Peuch, 2022, p.203).

## Conclusion

« L'absence d'espoir n'a rien de naturel. C'est le produit d'un système [...] Voilà pourquoi il me semble qu'il est de notre responsabilité, en tant qu'intellectuels, ou tout simplement en tant qu'êtres humains réfléchis, d'essayer de penser à ce à quoi un monde meilleur pourrait ressembler. Et s'il y a des gens qui essaient de créer ce monde, il est de notre responsabilité de les y aider, avec nos idées mais aussi avec nos corps, afin d'empêcher la machine militaire et bureaucratique de les annihiler » (Graeber, 2018, p.13)

Depuis l'émergence du concept de SSA, un grand nombre d'initiatives, de mouvements ou encore de personnalités politiques, le mobilisent et revendentiquent la volonté d'*aller vers* la SSA – en reconnaissant de manière plus ou moins claire sa portée révolutionnaire et la filiation avec *la Sociale*. Dans ce paysage, la force des initiatives locales membres du CPSSA réside dans leur capacité à mobiliser des habitant.e.s, disposé.e.s à activer les ressources créées ou renforcées par le collectif pour participer à des formes de transformations agroécologiques sur leur territoire.

L'enquête réalisée sur le territoire de la CCDB souligne en effet que l'expérience vécue par les participant.e.s au sein du collectif vers une SSA à Dieulefit leur a transmis de nouvelles compétences, telles que des connaissances du système agri-alimentaire ou encore des savoirs-faire démocratiques. Elle a également permis de créer des relations entre participant.e.s et entre mangeur.euse.s et producteur.rice.s qui augmentent leur disposition à agir collectivement. En jouant sur les liens d'attachement au territoire, elle participe aussi à l'émergence d'une détermination commune à agir pour prendre soin de son lieu de vie. De plus, la mobilisation de l'imaginaire de la SSA attribue à des pratiques des significations nouvelles – comme l'imaginaire de la *cotisation* accolée à la pratique de contribuer volontairement et mensuellement à une caisse mutualisée. Cette association entre pratiques et valeurs véhiculées entraîne des formes de politisation chez un public qui, pour la plupart, ne se reconnaît pas derrière une identité *militante* ou *politique*. Les processus de montée en compétence s'accompagnent donc d'une visée transformatrice.

L'exemple du lancement du marché *Le Cabas* à Bourdeaux montre comment les participant.e.s se saisissent des dispositions créées par le collectif pour répondre à des problématiques identifiées localement. En même temps, la décision d'agir en marge du collectif et de ne pas utiliser ses critères de conventionnement met en lumière les controverses qui traversent le collectif, entre soutien à l'*existant* et *transformation de son monde*. De la même manière, les discussions au sein du CLA ou du CLA-transitoire traduisent de la difficulté à orienter la demande vers des filières alternatives sans verser dans une forme de gouvernance des conduites alimentaires par des groupes aux capitaux

économiques et culturels élevés. Cette tension pointe les limites des expérimentations locales qui, du fait des contraintes locales et d'une marge de manœuvre restreinte pour les collectifs, doivent réaliser des écarts avec la double « promesse de différence » (op. cit.) portée par la démocratie alimentaire et la SSA.

Couplée aux dispositions organisationnelles renforcées et créées sur le territoire, l'imaginaire de la SSA mobilisé par le collectif renverse les représentations du développement agri-alimentaire sur le territoire et au-delà. Il convie les participant.e.s à s'ouvrir à d'autres manières de penser, de s'organiser et d'habiter le territoire. Si les travaux de recherche se concentrent actuellement sur la mobilisation de la SSA par le répertoire d'action expérimental, cet imaginaire est également convoqué par des collectifs qui font le choix d'autres modes d'action et stratégies. Depuis des cantines en lutte<sup>12</sup> ou actions d'occupation de terres<sup>13</sup>, des collectifs entrent par la question de la réappropriation et la gestion démocratiques des moyens de production, en revendiquant parfois la dimension conflictuelle de la SSA (Da Silva, 2022). Aussi, il semble intéressant d'élargir le champ de recherche à ses différents répertoires d'action, en analysant leurs complémentarités autant que leurs divergences, pour saisir comment l'imaginaire de la SSA et ses diverses *formes* peut représenter une véritable force transformatrice à l'échelle macro-économique. Car en aidant à visualiser ce que la SSA pourrait être, en trébuchant, en nourrissant le rapport de force, en se muant, en créant de la désirabilité et de la convergence, la SSA et les collectifs qui la mettent au travail préfigurent l'arrivée des *Jours Heureux*.

---

<sup>12</sup> Texte collectif, 2025. *Des Cantines en lutte pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation*.

<sup>13</sup> Texte de l'*Appel à constituer des greniers des Soulèvements de la terre*,  
<https://lessoulevementsdelaterre.org/comites/appel-a-constituer-des-greniers-des-soulevements>.

# Bibliographie

Akermann G., Blenabe E., Chiffolleau Y., Millet-Amrani S. & Paturel D., 2022. « La construction sociale de la démocratie alimentaire » in. Neveu C., (coor.) 2022. Expérimentations démocratiques, Pratiques, institutions, imaginaires. *Septentrion Presses universitaires*.

Adriaensens J., Dessein J. & Adam J., 2025. ‘Science as a Territory in Dispute: An Analysis of Power and Paradigms in the Conceptualization of Agroecology’. *Agriculture and Human Values*, March. <https://doi.org/10.1007/s10460-025-10723-2>.

Alarcon M., Pignier N., Lemichez S., 2024. « Résilience alimentaire des territoires : apports de l’interdisciplinarité dans l’étude des fermes paysanne », Les Journées de l’interdisciplinarité.

Atelier Paysan, 2021. *Reprendre la terre aux machines. Manifeste pour une autonomie paysanne et alimentaire.* Anthropocène Seuil.

Autin G., 2016. Ouverture des possibles : Utopies concrètes et pratiques préfiguratives. *Possibles*. pp. 90-101.

Bellom, A., Lamine, C., & Magda, D. 2024. Comprendre les transitions agroécologiques à l'échelle du territoire.: Proposition d'un cadre analytique augmenté en écologie territoriale. *Géographie, économie, société*, 26(2-3), 165-185. <https://doi.org/10.1684/ges.2024.14>

Billen L., 2022. De l’expérimentation à l’alternatives écologique ? Le cas d’un vide-grenier en quartier populaire », Développement durable et territoires [En ligne], Vol. 13, n°2.

Bonzi B., 2023. *La France qui a faim*. Anthropocène Seuil.

Borel A. & Maniaval E. (Paroles Vives), 2025. Une expérimentation de Sécurité Sociale de l’Alimentation à Cadenet – Sud Luberon. Recherche-action au sein d’une caisse locale de l’alimentation, inspirée du projet de Sécurité Sociale de l’Alimentation. *Rapport sur l’année 2024*.

Buccolo E., 2022. « Nouvelles recompositions de la solidarité : Le cas des magasins gratuits » in. Neveu C., (coor.) 2022. Expérimentations démocratiques, Pratiques, institutions, imaginaires, *Septentrion Presses universitaires*.

Cabin, P., 2008. « La Distinction »:Critique sociale du jugement. In *Pierre Bourdieu* (p. 36-41). Éditions Sciences Humaines. <https://doi.org/10.3917/sh.colle.2008.02.0036>

Calame, M., 2016. Comprendre l’agroécologie : Origines, principes et politiques. ECLM.

Callon M., 1986. Eléments pour une sociologie de la traduction. *L’année sociologique*. 36. Pp.69-207.

Castracani, L., Decosse, F., & Nieto, J. M., 2021. Les travailleurs détachés dans l’agriculture provençale. *La nouvelle revue du travail*, 18, Article 18. <https://doi.org/10.4000/nrt.8378>

Chiffolleau, Y., Akermann, G., Paturel, D., & Noël, J., 2023. Des circuits courts à la sécurité sociale de l’alimentation : Économies concrètes et récit politique pour la solidarité alimentaire. *Lien social et Politiques*, 90, 310-329. <https://doi.org/10.7202/1105099ar>

Colin J., 2023. Le conventionnement au sein de la sécurité sociale de l’alimentation : analyse des enjeux autour du choix des produits dans les magasins coopératifs et participatifs en Wallonie et à Bruxelles. *Travail de fin d’étude en vue de l’obtention du master en Agroécologie*. Maréchal K. & Dalimier J. (dir.).

Dalmais M. & Seconda L. (dir.), 2021. *Encore des patates !? Pour une Sécurité Sociale de l’Alimentation*.

Darrot, C., & Noel, J., 2018. Vers des solidarités alimentaires territorialisées... Retour sur la recherche-action SOLALTER menée en Bretagne. *Anthropology of food*. <https://journals.openedition.org/aof/8271>

- Deville D., 2023. *La Société jardinière*. Editions Le Pommier.
- Dubreu, M. (2019). La trajectoire politique de la notion de solidarité. *Vie sociale*, n° 27(3), 41-56. <https://doi.org/10.3917/vsoc.193.0041>.
- Eychenne C., 2014. « L'agriculture de montagne, de la marginalité au capital d'innovation », dans Dugot P. & Thuilliers G., (dir.), France : les mutations des systèmes productifs, PUM, pp. 383-397.
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2024. The State of Food Security and Nutrition in the World 2024 – Financing to end hunger, food insecurity and malnutrition in all its forms. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd1254en>
- Fillieule, O., 2001. Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel:Post scriptum. *Revue française de science politique*, 51(1), 199-215. <https://doi.org/10.3917/rfsp.511.0199>
- Friot B. & Lordon F., 2021. En travail. Conversations sur le communisme. Editions La Dispute.
- Geels F. W., & Kemp R., 2012. The multi-level perspective as a new for studying socio-technical transitions in : Geels F. W., Kemp R., Dudley G., & Lyons G., (eds). 2012. Automobility in Transition ? A Socio-technical analysis of sustainable transport, Routledge, pp.49-79.
- Ginsburger M., 2020. « De la norme à la pratique écocitoyenne. Position sociale, contraintes matérielles et diversité des rapports à l'éco-citoyenneté », *Revue française de sociologie*, vol. 61, p. 43-78.
- Giraldo O. M. & Rosset P. M., 2023. 'Emancipatory Agroecologies: Social and Political Principles'. *The Journal of Peasant Studies* 50 (3): 820–50. <https://doi.org/10.1080/03066150.2022.2120808>.
- Girard, S., 2024. Les rouages et les ressorts territoriaux de la « démocratie du faire » – le cas de Saillans (2014-2020). *EchoGéo*, 69, Article 69. <https://doi.org/10.4000/12xcl>
- Gliessman S., 2016. Transforminf food system with agroecology. *Agroecology and sustainable food systems*. 40:3.
- Graeber D., 2020. Préface. In : Lindgaard J. (dir.), 2020. *Eloge des mauvaises herbes. Ce que nous devons à la ZAD*. Editions Les Liens qui Libèrent.
- Granchamp, L., Lamine, C., Berthomé, G. E. K., Tuscano, M. & Jenatton, M., 2023. Démocratie alimentaire et approches sensibles dans la transition écologique. *Lien social et Politiques*, (90), 377–399.
- Guiraud N., 2023. Une alimentation en quête d'autonomie. Récit d'une petite ville rurale qui s'écoute à l'échelle du territoire. *Rapport de recherche – POPSU Territoires Dieulefit 2021-2022*. Lussault M. & Delfosse C. (dir.)
- Hochedez C. & Le Gall J. 2016. Justice alimentaire et agriculture : introduction. Justice spatiale = Spatial justice. *Justice alimentaire et agriculture*, 9.
- Honoré, F., Carré, C., & Robert, C. (2024). Entre rupture et inscription dans un territoire : Saisir les expériences paysannes en agroécologie forte. *Géographie, économie, société*, 26(2-3), 399-423. <https://doi.org/10.1684/ges.2024.20>
- Johnston J., Szabo M., Rodney A., 2011. « Good food, good people : understanding the cultural repertoire of ethnical eating », *Journal of consumer culture*, vol. 11, n°3, p. 293-318.
- Kent G. 2024. Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation : Vive la Sociale. *Travail de fin d'étude en vue de l'obtention du certificat de spécialité de Science politique écologie et stratégies d'AgroParisTech*. Frascaria-Lacoste N. (dir.)
- Labarre, M. D. D., & Lecoer, J.-L., 2020. Circuits courts, relocalisation et changement social : L'exemple d'un marché de producteurs dans la Drôme. *Innovations*, 64(1), 65-90. <https://doi.org/10.3917/inno.pr2.0101>

Laganier, R., Villalba, B., & Zuindeau, B., 2020. Le développement durable face au territoire : Éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 11, n°2, Article Vol. 11, n°2. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.17446>

Laigle, L., 2014. *Une mise en mouvement de la transition écologique par la société civile ? Approches, enjeux et perspectives*. Colloque international « Les chemins politiques de la transition écologique ». <https://cstb.hal.science/hal-01515559>

Lang T., 1999. Food Policy for the 21st Century: Can it be both radical and reasonable ? in : Mustafa K., MacRae R., Mougeot L. J. A & Welsh J. (dir.), 1999. For Hunger-proof Cities. Sustainable Urban Food Systems. International Development Research Centre

Lapostolle, D., & Roy, A., 2022. L'essaimage : Une pratique d'enquête au service d'une transition écologique par le bas. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 13, n°1, Article Vol. 13, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20598>

Le Calvez J. 2024. Les monnaies locales et les expérimentations de sécurité sociale de l'alimentation. Etude du rôle des associations de monnaies locales dans ces nouvelles coopérations territoriales. *Mémoire de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers*. Maréchal G. (dir.)

Lethielleux, L., 2021. Stratégies d'adaptation des associations face aux isomorphismes : Proposition d'une typologie. *Management international / International Management / Gestión Internacional*, 25(4), 149-163. <https://doi.org/10.7202/1083848ar>

Le Bel P-M. & Houdart M., 2022. Régimes de justification et processus de reterritorialisation de l'alimentation. *Norois* [En ligne], 262. DOI : <https://doi.org/10.4000/norois.11723>

Le Velly R., 2017. Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence. Transvalor - Presses des Mines, 200 p., Sciences Sociales, 978-2-35671-443-5. hal-01479531

Mancéron V. & Roué M. 2013. L'imaginaire écologique. *Terrain. Anthropologie et sciences humaines*. 60.

Mangin, G., Lapostolle, D., & Labarre, M. D. de., 2022. La démocratie alimentaire comme enjeu de capacitation territoriale : Étude de cas dans le Tournugeois. *Géocarrefour*, 96(4), Article 4. <https://doi.org/10.4000/geocarrefour.21274>

Michel, S., 2022. Espaces démocratiques et gouvernance territoriale : Comment organiser collectivement les mutations du système alimentaire ? *Innovations*, 70(1), 123-151. <https://doi.org/10.3917/inno.pr2.0140>

Muller B., Bricas N., Vontron S. & Perrin C., 2021. Cartographier les inégalités d'accès aux commerces alimentaires dans le Grand Montpellier. *So What ? Policy brief* N° 16. Chaire UNESCO Alimentations du monde.

Neveu C., 2022. « Pratiques, institutions, imaginaires. Une introduction » in Neveu (coor.) 2022. *Expérimentations démocratiques, Pratiques, institutions, imaginaires*, Septentrion Presses universitaires.

Obou, L. 2019. «L'imaginaire social » in: L'imaginaire social : itinéraire sémantique, formes et actualité. Adama Samaké et Bidy Bodo, édition Connaissance et Savoir.

Ollivier G., Magda D., Mazé A., Plumecocq G. & Lamine C., 2018. Agroecological transitions : What can sustainability transition frameworks teach us ? An ontological and empirical analysis. *Ecology and Society* 23(2):5.

Ouassak F., 2023. *Pour une écologie pirate. Et nous serons libres*. Editions La Découverte.

Paddeu F. 2016. D'un mouvement à l'autre : des luttes contestataires de justice environnementale aux pratiques alternatives de justice alimentaire ?. *Justice spatiale = Spatial justice*, Justice Alimentaire et Agriculture, 9. halshs-01507259

- Paturel, D. & Ramel, M. 2017. Éthique du care et démocratie alimentaire : les enjeux du droit à une alimentation durable. *Revue française d'éthique appliquée*, 4(2), 49-60. <https://doi.org/10.3917/rfeap.004.0049>.
- Petersell L. & Certenais K., 2022. *Régime Général. Pour une Sécurité Sociale de l'Alimentation*. Riot Editions.
- Petit G., 2017. Pouvoir et vouloir participer en démocratie : sociologie de l'engagement participatif : la production et la réception des offres institutionnelles de participation à l'échelle municipale. *Science politique*. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I.
- Peuch J., 2020. De la démocratie du consommateur au citoyen dépolitisé. In : Paturel D. & Ndiaye P. (coor.), 2020. *Le Droit à l'alimentation durable en démocratie*. Champ social Editions.
- Peuch J., 2022. "Les pratiques et les imaginaires transformateurs requièrent des ressources que tous n'ont pas." In L'État Partenaire. (De Schutter et Dedeurwaerdere (Coor.)). Louvain-la-Neuve.
- Poirier, N., 2003. Cornelius Castoriadis. L'imaginaire radical. *Revue du MAUSS*, 21(1), 383-404. <https://doi.org/10.3917/rdm.021.0383>
- Pradels, N. H., Grison, J.-B., Koop, K., & Landel, P.-A., 2022. Initiatives citoyennes de transition soutenable et diffusion : Formes et fonctions de la mise en réseaux territorialisés. *Développement durable et territoires. Économie, géographie, politique, droit, sociologie*, Vol. 13, n°1, Article Vol. 13, n°1. <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.20134>
- Pruvost G., 2021. *Quotidien politique. Féminisme, écologie et subsistance*. La Découverte.
- Robineau, C., 2020. Pour une sociologie des écologistes radicaux. Quelques éléments programmatiques. *e-cadernos CES*, 34, Article 34. <https://doi.org/10.4000/eces.5494>
- Rousselle M., 2024. Pratiques de démocratie alimentaire dans les initiatives alternatives s'inspirant de la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) : Le cas du projet Caissalim de Toulouse. *Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du master sciences sociales, Parcours « sciences sociales appliquées à l'alimentation »*. Endelstein L. (dir.)
- Sawicki, F., & Siméant, J., 2009. Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. *Sociologie du travail*, 51(1), Article 1. <https://doi.org/10.4000/sdt.16032>
- Scaduto M., 2023. De la sécurité sociale de l'alimentation à la formulation d'un projet de mutuelle de l'alimentation en Alsace. *Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du Master 2 Ingénierie de projet en économie sociale et solidaire*. Stoessel-Ritz J. (dir.).
- Scherer P., Walser M., Havet C., Levionnois S., Tête E., Akermann G. & Bricas N., 2024. La caisse alimentaire commune de Montpellier. Une recherche-action de démocratie alimentaire. *Rapport final*.
- Scherer, P., 2018. La solidarité alimentaire de proximité comme espace d'expérimentation démocratique et vecteur d'émancipation. Recherche-action au sein du Secours Populaire Français en Occitanie. *Forum*, 153(1), 28-34. <https://doi.org/10.3917/forum.153.0028>
- Villalba B., 2022. Utopies, pragmatopie et hétérotopie. A propos de quelques limites politiques des expérimentations de transitions écologique. *Développement durable et territoires* [en ligne], Vol. 13, n° 2.
- Wright E. O., 2020. Farnea V. & Peschanski J. A. (trad.). *Utopies réelles*. La Découverte poche.
- Zask, J., 2008. Le public chez Dewey : Une union sociale plurielle. *Tracés. Revue de Sciences humaines*, 15, Article 15. <https://doi.org/10.4000/traces.753>

## Vidéographie et podcasts

Ostpolitik & Modiie, 2025. « La Lutte des classes c'est aussi dans votre assiette », Contrastes. *Blast*. Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=RHIPGHG3KdA&t=301s>. Consulté le 11/08/2025.

Lemaire-Démaret P., Guiraud N., Charles X. & Vincent C., 2023. Une bonne alimentation pour tous, de l'idée à l'action. *Plat de résistances, épisode #8*. RadioLà. Disponible en suivant le lien : <https://www.radiola.media/territoire/manger/plat-de-resistances/une-bonne-alimentation-pour-tous-de-lidee-a-laction/>

# Annexes

## Données de contexte

### Annexe 1 : Carte des initiatives locales membres du CPSSA



Source : site internet CPSSA (consulté le 11/08/2025)

#### Légende :

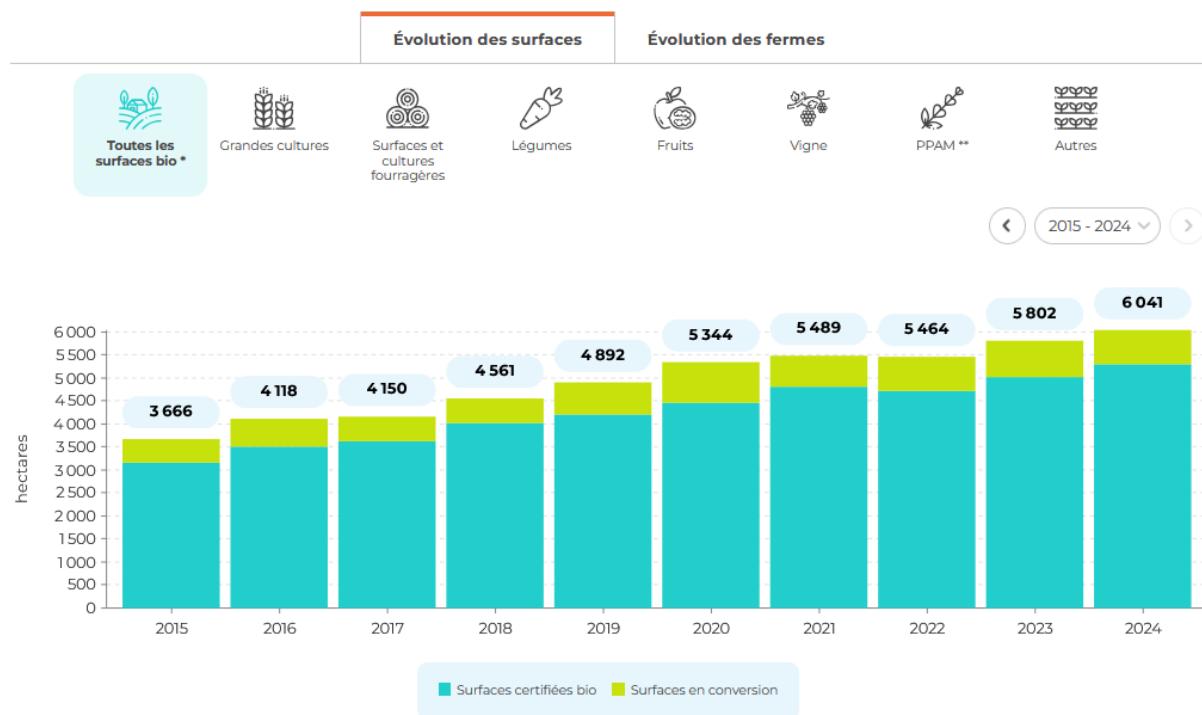
En rouge : les initiatives locales

En jaune : les groupes locaux

En bleu : les groupes locaux qui portent une initiative locale

## Annexe 2 : L'agriculture biologique ou en conversion dans la CCDB

### ÉVOLUTION DES FERMES ET DES SURFACES BIO OU EN CONVERSION



\* Surface agricole utile hors surfaces collectives. \*\* Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

Sources : Agence Bio / Organismes Certificateurs

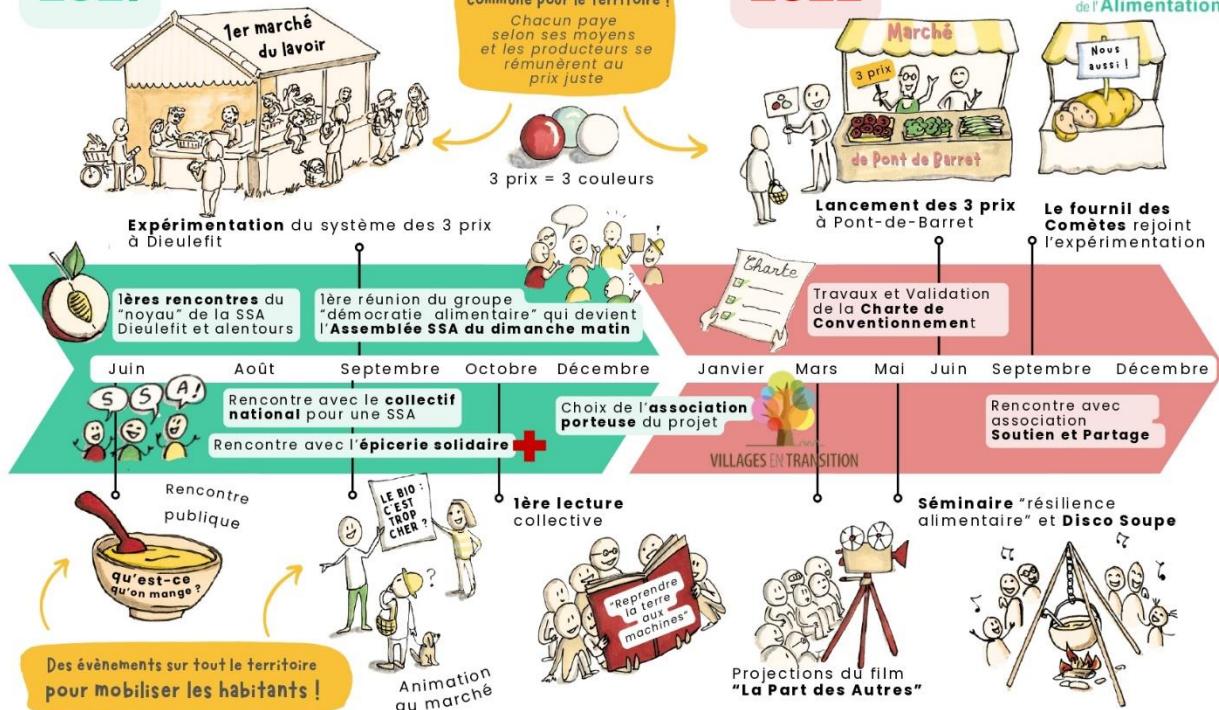
Source : Agence Bio / Organisme certificateur. Consulté en ligne le 31/07/2025  
<https://www.agencebio.org/observatoire-de-la-production-bio-sur-votre-territoire/epci/242600492/>

## Organisation et vie du collectif

### Annexe 3 : La frise du collectif

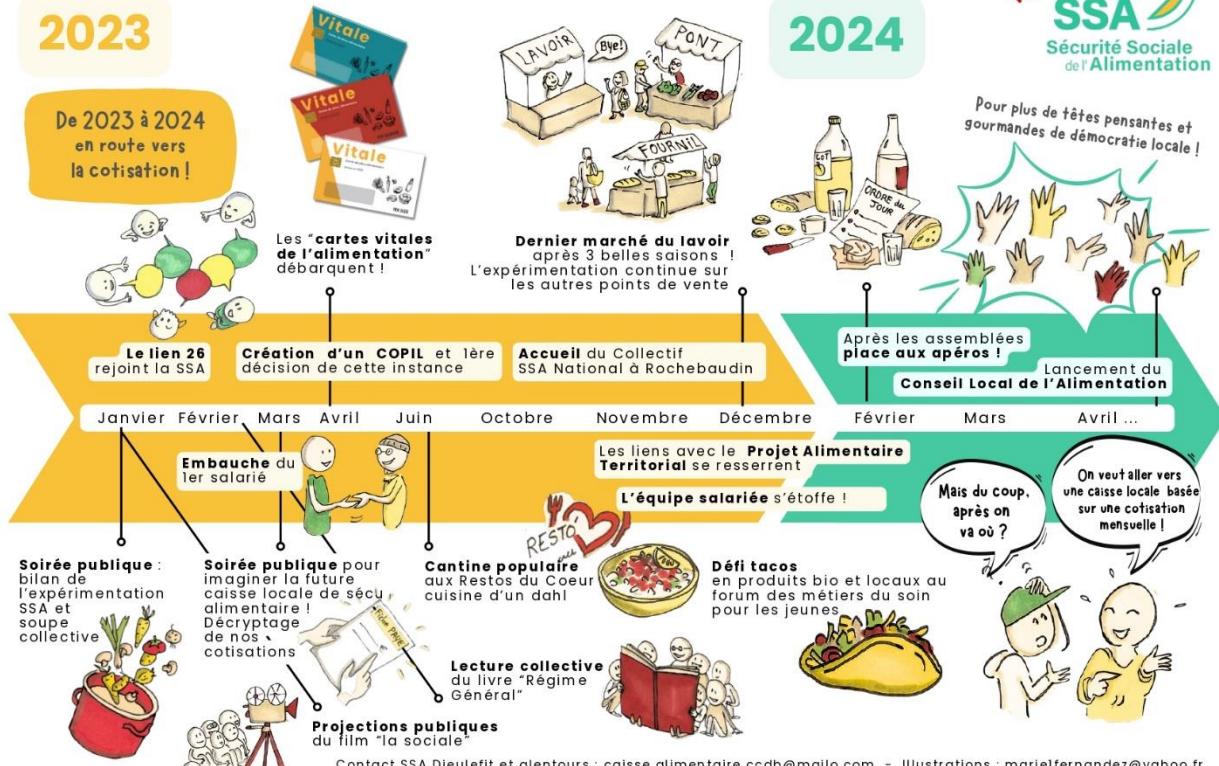
## SSA Dieulefit et alentours : les grandes étapes de l'expérimentation !

2021

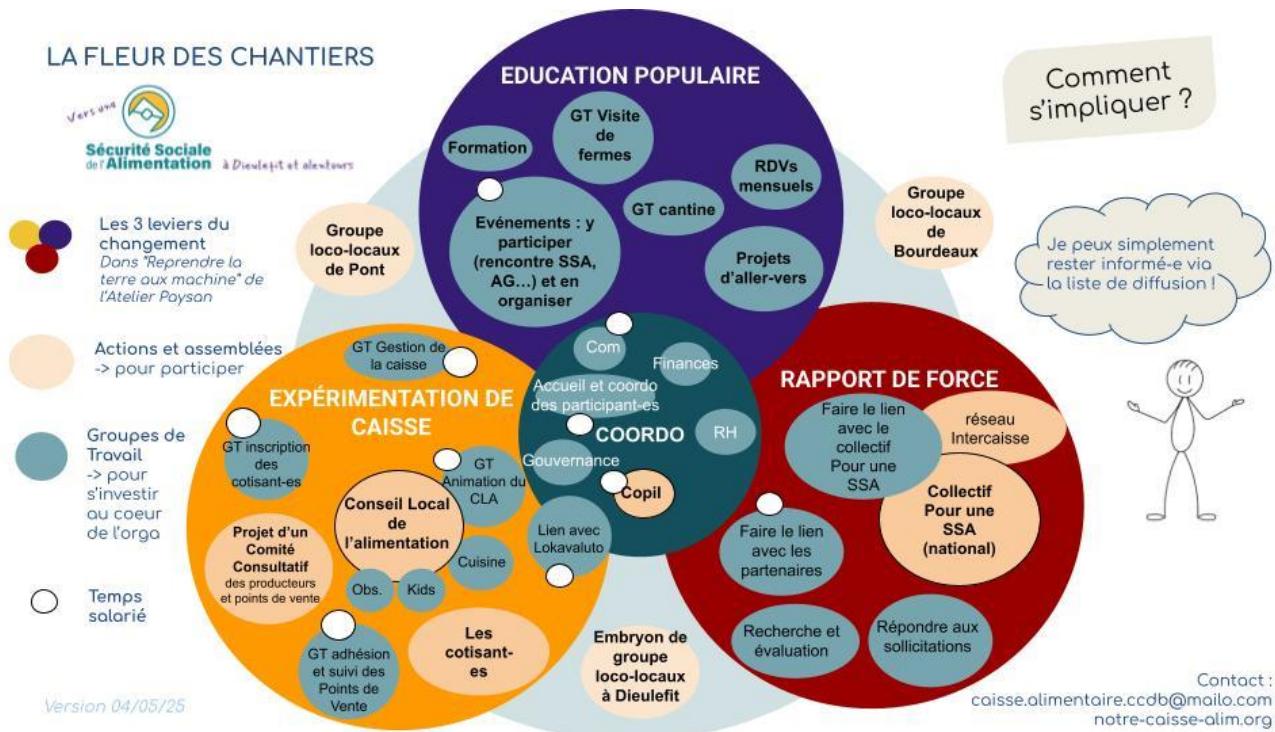


## SSA Dieulefit et alentours : les grandes étapes de l'expérimentation !

2023



## Annexe 4 : Organigramme du collectif



*La Fleur des chantiers. Ressource du collectif vers une SSA Dieulefit et alentours*

## Collecte du matériel

### Annexe 5 : Suivi de la collecte du matériel

	DATE	LIEU	TYPE
Permanence inscriptions	04/03/2025	Lien 26 (Dieulefit)	Observation non participante
Réunion publique / Soirée d'inscriptions	05/03/2025	Salle des fêtes (Pont-de-Barret)	Participation observante
Copil	11/03/2025 du 14/03/2025	Chez Camille (Ecoravie, Dieulefit)	Participation observante
Week-end Intercasses	au 16/03/2025	Cadenet	Autre
Entretien membre du copil	18/03/2025	Dieulefit	Entretien
Reunion du CLA	18/03/2025	La Halle (Dieulefit)	Observation non participante
Entretien membre du copil	21/03/2025	Dieulefit	Entretien
Entretien bénévole	21/03/2025	Dieulefit	Entretien
Soirée inscription des PDV	26/03/2025	Local rue Malautière (Dieulefit)	Observation non participante
Entretien membre du CLA	27/03/2025	Bourdeaux	Entretien
Réunion du Copil	27/03/2025	Chez Caro (Dieulefit)	Participation observante
Bilan du CLA	01/04/2025	Salle des fêtes (Bourdeaux)	Observation non participante
Réunion de préparation Bilan V1 caisse	02/03/2025	Chez Gil	Participation observante
Mensuelle comité pour une SSA	02/03/2025	Visio	Participation observante
Entretien membre du CLA	03/04/2025	Pont-de-Barret	Entretien
Permanence Champ Libre	04/04/2025	Champ Libre (Poët-Laval)	Participation observante
Réunion du copil	07/04/2025	Chez moi (Dieulefit)	Participation observante
Discussion Cantine	07/04/2025	Chez Plèche (Dieulefit)	Participation observante
Entretien membre du CLA	08/04/2025	Dieulefit	Entretien
Permanence Champs Libres	08/04/2025	Champs Libres (Poët-Laval)	Participation observante
Entretien membre du CLA	09/04/2025	Dieulefit	Entretien
Reunion stratégique	10/04/2025	Chez Camille (Ecoravie, Dieulefit)	Participation observante
Reunion publique	10/04/2025	Salle des fêtes, Bourdeaux	Participation observante
Entretien participante marché du laveoir	11/04/2025	Dieulefit	Entretien
Entretien membre du copil	14/04/2025	Dieulefit	Entretien

Entretien agriculteur conventionné / membre du collectif	15/04/2025 Dieulefit	Entretien
Entretien membre du CLA	17/04/2025 Bourdeaux	Entretien
Entretien membre du CLA	17/04/2025 Bourdeaux	Entretien
	Champs Libres	
Permanence Champs Libres	23/04/2025 (Poel-Laval)	Participation observante
Entretien membre du copil	23/04/2025 Dieulefit	Entretien
Entretien agriculteur conventionné / membre du collectif	23/04/2025	Entretien
Réunion du collectif pour une SSA	04/05/2025 Visioconférence	Participation observante
	Chez moi	
Réunion du Copil	05/05/2025 (Dieulefit)	Participation observante
	Chez Plèche	
Réunion de l'équipe cantine	05/05/2025 (Dieulefit)	Participation observante
Entretien membre du CLA	15/05/2025	Entretien
	Chez moi	
Réunion du copil	19/05/2025 (Dieulefit)	Participation observante
	Chez Plèche	
Réunion de l'équipe cantine	19/05/2025 (Dieulefit)	Participation observante
	Locaux de la	
Entretien membre de la CCDB	19/05/2025 CCDB	Entretien
Atelier cuisine participative aux Restos du Coeur		
Restos du Coeur	28/05/2025 (Dieulefit)	Participation observante
	Chez moi	
Réunion du copil	03/06/2025 (Dieulefit)	Participation observante
Entretien membre du copil	03/06/2025 Dieulefit	Entretien
	Chez moi	
Réunion de l'équipe cantine	03/06/2025 (Dieulefit)	Participation observante
Mensuelle du collectif pour une SSA	04/06/2025 Visioconférence	Participation observante
	HLM des	
	Reymonds,	
Cantine aux HLM des Reymonds	06/06/2025 Dieulefit	Participation observante
Entretien agriculteur conventionné	11/06/2025	Entretien
Entretien membre du copil	12/06/2025 Dieulefit	Entretien
	Chez moi	
Réunion du copil	17/06/2025 (Dieulefit)	Participation observante
Présentation de l'expérimentation au Café Volontaires de l'asso	Local 23	
Interstices	17/06/2025 (Dieulefit)	Observation
Entretien agriculteur conventionné	18/06/2025 Téléphone	Entretien
Entretien membre de la CCDB	23/06/2025 Téléphone	Entretien

<b>Réunion du CLA transitoire + présentation des résultats intermédiaires</b>	25/06/2025 Rochebaudin	Observation + présentation des résultats
<b>Rencontre entre deux chercheur.euse.s de Grenoble et des membres du collectif vers une SSA</b>	26/06/2025 Bourdeaux	Participation observante
<b>Permanence sur le marché de Dieulefit</b>	26/06/2025 Dieulefit	Participation observante
<b>Entretien agriculteur non conventionné</b>	01/07/2025	Entretien
<b>Réunion du copil</b>	04/07/2025 Dieulefit	Participation observante
<b>Réunion cantine</b>	07/07/2025 Dieulefit	Participation observante
<b>Réunion du copil</b>	18/07/2025 Dieulefit	Participation observante
<b>Réunion de lancement du GLL de Dieulefit</b>	05/08/2025 Dieulefit	Participation observante

## Annexe 6 : Suivi des entretiens semi directifs

Personne interrogée	Lien au collectif vers une SSA	Intégration du collectif	Encore actif.ve au sein du collectif ?	Cotisant.e à NCA ?	Durée de l'entretien
L.	Membre du copil	[2021;2024[	OUI	OUI	1h15
I.	Membre du copil	[2021;2024[	OUI	OUI	1h10
J.	Bénévole	[2024;2025]	OUI	OUI	1h10
H.	Membre du CLA	[2024;2025]	OUI	OUI	1h30
G.	Membre du CLA	[2024;2025]	OUI	OUI	1h15
C.	Membre du CLA	[2024;2025]	NON	OUI	1h05
D.	Membre du CLA	[2024;2025]	OUI	OUI	1h10
E.	Mangeuse au marché du lavoir	[2021;2024[	NON	NON	50min
B.	Membre du copil	[2021;2024[	NON	OUI	1h10
F.	Agriculteur conventionné	[2021;2024[	OUI	OUI	1h30
K.	Membre du CLA	[2024;2025]	NON	NON	1h40
Q.	Membre du CLA	[2024;2025]	NON	NON	1h
N.	Membre du copil	[2021;2024[	OUI	OUI	1h05
M.	Agriculteur conventionné	[2021;2024[	OUI	NON	1h05
O.	Membre du CLA	[2024;2025]	NON	NON	1h
U.	Membre de la CCDB	/	/	NON	1h
P.	Membre du copil	[2021;2024[	OUI	OUI	1h40
W.	Agriculteur conventionné	/	NON	NON	30min
R.	Membre du copil	[2024;2025]	OUI	OUI	1h10
S.	Agriculteur conventionné	/	NON	NON	30min
T.	Membre de la CCDB	/	NON	NON	20 min
V.	Agriculteur non conventionné	/	NON	NON	1h
Genre	Age	Lieu de résidence	Ancienneté sur le territoire	Niveau d'étude	
Femme	[35;45[	Dieulefit	[5;10[ ans	Bac + 5	
Femme	[35;45[	Hors Dieulefit	[10;20[ ans	/	
Femme	[35;45[	Hors Dieulefit	< 5 ans	Bac + 5 / BP	
Homme	> 65 ans	Hors Dieulefit	< 5 ans	Bac	
Homme	[45;65[	Hors Dieulefit	[10;20[ ans	Bac + 5	
Femme	[25;35[	Dieulefit	< 5 ans	Bac + 2	
Femme	[45;65[	Dieulefit	[10;20[ ans	Bac + 5	
Femme	[45;65[	Dieulefit	[10;20[ ans	Bac	
Femme	[35;45[	Dieulefit	< 5 ans	Bac + 5	
Homme	[45;65[	Dieulefit	< 5 ans	Bac + 5	
Homme	[45;65[	Hors Dieulefit	< 5 ans	CAP	
Femme	> 65 ans	Hors Dieulefit	[10;20[ ans	Bac + 6	
Femme	[35;45[	Dieulefit	[5;10[ ans	Bac + 5	
Homme	[45;65[	Hors Dieulefit	[5;10[ ans	Bac + 4 / BP	
Homme	[45;65[	Hors Dieulefit	[5;10[ ans	Bac + 3	
Homme	[35;45[	Hors Dieulefit	/	/	
Femme	[35;45[	Hors Dieulefit	[10;20[ ans	Bac + 5	
Couple	[35;45[	Hors Dieulefit	/	/	
Femme	[45;65[	Dieulefit	< 5 ans	/	
Homme	[45;65[	Hors Dieulefit	/	/	
Homme	> 65 ans	Hors Dieulefit	/	/	
Homme	[45;65[	Hors Dieulefit	[10;20[ ans	/	

## Guide d'entretien membres du CLA

Rappel du contexte de l'entretien + anonymisation (faire signer le formulaire)

### Récit de la trajectoire d'engagement individuelle

#### Portrait rapide de l'enquêté (activité, arrivée sur le territoire...)

- *Quelle est votre activité professionnelle ?*
- *Faites-vous partie d'autres associations / collectifs ? Qu'est-ce qui vous a incité à les rejoindre ?*
- *Depuis quand êtes-vous sur le territoire ? Pourquoi avoir choisi de s'installer ici ?*
- *Faisiez-vous partie d'autres collectifs/ associations avant d'arriver ici ?*

#### Début de l'engagement au sein du collectif et motivations

- *Quand avez-vous rejoint le collectif vers une SSA / le CLA ? A quel moment par rapport à votre arrivée sur le territoire ?*
- *Comment avez-vous découvert l'initiative ? Qu'est-ce qui vous a motivé à y prendre part ?*
- *Quels liens faites-vous avec vos autres engagements/activités ?*
- *Pour vous, quels sont les enjeux importants auxquels répond la Caisse Alim' ? Sont-ils particulièrement importants sur le territoire ?*
- *Est-ce des enjeux avec lesquels vous êtes familiers ? Quels événements/rencontres vous ont fait connaître ces enjeux ?*
- *Souvenir d'un événement qui vous a donné envie de vous mobiliser pour/contre ? Souvenir d'une première indignation qui vous a donner envie de vous engager ?*

### Retour réflexif sur l'engagement au sein du CLA

#### Regard sur l'animation des réunions CLA

- *Pouvez-vous raconter la première réunion du CLA ? Qu'est-ce que vous a surpris ?*
- *Pouvez-vous présenter un outil d'animation que vous avez découvert ? Qu'est-ce qui vous a plu/déplu ?*
- *Sentez-vous qu'il y a un espace pour faire évoluer ces outils en fonction de vos retours ?*

#### Regard sur les décisions prises au sein du CLA

- *Pouvez-vous raconter une décision qui a été difficile à prendre au sein du CLA ? Comment la décision a-t-elle été tranché ? Comment vous positionnez-vous par rapport à celle-ci ? (produits conventionnés débattus : viande, alcool, huiles essentielles, riz de Camargue, sucre)*
- *Vous sentez-vous à l'aise de défendre les positions du CLA à l'extérieur ? Parlez-vous avec des producteurs des critères de conventionnement ? Quelles sont leurs réactions ?*

#### Bénéfices de l'expérience

- *Que retenez-vous de votre expérience ? Qu'est-ce qui vous a plu dans le CLA ?*
- *Qu'avez-vous appris / découvert ? Avez-vous le sentiment d'avoir une connaissance plus fine du territoire (associations présentes, producteurs...)*
- *Avez-vous rencontrés de nouvelles personnes ? Avec des avis différents des vôtres ?*

#### Perspectives : quel après-CLA ?

- *Avez-vous l'intention de poursuivre votre engagement au sein du collectif ? Dans quelle groupe (CLA, copil, GT, GLL...) ? Pourquoi ?*
- *Quels seraient vos souhaits pour le collectif ? Comment voyiez-vous la Caisse alim' dans 1 an / 2 an ?*
- *Cette expérience vous a-t-elle donné envie de vous investir dans d'autres structures ? De vous investir autour d'autres thématiques ? Lesquelles ?*

# Représentations politiques du collectif et de son action

## Perception de l'impact sur le territoire

- *Etes-vous cotisant ? Avez-vous hésité à participer ? Pour quelles raisons ?*
- *Si cotisant : avez-vous remarquer des changements dans vos habitudes de consommation ? Par rapport aux lieux où vous faites vos courses ? Aux produits que vous achetez ? A la quantité ?*
- *Est-ce que vous parlez du CLA / de la caisse alim' / de la SSA à d'autres personnes ? A quelles occasions ? Que racontez-vous ? Quelles sont les réactions ?*
- *Quels sont les liens avec les personnes de l'extérieur / d'autres initiatives ? Comment le collectif influe-t-il sur leurs actions ?*

## Regard sur la SSA

- *Comment avez-vous découvert ce projet ? Qu'est-ce qui vous motive dedans ?*
- *Interroger sur les 3 piliers : Qu'est-ce que ça change pour vous de parler de cotisation ? Pourquoi demander une cotisation plutôt qu'un don ? Pourquoi une allocation universelle ? Quel intérêt d'une gestion démocratique des caisses ?*
- *Connaissez-vous d'autres caisses inspirées de la SSA ? Pensez-vous qu'il faille travailler le lien avec elles ? Pourquoi ?*
- *Que connaissez-vous du collectif pour une SSA ? Seriez-vous intéressé pour vous y impliquer ?*

## Echelle et modalités d'action

- *Avez-vous connaissance des relations entre le collectif et les élus locaux ? Quelles formes prennent-elles ? Pensez-vous qu'il y a un travail à faire à ce niveau ?*
- *La CCDB est-elle la bonne échelle d'action pour le collectif ? Pensez-vous qu'il faille élargir l'échelle d'action ? Comment ? Quel serait le risque/l'avantage de l'agrandissement de la caisse ?*
- *Avez-vous découvert d'autres manières de se mobiliser ? En quoi sont-ils complémentaires avec votre engagement au CLA, au sein du collectif ?*
- *Quel lien faites-vous avec votre engagement dans le collectif et des événements politiques à une échelle plus large ? Faites-vous des liens entre l'expérimentation de la Caisse alim' et d'autres mouvements sociaux ?*

# Données socio-démographiques

Investissement au sein du collectif (cotisant, CLA, GT...)

Age

Activités professionnelle et autres engagements (élu, asso..)

Diplôme obtenu

Composition du ménage

Ancienneté sur le territoire

## Annexe 8 : Guide d'entretien Cotisant.e

# Questionnaire pour l'entretien téléphonique

## Se présenter et présenter rapidement le contexte de l'appel

Exemple : "je suis X, bénévole au sein du collectif Vers une SSA à Dieulefit et alentours. Pour faire évoluer l'expérimentation Notre Caisse Alim, on réalise une série d'appels téléphoniques avec des cotisants pour collecter leurs retours sur le fonctionnement de la caisse, que ce soit au niveau du calcul de la cotisation ou des produits conventionnés. On est intéressés de voir ce que cela change par rapport à vos habitudes de consommation. L'entretien devrait durer entre 15 et 20 minutes"

## Présenter comment les données vont être utilisées

Exemple : "Les informations transmises sont anonymisées. Elles seront utilisées par les membres du collectif dans une démarche d'auto-évaluation ainsi que par notre stagiaire, Lucie, pour son travail de recherche encadrée par l'Inrae sur l'impact de Notre Caisse Alim' sur le territoire. Etes-vous d'accord pour que les données transmises aujourd'hui soient utilisées dans ces deux contextes ?"

## Questions

NB : en vert, ce sont des sous-questions de relance, pour creuser la question posée au-dessus. Selon le déroulé de la discussion, il n'est pas nécessaire de poser toutes les questions

### Introduction

- Depuis quand avez-vous rejoint Notre Caisse Alim' ? Comment avez-vous découvert l'initiative ?
  - Qu'est-ce qui vous a motivé à participer à l'expérimentation ?
  - Que pensez-vous y trouver ?
- Qu'est-ce que cela vous fait d'être cotisant ?
  - Qu'est-ce qui vous plait / déplait ?
  - Qu'est-ce que cela change pour vous ?

### Focus sur les pratiques de consommation

- En quoi avez-vous changé la manière de faire vos courses depuis que vous êtes inscrits à Notre Caisse Alim' ?
  - Ou faites-vous vos courses ? Ou faisiez-vous vos courses avant ?
  - Par quel moyen de locomotion allez-vous faire vos courses ? Comment cela oriente les lieux où vous faites vos courses ?
  - Comment a évolué le temps que vous passez à faire vos courses ? A cuisiner ?
  - Quels sont les types de produits que vous consommez avec Notre Caisse Alim' que vous ne consommiez pas avant ? (produits labellisés AB/légumes frais/viande locale...)
  - Comment a évolué votre pouvoir d'achat ? Est-ce que cela impacte la quantité de nourriture que vous pouvez acheter ?
- Comment améliorer la liste de produits que l'on peut acheter avec Notre Caisse Alim' ?
- Combien dépensez-vous avec votre allocation ? Savez-vous plus ou moins combien cela représente par rapport à votre budget alimentaire mensuel ?
- Selon vous comment pourrait-on améliorer le mode de calcul de la cotisation ? Quelle devrait être la manière pour décider du montant de sa cotisation ?

### Expérience utilisateur-ice

- Utilisez-vous l'application ou les fiches de remboursement pour dépenser votre allocation ?
- Que pensez-vous de cette méthode (appli ou fiche) ?

- *Rencontrez-vous des problèmes d'utilisation ?*
- *Avez-vous eu besoin d'un temps d'apprentissage ?*
- *Avez-vous utilisé les tutoriels / modes d'emploi disponibles dans le livret des cotisants et sur le site internet ?*
- *Avez-vous des suggestions pour améliorer la méthode ?*
- **Que pensez-vous de l'accompagnement que vous avez reçu lors de votre inscription ?**
  - *Cela vous a-t-il permis d'être à l'aise avec l'utilisation de l'appli / des fiches de remboursement ?*
  - *Avez-vous des suggestions pour améliorer ce temps d'accompagnement ?*

### **Connaissances du projet, de la SSA et du territoire**

- *Pourriez-vous nous parler de producteurs / PDV que vous avez découvert via l'expérimentation ?*
- *Connaissiez-vous la Sécurité Sociale de l'Alimentation avant de rejoindre Notre caisse alim' ? Si vous deviez présenter le projet à vos proches, que diriez-vous ?*
- *Connaissez-vous le collectif vers une SSA Dieulefit et alentours ? Souhaiteriez-vous vous investir au sein du collectif ?*
  - *Pour participer à la gestion démocratique de la caisse ?*
  - *Pour donner un coup de main lors d'événements ?*
  - *Pour faire connaître l'initiative aux PDV où vous avez l'habitude de faire vos courses et les inviter à rejoindre l'expérimentation ?*

## Fonctionnement de NCA

### Annexe 9 : Logo de l'expérimentation NCA



*Logo de l'expérimentation de NCA. Ressource du collectif*

### Annexe 10 : La boussole du conventionnement



*Ressource du Collectif vers une SSA à Dieulefit et alentours*

## Annexe 11 : Liste des produits conventionnés

### La liste des produits conventionnés



Ce que je peux acheter avec mon allocation SSA depuis juin 2025

#### Productions végétales

Fruits & légumes  
Céréales (dont riz de camargue)  
Légumineuses  
Farines  
Huiles

#### Produits d'origine animale

Viande  
Charcuteries  
Oeufs  
Fromages & produits laitiers  
Miel

#### Produits transformés

Pain  
Pâtes  
Viennoiseries & biscuits  
Apéritifs salés  
Glaces  
Conсерves  
Tofu (marque Tossolia)

#### Boissons

Jus de fruit  
Sirops  
Tisanes  
Boissons fermentées non alcoolisées

#### Productions fermières destinées à l'autoproduction (potager, poulailler...)

Plants potagers  
Aliments pour animaux



### La liste des produits NON conventionnés



Ce que je NE peux PAS acheter avec mon allocation SSA depuis mars 2025

**L'ALCOOL** pour des raisons de santé publique

Le Conseil a décidé de ne pas conventionner ces produits

**LES PRODUITS NON ALIMENTAIRES** y compris issus de fermes locales, comme la transformation des plantes aromatiques et médicinales (huiles essentielles, cosmétiques, hygiène, bougies...)

### La liste des produits en discussion

Thé, café, chocolat

Fruits exotiques (hors UE); agrumes & avocats d'Espagne

Produits de la pêche (l'entreprise poiscaille en circuit court)

Compléments alimentaires fermiers (propolis, spiruline...)

Des produits de base pourtant hors critères mais qui rendraient le panier plus attractif, complet et accessible : tofu de haute provence et riz de camargue finalement conventionné, pâtes > 80 km encore en discussion.

Certains produits ne sont pas conventionnés car le Conseil prend le temps de débattre de ces sujets

*Liste des produits conventionnés et des produits en discussion. Ressource du collectif, en ligne sur le site internet. Consulté le 15/08/2025*

## COMMENT CALCULER MA COTISATION ?

### 1 Je calcule mon Quotient SSA

En suivant la page explicative "Comment calculer mon Quotient SSA ?"

### 2 Je trouve ma tranche "initiale" de cotisation

En regardant sur la grille de cotisation (cf à la fin du document) la tranche qui correspond à mon Quotient SSA

### 3 J'étudie les modificateurs obligatoires

En suivant la première partie de la fiche "Modificateurs de la cotisation"

Je regarde si certains modificateurs obligatoires s'appliquent et font changer ma tranche initiale

### 4 J'obtiens ma tranche "de référence" de cotisation

### 5 Je détermine le nombre d'unités d'allocation que je vais recevoir

En suivant la page explicative "Comment calculer mon allocation ?"



Le montant de mon Allocation sera de 100€ multiplié par le nombre d'unités d'Allocation que je vais recevoir

### 6 Je calcule le montant total de ma cotisation



En multipliant le montant de ma tranche de référence de cotisation par le nombre d'unités d'allocation que je vais recevoir

### 7 J'étudie les modificateurs optionnels

En suivant la deuxième partie de la fiche "Modificateurs de la cotisation"

Si je le souhaite, je peux changer ma tranche de référence en utilisant les modificateurs optionnels qui correspondent à ma situation



### Cela peut modifier le montant total de ma cotisation



Si ma tranche de référence est inférieure à 100€, je suis enregistré pour le tirage au sort ; je saurais, entre le 25 et le 27 du mois, si j'ai accès à une place de cotisation

### 8 Est-ce que ce montant est adapté à ma situation ?

Je peux prendre un temps individuel pour y réfléchir.

Si je considère que cette cotisation n'est pas adaptée à ma situation, je peux en discuter avec la personne qui m'accompagne à l'inscription

**Trouvons une solution ensemble !**

# 1

## PAGE EXPLICATIVE : COMMENT CALCULER MON QUOTIENT SSA ?

### a Je détermine le nombre de parts familiales de mon foyer

En suivant la page explicative "Comment déterminer le nombre de parts familiales ?"

### b Je trouve mon Revenu Fiscal de Référence (RFR), ainsi que celui de tous les adultes de mon foyer

Je trouve mon RFR sur mon dernier avis d'imposition

Si je n'ai pas de RFR, je déclare mes revenus listés sur la page "Calcul du Quotient SSA sans RFR" pour calculer un "RFR simulé", que j'utilise alors comme un RFR officiel pour la suite de mes calculs

### c J'additionne tous nos RFR ensemble. J'obtiens le "RFR total" de mon foyer

### d Je divise le RFR total de mon foyer par le nombre de parts familiales de mon foyer

### e Je divise ce résultat par 12 mois

Le RFR est calculé sur toute une année. Pour avoir un chiffre de revenus par mois, on divise le RFR par 12



**J'obtiens mon Quotient SSA**

Quotient SSA =

$$\frac{\text{RFR TOTAL du foyer}}{\text{Nombre de parts du foyer} \times 12 \text{ mois de l'année}}$$

3

1 a

## PAGE EXPLICATIVE : COMMENT DÉTERMINER LE NOMBRE DE PARTS FAMILIALES ?

→ Je vis seul·e



1 adulte vivant seul·e  
1,2 parts

→ Je suis le/la seul·e adulte de mon foyer  
ou Je vis avec d'autres adultes mais je ne  
partage pas mes ressources\* avec elles et eux



1 adulte  
1 part



1 + 0,75  
Enfant en garde  
alternée = 0,75 part  
1,75 parts



1 + 1  
Famille mono  
parentale  
2 parts

Si plusieurs  
enfants ou  
situations plus  
complexes  
Plus de détails  
sur le [tableau  
de calcul](#)  
détailé des  
parts  
familiales des  
enfants

→ Nous vivons à plusieurs adultes, et nous  
partageons nos ressources\*



1 part / adulte  
2 parts



1 + 1 + 0,5  
2,5 parts  
1 enfant = 0,5  
part



1 + 1 + 0,5 + 0,5 + 1  
4 parts  
A partir du 3e  
enfant 1 enfant = 1  
part à partir du 3e

Pour les  
situations plus  
complexes  
Plus de détails  
sur le [tableau  
de calcul](#)  
détailé des  
parts  
familiales des  
enfants

\* La formulation "partager ses ressources" est subjective et ouverte à interprétation. Certain·es considèrent que partager les dépenses du quotidien suffit à considérer que l'on "partage nos ressources" ; d'autres pensent que cela signifie que l'on partage un compte bancaire commun. A vous de voir ! 4

# Modificateurs de la cotisation

## I - Modificateurs obligatoires

3

Chaque modificateur fait +/- 1 tranche

- ⊕ Je suis propriétaire de ma résidence principale (sans crédit à rembourser)  
 Si c'est le cas, j'augmente ma cotisation d'une tranche

### Je possède du patrimoine

- Est-ce que vous avez du patrimoine financier (argent placé) ? Exemple :

Epargne Non imposable : Livret A, Livret jeune, LEP, LDD, CEL, PEL de moins de 12ans, PEE, PEA, Assurance vie

Epargne imposable : valeur des actions, parts sociales et comptes à termes

- Est-ce que vous avez du patrimoine immobilier (hors résidence principale et biens à usage professionnel) ? Exemple : terrain nu, appartement, immeuble, maison...

- ⊕ La valeur totale de ce patrimoine financier / immobilier est-elle supérieure à 20 000€ ?

- Si c'est le cas, j'augmente ma cotisation d'une tranche

### — J'ai recours à l'aide alimentaire

- Si c'est le cas, je diminue ma cotisation d'une tranche

---

## II - Modificateurs optionnels

7

- ⊕ Je peux augmenter ma cotisation d'une ou plusieurs tranches car :

- J'ai d'autres sources de revenu non-comprises précédemment qui me permettent d'augmenter ma cotisation (rémunération non-déclarée, soutien familial...)

Les aides sociales ne sont pas du revenu, elles sont compensatrices. Ne les prenez en compte que si vous considérez qu'elles vous permettent réellement de cotiser plus.

- Ma situation a évolué depuis N-1 et je touche plus

- Je souhaite soutenir la caisse

### — Je dois diminuer ma cotisation d'une tranche car : (3 tranches maximum)

- J'ai des charges financières importantes non prises en compte dans le calcul jusqu'à présent

- Ma situation a évolué depuis N-1 et je touche moins

- Mes revenus sont très irréguliers et je ne me retrouve pas dans ces calculs

6

## 5

## PAGE EXPLICATIVE : COMMENT CALCULER MON ALLOCATION ?

**a** Je détermine le nombre d'unités d'Allocation adapté à mon foyer

→ 1 unité d'Allocation pour la première personne du foyer  
+ 0,5 unité d'Allocation pour chaque personne supplémentaire

**b** Chaque unité d'Allocation correspond à 100€

→ Je multiplie mon nombre d'unités d'Allocation par 100€ pour obtenir le montant total de mon Allocation

### Exemples de montants totaux d'Allocation



1 unité  
= 100€



$1 + 0,5$   
= 150€



$1 + 0,5 + 0,5$   
= 200€



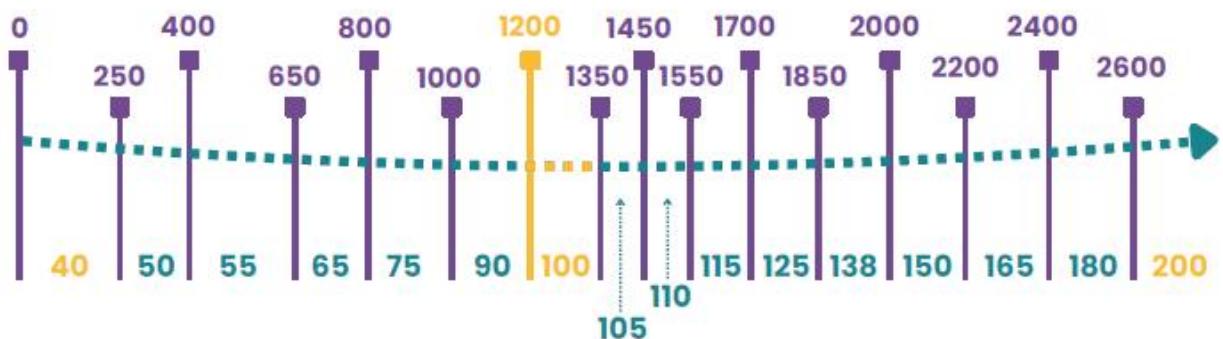
$1 + 0,5 + 0,5$   
= 200€

! Si je le souhaite, je peux choisir un nombre d'unités d'Allocation inférieur

Je peux choisir au minimum 0,5 unité d'Allocation, soit une Allocation de 50€, si je pense que je vais avoir des difficultés à dépenser toute mon Allocation (par exemple, si j'habite loin des points de vente conventionnés existants pour le moment).

## GRILLE DE COTISATION

Quotient SSA (en €)



Tranche de la Cotisation (en €)

Extrait du manuel pour le calcul de la cotisation et de l'allocation. Ressource du collectif. 2025